

Les Canadiens remportent deux victoires pour rejoindre les Bruins en première place de la Ligue Nationale (page 12)

W.H. ADAM

PLAN BUDGETAIRE — ASS. PIECES
FINANCEMENT — TEL.: 569-9744

METEO: Dans la région des Cantons de l'Est, temps nuageux avec périodes d'éclaircies et chutes de neige. Peu de changement. Minimum et maximum à Sherbrooke: 5 et 25. Aperçu pour demain: généralement nuageux avec quelques chutes de neige.

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

Gailukon
LE BON PAIN
DE CHEZ NOUS
C'est bon!
C'est de la boulangerie
Larochellefrères
L.T.E.E.
1526, King St. S. 569-5917, Sherbrooke

59e ANNEE — No 299

SHERBROOKE, LUNDI, 17 FEVRIER 1969

DERNIERE EDITION 10 CENTS

Princeville champion...



CHAMPIONS PEE WEE DE L'AMERIQUE DU NORD — La ville de Princeville et la région des Bois-Francs étaient en liesse en fin de semaine au retour des fameux Caravelles Pee Wee de Princeville, grand champions du dixième tournoi international de Québec. Hier soir, c'était l'occasion pour les Tigres de Victoriaville et les supporters d'accueillir les jeunes champions comme il se doit. Ici, les joueurs de l'équipe nationale de l'Est du Canada et ceux des Tigres offrent leurs félicitations aux pee wee visiblement très heureux. Au premier plan, on reconnaît Gaëtan Boucher, la grande vedette du tournoi avec 25 buts. (Voir nouvelles et photos en page 9).

Profession de foi de Bertrand dans l'unité canadienne

OTTAWA, (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a formulé dimanche une profession de foi dans l'unité politique canadienne en déclarant qu'il a toujours pris pour acquis "une participation québécoise au Canada".

"Je suis attaché au Canada", a dit M. Bertrand au cours d'une interview télévisée par le réseau français de Radio-Canada.

Le premier ministre québécois, qui était interrogé sur la récente conférence constitutionnelle à Ottawa, a rappelé que, selon le gouvernement québécois, la prochaine réunion de la conférence devrait accorder priorité au partage des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement au Canada, fédéral et provincial.

"Nous sommes résolus à négocier avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des autres provinces en vue d'établir une nouvelle constitution fédérale pour le pays, et nous continuerons de négocier aussi longtemps qu'il n'aura pas été démontré que Québec ne peut pas avoir sa place dans la fédération canadienne", a déclaré M. Bertrand.

Le Parti québécois dirigé par M. René Lévesque avait tort, a-t-il dit, de vouloir faire l'indépendance politique du Québec avant de négocier.

"M. Lévesque devra quand même négocier, mais il négociera après, et ce sera plus difficile", a affirmé M. Bertrand.

M. Trudeau

Interrogé de son côté dans une partie distincte de cette émission, le premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, a

noté que l'insistance mise par la récente conférence constitutionnelle sur le pouvoir de dépenser des gouvernements tient à une situation de fait selon laquelle, a-t-il dit, "tout le monde, tous les gouvernements se rendent compte, que l'argent ne pousse pas sur les arbres".

"Il est clair, a ajouté M. Trudeau, que les impôts payés au gouvernement fédéral ou aux gouvernements provinciaux proviennent des mêmes contribuables".

Le premier ministre canadien a rappelé que durant la conférence constitutionnelle, il a sollicité les commentaires des premiers ministres provinciaux sur les règles qui pourraient limiter le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi la conférence constitutionnelle avait pu toucher à la question d'un statut particulier pour le Québec, M. Trudeau a déclaré: "Quand on aura corrigé chez des Canadiens français le complexe de minoritaires, le complexe du chien battu, il n'en sera plus question de statut particulier parce qu'on n'en aura pas besoin et qu'on n'aura pas besoin comme Canadien français de traitement de faveur".

Cardinal parlant du domaine de l'éducation

Instauration d'un régime d'économie ?

SHERBROOKE — Réfléchissant sur les responsabilités de l'Assemblée nationale et de ses membres dont l'une des tâches est de contrôler les dépenses des deniers publics, particulièrement en matière d'éducation, le ministre de l'Éducation a affirmé à Sherbrooke hier soir qu'il avait "la ferme conviction que s'il faut maintenir l'éducation comme la toute première priorité au Québec, il est temps d'instaurer un régime d'économie".

"Je regrette, a-t-il poursuivi, qu'en dépit de nombreux avertissements donnés par ceux qui ont l'ultime responsabilité de la répartition des deniers publics, avertissements auxquels de nombreux éditeurs et commentateurs ont fait écho, que malgré les hauts coûts des contribuables, certaines personnes et certains groupes continuent de rêver en couleur d'un système idéal dont le

un investissement mais une dépense que nous n'avons pas les moyens de nous permettre".

Entre autres exemples, le conférencier devait souligner: "Je veux bien aussi, pour assurer un enseignement de qualité, que le rapport maître-élève soit raisonnable et que la charge d'enseignement de chaque maître soit également raisonnable, mais je voudrais (sans préjuger des négociations de poursuivre M. Cardinal), que tous se rendent bien compte que toute variation d'une unité dans le rapport maître-élève ou dans le nombre d'heures de cours implique une variation de plusieurs millions de dollars annuellement et que nous n'avons pas les moyens, pas plus dans ce domaine que dans les autres, de nous placer à la tête de tous les pays, même pas au nom de la qualité de l'enseignement et du succès de la réforme scolaire".

Deux campus au lieu d'un campus géant à Sherbrooke!

page 3

coût serait hors de proportion avec les moyens dont nous disposons".

Et de se demander Me Jean-Guy Cardinal, devant les quelque 500 à 600 convives réunis dans un hôtel local pour fêter la nomination du député local Raymond Fréchette à la vice-présidence de l'Assemblée nationale: "Quand deux réalistes nous payent tout ce dont nous pourrions rêver, pas plus en éducation qu'en tout autre domaine. D'ailleurs, pas un pays au monde, devait préciser M. Cardinal, n'a les moyens de le faire et tous doivent adapter leurs objectifs aux impératifs de la réalité".

Le ministre de l'Éducation devait par la suite faire le bilan sommaire des services gouvernementaux, dont celui de l'éducation, "forcé" qu'il était par la conjoncture économique présente.

"En définitive, de dire M. Cardinal, chaque citoyen est responsable pour une part de la saine administration du système scolaire et chacun doit voir à ce que chaque dollar affecté à l'éducation en augmente le rendement, en qualité ou en quantité, sinon ce dollar n'est pas

Et poursuivant, M. Cardinal a affirmé dans le même sens: "Je ne suis pas convaincu que le budget du transport des élèves soit un indice de la qualité d'un système d'enseignement".

En terminant, le conférencier invitait à dit que le fait de mentionner certains phénomènes ou faits "devrait suffire à ramener à la réalité les rêveurs les plus idéalistes".

A Sherbrooke, Me Jean-Guy Cardinal était accompagné des ministres René Paul, député de Maskinongé et secrétaire de la province, et Armand Russell, député de Sherbrooke et ministre des Travaux publics, de même que de M. Gérard Lebel, député de Rivière-du-Loup et président de l'Assemblée nationale.

M. Claude Gosselin, député de Compton et ministre des Terres et Forêts à Québec, représentait le premier ministre de la province, Me Jean-Jacques Bertrand.

Plusieurs députés du Québec s'étaient donné rendez-vous à ce ralliement en l'honneur du député de Sherbrooke, dont le député Denis Bousquet, de St-Hyacinthe.

"Si les extrémistes veulent la violence le gouvernement répondra par la force"

Par Benoit Fortier

(Loubier)

THETFORD MINES — "Le gouvernement a le devoir et la responsabilité de la restauration de l'ordre et de la paix au Québec, et il est fermement résolu de passer à l'action. Si les auteurs des attentats à la bombe et les extrémistes, qui sont en train de saboter la réputation et l'avenir économique du Québec, veulent le dialogue de la violence, le gouvernement répondra par des mesures de force absolue et ne chancelera devant personne."

Telle est la catégorique affirmation faite hier soir à Thetford Mines par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et également titulaire du Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, Me Gabriel Loubier.

Poursuivant sa virulente dénonciation des fauteurs de trouble présentement à l'oeuvre dans la métropole, le ministre a rappelé que l'évolution que tous recherchent pour le Québec n'est sûre-

ment pas synonyme de "révolution". "Nous nous devons de mettre un coup de millions, hors d'état de nuire à notre économie et à notre avenir. Alors que le gouvernement dépense des millions pour drainer de nouvelles industries au Québec, ces pseudos socialistes s'attaquent à la Bourse de Montréal, la maison de toutes les compagnies canadiennes, le nerf de toutes les industries. Ce n'est pas de cette façon que les Québécois réussiront à créer un climat de confiance favorable aux investissements étrangers," de renchérir Me Loubier.

"Les gens sont écoeurés"

Le ministre, qui était le conférencier d'honneur à la manifestation monstre organisée pour rendre hommage au député Marc Bergeron, récemment promu aux fonctions de député délégué au Haut commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, a noté que les Québécois sont écoeurés

de la publicité néfaste dont ils font les frais dans les journaux étrangers. "Cette propagande laisse croire qu'au Québec, on ne rencontre plus que des bombes, et qu'il n'y a plus de sécurité, ni sur le plan économique, ni sur le plan social," a-t-il ponctué.

La panique créée par ces extrémistes, que le conférencier dit venir d'un peu partout, a pour effet de contaminer le climat de la province d'élever un barrage aux investissements étrangers.

"Qui va payer?"

"Qui va payer pour tous ces pots cassés et leurs néfastes résultats, sinon les contribuables de la province? C'est pourquoi il est urgent que ces derniers s'éveillent à la réalité pour prendre conscience de leurs responsabilités, et participer avec les autorités gouvernementales à l'assainissement du climat du Québec", de poursuivre le ministre.

Droits et devoirs

Dans une autre partie de son

exposé, M. Loubier a noté que le peuple a des droits, mais également des devoirs envers la communauté canadienne.

"En démocratie, a-t-il expliqué, l'Etat c'est le peuple, et lorsqu'on demande tout au gouvernement, ce dernier se voit contraint de procéder soit par voie de taxation, d'emprunt, ou de restriction des services déjà existants. Or, comme il y a des saturations que nous sommes à la veille d'atteindre au Québec, en matière de taxation, les contribuables se doivent donc de s'interroger sur ce qu'ils peuvent faire pour l'Etat, et pas uniquement se demander ce que le gouvernement peut faire pour eux."

Enfin, M. Loubier a longuement insisté sur la nécessité de la continuation du bénévolat au chapitre des loisirs. "Si, en créant le ministère des Loisirs et des Sports, le gouvernement devait provoquer la disparition du bénévolat dans cette sphère, cette législation constituerait une erreur flagrante," a-t-il conclu.

Nouvelles brèves

Alcool, alcool, alcool...

LAC-MEGANTIC, (GD) — La Sûreté du Québec a saisi dans un hôtel de la région une certaine quantité de boissons alcooliques en provenance de l'Ontario.

Il s'agissait de la première saisie du genre à être effectuée dans la région depuis la fin de la grève des employés de la Régie des Alcools du Québec.

Par ailleurs, on a découvert à Lac-Mégantic un alambic servant à la fabrication clandestine d'alcool.

L'alambic d'une capacité de trois pintes de même qu'une faible quantité d'alcool ont été saisis.

Une fouille en règle

MONTREAL, (PC) — M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, a déclaré hier que la police pourrait établir bientôt des postes de vérification afin de fouiller les véhicules et les piteux dans une tentative pour enrayer la vague actuelle d'attentats à la bombe dans la région de Montréal.

"Le meilleur moyen d'assurer la liberté privée et individuelle est d'assurer la sécurité collective", a-t-il dit dans une interview radiophonique.

Explosion dans un hôpital

MONTREAL, (PC) — Une explosion a ébranlé, hier, le sous-sol de l'hôpital Queen Mary pour les anciens combattants à Montréal, causé des lésardes dans un mur de béton et endommagé un puits d'ascenseur.

On ne rapporte aucun blessé.

Selon le ministre Marchand

Drummondville toujours dans la course pour l'aéroport

QUEBEC (Spéciale) — Selon M. Jean Marchand, ministre fédéral du développement rural, la décision quant à l'implantation du nouvel aéroport international sera prise d'ici un mois.

Même si M. Marchand n'a pas voulu répondre à la question à savoir s'il est vrai que le gouvernement fédéral préfère la rive nord à la rive sud, il a cependant auparavant fait savoir qu'il est faux qu'il ait confirmé la semaine passée qu'un site soit choisi sur la rive nord. M. Marchand a de plus fait savoir qu'aucun site n'est éliminé lorsque le journaliste lui a demandé s'il était vrai que Drummondville l'était.

M. Trudeau

Pour sa part, le premier ministre du Canada n'a répondu: "Vous n'avez pas l'intention de me faire travailler ce soir", à la question à savoir à quelle date la décision serait connue.

D'autre part, M. Trudeau a cependant dit au journaliste qu'il prendrait connaissance du texte qui lui avait été présenté la veille, à l'hôtel de ville favorisant l'emplacement de l'aéroport à Drummondville.

M. Cardinal

Pour sa part, M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation, en visite à Sherbrooke, a déclaré, concernant sa position quant au choix du site, qu'étant représentant du comté de Bagot, celui-ci serait intéressé à ce que le nouvel



Jean Marchand

quer que le cabinet n'a pas encore étudié la question et qu'il se ralliera à la décision de celui-ci lorsqu'elle sera prise.

AUJOURD'HUI DANS

LA TRIBUNE

Aile psychiatrique

Le pavillon des infirmières de l'hôpital St-Vincent-de-Paul à Sherbrooke sera converti en aile psychiatrique.

page 3

Un mémoire

Les autorités de l'hôpital St-Louis de Windsor ont parvenu à un mémoire au ministère de la Santé.

page 16

Accidents mortels

Au moins 15 morts survenues sur les routes du Canada au cours de la fin de semaine.

page 16

Pages

Annonces classées	14-15
Comiques	14-15
Décès et funérailles	15
Editorial	6
Féminine	7
Finance	8
Horoscope	15
Mots croisés	15
MOT-PERDU	8
Radio, TV et arts	13
Sherbrooke et région	2-3
Sports	9-10-11-12

Auto vs poteau d'électricité

SHERBROOKE — Une jeune fille a été légèrement blessée samedi avant midi lorsque l'auto dans laquelle elle prenait place a percuté contre un poteau d'électricité.

L'accident est survenu vers 10h45 a.m., boulevard Queen nord, à environ un demi mille des limites de la cité de Sherbrooke.

La blessée est Mlle Pierrette Grenier, 26 ans, 456, Notre-

Dame, Manchester, N.H. Elle a été transportée à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, mais a pu quitter cette institution après avoir reçu les premiers soins.

Mlle Grenier prenait place dans une automobile conduite par M. Renaud Therrien, 19 ans du 17, Curtis Line, à Bedford, N.H.

Les faits

M. Therrien a raconté qu'il se dirigeait vers le centre de la ville. Il aurait voulu dépasser le véhicule qui le précédait, mais juste au moment où ce dernier a voulu également dépasser le véhicule qui le précédait.

Plutôt que d'enfoncer l'arrière du véhicule qui le précédait et qui avait commencé à doubler, M. Therrien a préféré diriger son automobile vers un poteau d'électricité.

Les dommages à son automobile sont moyens.

Ne soyez plus gêné par UN DENTIER trop grand

Nombre d'usagers souffrent d'une gêne réelle parce que leurs dentiers bougent et parfois même tombent complètement. Ne vivez pas dans la crainte de voir ces vous arriver. Supprimez simplement votre dentier d'une petite quantité de **FASTETIL** poudre alcaline (non acide). Il devient mieux et son port sera plus confortable. Ne paient jamais, assainit l'haleine. La poudre **FASTETIL** se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

DEMANDE IMMEDIATEMENT — CÈDRE —

QUANTITE ILLIMITEE
COMME PAR LE PASSE, NOUS PAVONS LES MEILLEURS PRIX
BRUT — TOUTES DIMENSIONS — TOUTES LONGUEURS
CANADIAN SNOW FENCE LIMITEE
C. P. 643 — Chemin Ascot — Sherbrooke — Tél.: 819-567-7711

NOUS LOUONS PRESQUE TOUT !

- Chauffeferrets de 1,000 à 500,000 B.T.U.
- Échafaudages de toutes sortes.
- Casseurs de béton.
- "Compacteur".
- Scies à béton.
- 1001 autres items.

CENTRE DE LOCATION ET VENTES INC.

Georges FABI, président — Gilles FABI, gérant.
906, King Ouest — Sherbrooke 569-9641
569-9642

Il vous reste seulement 11 jours pour réduire vos impôts de 1968!

Si vous agissez dès maintenant, Investors peut encore vous aider à faire des économies sur vos dollars d'impôts de 1968. Comment? Au moyen d'un plan enregistré d'épargne-retraite. Un coup d'œil à votre formule d'impôt de 1968 vous démontrera que les paiements autorisés peuvent être déduits de votre revenu global. Vous économisez des dollars d'impôt dès maintenant tout en faisant se multiplier en vue d'un revenu intéressant lors de la retraite. Même si vous contribuez à une caisse-retraite collective, il se peut fort bien que vous puissiez bénéficier de cette déduction supplémentaire d'impôt. Pour avoir droit aux déductions d'impôt de 1968, les paiements doivent être faits avant le 28 février 1969. Renseignez-vous dès maintenant auprès de votre représentant Investors.

JIM PLANCHE

Gérant de la région de Sherbrooke
1567 ouest, rue King,
Sherbrooke—Tél.: 562-2653

GERANTS DE DIVISIONS

Don Pankavitch
Fabien Ares
Ross Planché

GERANTS DE DISTRICTS

Harry Mariasina
Gordon Conway
Morcus Lynch
Gilles Niquette

REPRESENTANTS

Lezer Cameron
J. Paul Pesant
Wilfrid Cadotte
Onil Lavigne
Gérard Lampron
Gordon Harmer
Gordon Bean
Réal Royer

Roch Pelissier
Wilfrid Dussault
Jeanne Ménard
Jean Lévesque
Gordon Haworth
Charles Gingras
Jack Cornett

Investors SYNDICATE LIMITED

ou MALLEZ CE COUPON

Sans obligation, s.v.p. faites-moi parvenir plus d'informations

NOM

ADRESSE

VILLE Tél.:

SOYEZ PRET POUR LE PRINTEMPS

Departement
separe
pour
messieurs

Les 25 premières personnes

a appeler

paieront

seulement

3.00
PAR
MOIS

GRATIS :

GARANTIE

Garantie de 1 an ou 10,000 km, whichever comes first.

Garantie de 2 ans ou 20,000 km, whichever comes first.

Garantie de 3 ans ou 30,000 km, whichever comes first.

Garantie de 4 ans ou 40,000 km, whichever comes first.

Garantie de 5 ans ou 50,000 km, whichever comes first.

Garantie de 6 ans ou 60,000 km, whichever comes first.

Garantie de 7 ans ou 70,000 km, whichever comes first.

Garantie de 8 ans ou 80,000 km, whichever comes first.

Garantie de 9 ans ou 90,000 km, whichever comes first.

Garantie de 10 ans ou 100,000 km, whichever comes first.

Garantie de 11 ans ou 110,000 km, whichever comes first.

Garantie de 12 ans ou 120,000 km, whichever comes first.

Garantie de 13 ans ou 130,000 km, whichever comes first.

Garantie de 14 ans ou 140,000 km, whichever comes first.

Garantie de 15 ans ou 150,000 km, whichever comes first.

Garantie de 16 ans ou 160,000 km, whichever comes first.

Garantie de 17 ans ou 170,000 km, whichever comes first.

Garantie de 18 ans ou 180,000 km, whichever comes first.

Garantie de 19 ans ou 190,000 km, whichever comes first.

Garantie de 20 ans ou 200,000 km, whichever comes first.

Garantie de 21 ans ou 210,000 km, whichever comes first.

Garantie de 22 ans ou 220,000 km, whichever comes first.

Garantie de 23 ans ou 230,000 km, whichever comes first.

Garantie de 24 ans ou 240,000 km, whichever comes first.

Garantie de 25 ans ou 250,000 km, whichever comes first.

Garantie de 26 ans ou 260,000 km, whichever comes first.

Garantie de 27 ans ou 270,000 km, whichever comes first.

Garantie de 28 ans ou 280,000 km, whichever comes first.

Garantie de 29 ans ou 290,000 km, whichever comes first.

Garantie de 30 ans ou 300,000 km, whichever comes first.

Garantie de 31 ans ou 310,000 km, whichever comes first.

Garantie de 32 ans ou 320,000 km, whichever comes first.

Garantie de 33 ans ou 330,000 km, whichever comes first.

Garantie de 34 ans ou 340,000 km, whichever comes first.

Garantie de 35 ans ou 350,000 km, whichever comes first.

Garantie de 36 ans ou 360,000 km, whichever comes first.

Garantie de 37 ans ou 370,000 km, whichever comes first.

Garantie de 38 ans ou 380,000 km, whichever comes first.

Garantie de 39 ans ou 390,000 km, whichever comes first.

Garantie de 40 ans ou 400,000 km, whichever comes first.

Garantie de 41 ans ou 410,000 km, whichever comes first.

Garantie de 42 ans ou 420,000 km, whichever comes first.

Garantie de 43 ans ou 430,000 km, whichever comes first.

Garantie de 44 ans ou 440,000 km, whichever comes first.

Garantie de 45 ans ou 450,000 km, whichever comes first.

Garantie de 46 ans ou 460,000 km, whichever comes first.

Garantie de 47 ans ou 470,000 km, whichever comes first.

Garantie de 48 ans ou 480,000 km, whichever comes first.

Garantie de 49 ans ou 490,000 km, whichever comes first.

Garantie de 50 ans ou 500,000 km, whichever comes first.

Garantie de 51 ans ou 510,000 km, whichever comes first.

Garantie de 52 ans ou 520,000 km, whichever comes first.

Garantie de 53 ans ou 530,000 km, whichever comes first.

Garantie de 54 ans ou 540,000 km, whichever comes first.

Garantie de 55 ans ou 550,000 km, whichever comes first.

Garantie de 56 ans ou 560,000 km, whichever comes first.

Garantie de 57 ans ou 570,000 km, whichever comes first.

Garantie de 58 ans ou 580,000 km, whichever comes first.

Garantie de 59 ans ou 590,000 km, whichever comes first.

Garantie de 60 ans ou 600,000 km, whichever comes first.

Garantie de 61 ans ou 610,000 km, whichever comes first.

Garantie de 62 ans ou 620,000 km, whichever comes first.

Garantie de 63 ans ou 630,000 km, whichever comes first.

Garantie de 64 ans ou 640,000 km, whichever comes first.

Garantie de 65 ans ou 650,000 km, whichever comes first.

Garantie de 66 ans ou 660,000 km, whichever comes first.

Garantie de 67 ans ou 670,000 km, whichever comes first.

Garantie de 68 ans ou 680,000 km, whichever comes first.

Garantie de 69 ans ou 690,000 km, whichever comes first.

Garantie de 70 ans ou 700,000 km, whichever comes first.

Garantie de 71 ans ou 710,000 km, whichever comes first.

Garantie de 72 ans ou 720,000 km, whichever comes first.

Garantie de 73 ans ou 730,000 km, whichever comes first.

Garantie de 74 ans ou 740,000 km, whichever comes first.

Garantie de 75 ans ou 750,000 km, whichever comes first.

Garantie de 76 ans ou 760,000 km, whichever comes first.

Garantie de 77 ans ou 770,000 km, whichever comes first.

Garantie de 78 ans ou 780,000 km, whichever comes first.

Garantie de 79 ans ou 790,000 km, whichever comes first.

Garantie de 80 ans ou 800,000 km, whichever comes first.

Garantie de 81 ans ou 810,000 km, whichever comes first.

Garantie de 82 ans ou 820,000 km, whichever comes first.

Garantie de 83 ans ou 830,000 km, whichever comes first.

Garantie de 84 ans ou 840,000 km, whichever comes first.

Garantie de 85 ans ou 850,000 km, whichever comes first.

Garantie de 86 ans ou 860,000 km, whichever comes first.

Garantie de 87 ans ou 870,000 km, whichever comes first.

Garantie de 88 ans ou 880,000 km, whichever comes first.

Garantie de 89 ans ou 890,000 km, whichever comes first.

Garantie de 90 ans ou 900,000 km, whichever comes first.

Garantie de 91 ans ou 910,000 km, whichever comes first.

Garantie de 92 ans ou 920,000 km, whichever comes first.

Garantie de 93 ans ou 930,000 km, whichever comes first.

Garantie de 94 ans ou 940,000 km, whichever comes first.

Garantie de 95 ans ou 950,000 km, whichever comes first.

Garantie de 96 ans ou 960,000 km, whichever comes first.

Garantie de 97 ans ou 970,000 km, whichever comes first.

Garantie de 98 ans ou 980,000 km, whichever comes first.

Garantie de 99 ans ou 990,000 km, whichever comes first.

Garantie de 100 ans ou 1,000,000 km, whichever comes first.

Garantie de 101 ans ou 1,010,000 km, whichever comes first.

Garantie de 102 ans ou 1,020,000 km, whichever comes first.

Garantie de 103 ans ou 1,030,000 km, whichever comes first.

Garantie de 104 ans ou 1,040,000 km, whichever comes first.

Garantie de 105 ans ou 1,050,000 km, whichever comes first.

Garantie de 106 ans ou 1,060,000 km, whichever comes first.

Garantie de 107 ans ou 1,070,000 km, whichever comes first.

Garantie de 108 ans ou 1,080,000 km, whichever comes first.

Garantie de 109 ans ou 1,090,000 km, whichever comes first.

Garantie de 110 ans ou 1,100,000 km, whichever comes first.

Garantie de 111 ans ou 1,110,000 km, whichever comes first.

Garantie de 112 ans ou 1,120,000 km, whichever comes first.

Garantie de 113 ans ou 1,130,000 km, whichever comes first.

Garantie de 114 ans ou 1,140,000 km, whichever comes first.

Garantie de 115 ans ou 1,150,000 km, whichever comes first.

Garantie de 116 ans ou 1,160,000 km, whichever comes first.

Garantie de 117 ans ou 1,170,000 km, whichever comes first.

Garantie de 118 ans ou 1,180,000 km, whichever comes first.

Garantie de 119 ans ou 1,190,000 km, whichever comes first.

Garantie de 120 ans ou 1,200,000 km, whichever comes first.

Garantie de 121 ans ou 1,210,000 km, whichever comes first.

Garantie de 122 ans ou 1,220,000 km, whichever comes first.

Garantie de 123 ans ou 1,230,000 km, whichever comes first.

Garantie de 124 ans ou 1,240,000 km, whichever comes first.

Garantie de 125 ans ou 1,250,000 km, whichever comes first.

Garantie de 126 ans ou 1,260,000 km, whichever comes first.

Garantie de 127 ans ou 1,270,000 km, whichever comes first.

Garantie de 128 ans ou 1,280,000 km, whichever comes first.

Garantie de 129 ans ou 1,290,000 km, whichever comes first.

Garantie de 130 ans ou 1,300,000 km, whichever comes first.

Garantie de 131 ans ou 1,310,000 km, whichever comes first.

Garantie de 132 ans ou 1,320,000 km, whichever comes first.

Garantie de 133 ans ou 1,330,000 km, whichever comes first.

Garantie de 134 ans ou 1,340,000 km, whichever comes first.

Garantie de 135 ans ou 1,350,000 km, whichever comes first.

Garantie de 136 ans ou 1,360,000 km, whichever comes first.

Garantie de 137 ans ou 1,370,000 km, whichever comes first.

Garantie de 138 ans ou 1,380,000 km, whichever comes first.

Garantie de 139 ans ou 1,390,000 km, whichever comes first.

Garantie de 140 ans ou 1,400,000 km, whichever comes first.

Garantie de 141 ans ou 1,410,000 km, whichever comes first.

Garantie de 142 ans ou 1,420,000 km, whichever comes first.

Garantie de 143 ans ou 1,430,000 km, whichever comes first.

Garantie de 144 ans ou 1,440,000 km, whichever comes first.

Garantie de 145 ans ou 1,450,000 km, whichever comes first.

Garantie de 146 ans ou 1,460,000 km, whichever comes first.

Garantie de 147 ans ou 1,470,000 km, whichever comes first.

Garantie de 148 ans ou 1,480,000 km, whichever comes first.

Garantie de 149 ans ou 1,490,000 km, whichever comes first.

Garantie de 150 ans ou 1,500,000 km, whichever comes first.

Garantie de 151 ans ou 1,510,000 km, whichever comes first.

Garantie de 152 ans ou 1,520,000 km, whichever comes first.

Garantie de 153 ans ou 1,530,000 km, whichever comes first.

Garantie de 154 ans ou 1,540,000 km, whichever comes first.

Garantie de 155 ans ou 1,550,000 km, whichever comes first.

Garantie de 156 ans ou 1,560,000 km, whichever comes first.

Garantie de 157 ans ou 1,570,000 km, whichever comes first.

Garantie de 158 ans ou 1,580,000 km, whichever comes first.

Garantie de 159 ans ou 1,590,000 km, whichever comes first.

Garantie de 1

OPINIONS

sur le vif

Que pensez-vous des bombes et de la violence qui éclatent au Québec ?

SHERBROOKE — Que pensez-vous des bombes et de la violence qui éclatent au Québec depuis quelques semaines ?

M. André DeSève, Rock Forest: "On ne peut absolument pas admettre un tel état de fait, car on ne peut vivre dans un régime de terreur. Qui est en-dessous de ces bombes ? Difficile à dire, mais il s'agit



M. André DeSève

surement d'un petit groupe. Les autorités ont peut-être quelques torts, mais les promoteurs de troubles dépassent les bornes".

M. Bob Pastore, Lennoxville: "Ce n'est sûrement pas une bonne chose. Je pense que les juges ne sont pas assez sévères envers les délinquants. Prenez le cas de sir George Williams: les coupables auront une sentence minime. Je pense aussi que l'autorité laisse pourrir les problèmes. Les policiers auraient dû s'occuper de ce cas-là aussitôt que l'occupation a commencé".



M. Bob Pastore

Mme Florence Veilleux, 1426 l'Acadie: "Je suis contre toute violence. Je pense que ces actes sont le fait d'une simple minorité irrationnelle qui n'agit pas de cette façon-là si elle allait au fond des choses. Si j'étais à la tête du gouvernement, je ferais quelque chose pour donner la frousse à ces gens".

M. Jack Hawkins, rue Québec: "Je suis complètement contre. Il n'est pas logique qu'une population souffre pour une minorité de gens qui font peur à tout le monde. C'est le temps que la population se réveille et se dresse contre un tel état de chose. Le gou-

vernement ne peut pas rien faire seul."

M. Roger Langlois, Waterville: "Je pense que c'est ridicule. Qu'est-ce que ça va leur donner à ces gens-là ? Ils ne font que détruire et c'est tout le monde qui devra payer la note. Mais le peuple ne peut malheureusement rien faire. C'est au gouvernement à le protéger."



M. Roger Langlois

M. Gordon Predeux, 224, Montclair: "Je pense que c'est l'idée de quelques immigrants. Le gouvernement devra se montrer très prudent à l'avenir avant d'accepter un immigré, sinon ça pourrait prendre une tournure épidémique".

Mme Jean-Claude Lussier, 1570, Parent: "Il y a trop de terrorisme. Je pense que le Québec se dirige vers une révolution. On se demande si Sherbrooke sera éparpillée. Il faudrait que les policiers soient plus sévères et qu'il y ait des enquêtes approfondies et une meilleure coordination



M. Gordon Predeux

entre chaque corps policier. Si jamais les auteurs de troubles sont arrêtés, j'espère que les juges seront extrêmement sévères à leur endroit".

M. Maurice Prince, 401, Terrell: "Je crois qu'il s'agit d'une certaine catégorie de gens qui veulent se venger par leurs propres moyens parce qu'ils voudraient organiser la société à leur goût. Le gouvernement devrait faire une enquête approfondie et condamner les coupables, tout en étant humanitaire avec ces gens-là. On pourrait sans doute les réorienter car il ne faut pas répondre à la violence par la violence".

A l'hôpital St-Vincent-de-Paul

Transformation du pavillon des infirmières en aile psychiatrique

Par GUY ROY

SHERBROOKE. (Exclusif à La Tribune) — Le pavillon des infirmières de l'hôpital St-Vincent-de-Paul sera appelé, d'ici juin 1970, à être transformé en aile psychiatrique qui contiendra 150 lits.

Déjà, à l'heure actuelle, le deuxième étage du pavillon est consacré à la psychiatrie et un autre étage devrait être transformé d'ici un mois.

Voilà la nouvelle que La Tribune a apprise en exclusivité en fin de semaine, lors d'une entrevue avec le Dr Alexandre Kindy, en charge du département de la psychiatrie à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, de Sherbrooke.

Cette nouvelle met donc fin aux diverses rumeurs qui circulaient dans différents milieux sur l'avenir futur du pavillon des infirmières de l'hôpital St-Vincent-de-Paul, qui avait été bâti au coût de quelques millions de dollars.

Infirmières au CEGEP

On sait que les infirmières de l'hôpital précité quitteront ce pavillon définitivement en juin 1970 alors que les nouvelles élèves auront toutes gagné les rangs du CEGEP de Sherbrooke.

Présentement, il ne reste que deux groupes d'infirmières au pavillon et il n'en restera plus qu'un à compter de juin prochain.

Les étudiantes - infirmières de Sherbrooke ont déjà été avisées de poursuivre leur cours en logeant chez leurs parents et il ne reste plus au pavillon que les étudiantes - infirmières venant de l'extérieur de la Métropole des Cantons de l'Est.

Après avoir été ignorée durant plusieurs années, Sherbrooke deviendra ainsi un des centres psychiatriques les plus importants de la province, après Montréal et Québec.

Avec les 60 lits que se propose de présenter le Centre hospitalier universitaire à son ouverture définitive, le nombre de lits à la disposition de la psychiatrie, à Sherbrooke même, sera donc de 210 alors qu'il n'y en avait seulement quelques-uns il y a à peine deux mois.

pose de présenter le Centre hospitalier universitaire à son ouverture définitive, le nombre de lits à la disposition de la psychiatrie, à Sherbrooke même, sera donc de 210 alors qu'il n'y en avait seulement quelques-uns il y a à peine deux mois.

Instigateurs du projet

Les deux instigateurs de ce développement considérable qui fera de l'aile psychiatrique de l'hôpital St-Vincent-de-Paul le département le plus achalandé de cet hôpital, ont été les Drs Fernand Tanguay, directeur médical de l'hôpital en question, et Alexandre Kindy, présentement en charge du département de la psychiatrie au même hôpital.

Il y a quelques mois, une idée germa dans l'esprit du Dr Kindy. Il voulait établir un centre psychiatrique dans la région limitrophe de Sherbrooke, considérant que cette région était délaissée au point de vue psychiatrique.

Il a cherché des sites à Compton, à Sherbrooke, à Lennoxville et à Weedon, sans trouver une solution qui répondait vraiment au besoin.

Au pavillon

C'est à ce moment, il y a à peine quelques mois, qu'il a confié son problème au Dr Tanguay. Ce dernier lui a répondu: "Mais pourquoi chercher si loin? N'avons-nous pas tout ce qu'il nous faut avec le pavillon des infirmières?"

C'est ainsi que l'idée a germé rapidement dans l'esprit des médecins.

Ils ont fait part de leur désir au ministre provincial de la Santé qui s'est enthousiasmé immédiatement du projet. La réponse ne s'est pas fait attendre et par la bouche du Dr Jacques Gélinais, sous-ministre à la Santé, et du Dr Dominique Bédard, directeur des services psychiatriques de

la province de Québec, on révélait aux Drs Tanguay et Kindy que leur projet était complètement approuvé et qu'ils pouvaient y donner suite quand bon leur semblerait.

Première transformation

Enthousiasmés les Drs Tanguay et Kindy se sont mis immédiatement à l'ouvrage. Ils ont transformé le deuxième étage du pavillon des infirmières de l'hôpital St-Vincent-de-Paul en aile psychiatrique, aménageant 32 lits.

Deux jours après l'ouverture officielle du deuxième étage, tous les lits étaient remplis. C'est ce qui fait dire au Dr Kindy que le département sera rempli sans difficulté lorsqu'il sera terminé.

Projets

Aux 32 lits présentement occupés, une trentaine d'autres s'ajouteront d'ici quelques semaines alors qu'un autre département sera aménagé, portant ainsi la capacité de l'aile psychiatrique à 60 lits.

Lorsqu'une partie des étudiantes - infirmières aura terminé son cours en juin prochain, un troisième étage sera aménagé, portant ainsi le nombre de lits à environ 90.

Et enfin, en juin 1970, lorsque toutes les étudiantes - infirmières auront quitté le pavillon, les deux autres étages seront transformés, portant la capacité de ce département à quelque 150 lits.

Ce département deviendra alors le plus important de l'hôpital St-Vincent-de-Paul, compte tenu du fait qu'il a présentement 307 lits, y compris les 32 de l'aile psychiatrique. À la fin de l'aménagement, l'aile psychiatrique contiendra donc plus du tiers des lits de l'hôpital.

Genre de soins

Cette aile psychiatrique ne sera pas autonome de l'hôpital

St-Vincent-de-Paul, mais sera tout simplement un département de cet hôpital.

Le Dr Kindy a révélé que l'aile psychiatrique ne s'occupera pas des malades aigus, c'est-à-dire des malades aigus, le stage à l'hôpital ne doit pas dépasser deux mois et qui dure trois semaines en général. Le département de psychiatrie ne s'occupera pas des malades chroniques dont l'hospitalisation dure parfois plusieurs années.

Par ailleurs, tel que mentionné plus haut, le Centre hospitalier universitaire aura 60 lits à la disposition de la psychiatrie à son ouverture. Il en a présentement 12.

Or, d'après le Dr Kindy, il est absolument nécessaire que la région de Sherbrooke s'occupe également de ses malades mentaux chroniques.

On prévoit alors, d'ici quelques mois, la nomination d'un directeur régional de services psychiatriques. Ce directeur, avec ses aides, verra à centraliser les malades chroniques à un endroit et les malades aigus à un autre endroit, de façon à ce que tous les malades soient près de leur famille.

Coût

Même si le Dr Kindy n'a pas voulu avancer de chiffres, il est d'ores et déjà certain que la transformation du pavillon des infirmières de l'hôpital St-Vincent-de-Paul en aile psychiatrique ne coûtera que des "peccadilles" au ministère de la Santé, par rapport à ce qu'aurait coûté une construction neuve ou même l'aménagement d'un autre genre de construction.

L'hôpital St-Vincent-de-Paul a déjà placé ses transformations au budget général de l'hôpital, mais prévoit être remboursé par le ministère de la Santé.

Présentement, deux médecins psychiatres travaillent à

l'étage transformé, les Drs Alexandre Kindy et John Maloney et on prévoit qu'un personnel de plus de 10 personnes

ouvrera au pavillon une fois la transformation complétée.

Augmentation du nombre de cas

Maladies mentales: non... dépressions nerveuses: oui

SHERBROOKE. — D'après le Dr Alexandre Kindy, en charge du département de psychiatrie à l'hôpital St-Vincent-de-Paul, les permutations sociales que connaît le Québec depuis quelques années n'ont pas augmenté le nombre de malades mentaux dans la province.

Par contre, la vie trépidante vécue depuis 25 ans a en-

changé depuis une centaine d'années, mais plutôt les manifestations inhérentes aux maladies mentales.

La moyenne d'âge de ces malades est d'environ 30 ans. Il s'agit en majorité de gens ayant entre 25 et 40 ans. Toutefois, les hôpitaux psychiatriques reçoivent parfois des jeunes de 18 ans comme ils peuvent recevoir des gens de 50 ans.

La plupart des malades mentaux ont un quotient intellectuel supérieur à la moyenne et il s'agit souvent de premiers de classe.

Le Dr Kindy attribue cette situation au fait que certaines gens se cloisonnent trop dans une activité intellectuelle fébrile, délaissant les hobbies qui sont une nécessité pour l'équilibre mental.

Toutefois, la psychiatrie a évolué il y a plus de 100 ans et, dans l'esprit du Dr Kindy, le plus grand progrès qu'elle a pu faire a été d'abattre les tabous qui entouraient cette profession.

"Les gens ont maintenant beaucoup moins peur d'aller voir le psychiatre. Autrefois, on cachait les malades mentaux et le succès de leur guérison était sérieusement compromis lorsque ces malades recouraient aux soins d'un psychiatre".

Maintenant, les gens ont davantage confiance au psychiatre, vont le voir dès les premiers symptômes, ce qui facilite leur guérison.



Dr Alexandre Kindy

se une augmentation sensible des cas de dépressions nerveuses, cas de névrose plus que maladie mentale.

D'après le Dr Kindy, le nombre et les sortes de maladies mentales n'ont pas



FÊTE À M. RAYNALD FRÉCHETTE — Le député de Sherbrooke à l'Assemblée nationale, M. Raynald Fréchette, a été entouré de personnalités au cours d'une fête en son honneur, à Sherbrooke. Ci-haut, M. Laurent Dubé, maître de cérémonies des fêtes, M. Johnny Bourque, personnalité politique du comté de Sherbrooke, le président de l'Assemblée nationale, M. Gérard Lebel, de Rivière-du-

Loup, M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation et principal orateur hier soir, M. Claude Gosselin, ministre des Terres et Forêts, député du comté de Compton et représentant du premier ministre Jean-Jacques Bertrand, le héros de la rencontre, M. Raynald Fréchette, et MM. Armand Russell, député du comté de Shefford et ministre des Travaux publics, et Rémi Paul, député de Mas-

kinongé et secrétaire de la province. Dans la photo de droite, Mlle Colette Rioux, présidente du comité féminin de l'Association de l'Union nationale, dans le comté de Sherbrooke, épingle un oiseau à la boutonnière du plus bel homme du Québec, M. Cardinal. En gros plan, on reconnaît M. Claude Gosselin, qui a assisté amusé à la scène. (Photos La Tribune, par Studio Breta)

Deux campus polyvalents de 1,500 élèves au lieu d'un campus géant de 3,000 élèves ?

SHERBROOKE. — Profitant de son passage à Sherbrooke, à l'occasion d'une fête en l'honneur du nouveau vice-président de l'Assemblée nationale, M. Raynald Fréchette, le ministre de l'Éducation de la province, a soulevé le voile quant à l'avenir du futur campus polyvalent de l'ouest de la ville, à Sherbrooke.

Me Jean-Guy Cardinal s'est en effet demandé hier soir pourquoi construire un campus polyvalent de 3,000 élèves, alors qu'on pourrait prévoir deux campus de 1,500 places qui pourraient être adaptés aux besoins de la région qu'ils desserviraient.

Le ministre de l'Éducation a abordé ce problème d'intérêt local en aparté à une question d'économie possible sans affecter pour cela la qualité de l'enseignement ni le succès de la réforme scolaire au Québec.

Exemple

"Puisqu'il me faut me limiter, je ne donnerai qu'un seul exemple d'une particulière importance puisqu'il s'agit de la construction des écoles... Je crois qu'il est urgent d'attirer l'attention de tous les responsables de l'équipement scolaire sur un phénomène d'une extrême importance par ses répercussions inévitables sur l'utilisation des locaux scolaires."

"Personne n'ignore la baisse considérable des naissances dans le Québec, qui se continue de façon ininterrompue depuis plusieurs années. Je me demande cependant si l'on s'est arrêté à mesurer l'ampleur de ce phénomène et de ses con-

séquences sur la population scolaire, sur les écoles et le personnel enseignant nécessaires, de préciser M. Cardinal.

Par la suite, M. Cardinal devait donner des statistiques "de nature à nous faire réfléchir" ainsi qu'il le soulignait dans sa conférence.

Le ministre de l'Éducation a fait ressortir la baisse notable des naissances, puis s'est demandé combien de milliers de classes seraient vides dans quelques années, à ce même rythme?

Divers facteurs

C'est alors que M. Cardinal a combiné les facteurs démographiques, qu'il venait d'analyser, et les facteurs pertinents au problème du transport, pour se demander en définitive pourquoi construire un campus de 3,000 élèves dans l'ouest de la ville alors qu'on pourrait possiblement en construire deux de 1,500 places qui seraient mieux adaptés aux besoins.

Me Raynald Fréchette, au cours de sa propre allocution, a relevé ces paroles de M. Cardinal.

Tout en se gardant bien de tirer des conclusions de la question que s'était posée M. Cardinal, le député de Sherbrooke a toutefois vu l'importance du travail des divers groupements de la région qui s'étaient prononcés sur le problème du campus de l'ouest.

Lisant entre les lignes, Me Fréchette a souligné qu'il semblait bien qu'il était acquis qu'il n'y aurait pas de campus polyvalent de 3,000 places à Sherbrooke.

(Voir HOMMAGE, page 16, col. 1)

Hommage de 600 personnes à Fréchette

SHERBROOKE. — Quelque 500 à 600 personnes ont participé hier soir à un grand banquet en l'honneur du député du comté de Sherbrooke à l'Assemblée nationale, M. Raynald Fréchette, à l'occasion de sa récente nomination au poste de vice-président des débats.

Ministres et députés de plusieurs comtés de la province s'étaient donné rendez-vous à ce grand rassemblement qui réunissait également des délégations de partisans de quelques comtés environnants.

Au cours de son allocution, le ministre de l'Éducation du Québec, Me Jean-Guy Cardinal, n'a pas manqué de rendre hommage à Me Fréchette, le héros de la rencontre.

"M. le vice-président de l'Assemblée nationale, votre expérience, brève mais riche, vous a appris que c'est dans les moments difficiles que les chefs donnent toute leur mesure. L'Assemblée nationale, nous n'en doutons pas, connaîtra des heures graves qui vous permettront d'utiliser à plein toutes les ressources de votre compétence et de votre personnalité."

"Vos collègues et amis en ont l'assurance et c'est ce qu'ils ont voulu dire par la manifestation de ce soir", devait préciser M. Cardinal.

A-côtés du banquet

SHERBROOKE. — Me Laurent Dubé, présenté comme ami de cœur de Me Fréchette par le héros même de la soirée, a agi comme maître de cérémonie, au banquet qui s'est déroulé à l'hôtel New Sherbrooke.

La présidente du comité féminin de l'Union Nationale pour le comté de Sherbrooke, Mlle Colette Rioux, s'était gardée de la plus belle robe lors de la présentation de fleurs à Mme Jean-Guy Cardinal, et de boutonnières à MM. Fréchette et

(Voir BANQUET, page 16, col. 1)

Carnet King-Wellington
Redigé en collaboration

Les policiers de Sherbrooke ne font face à aucune épidémie de plaintes ou d'infractions ces temps-ci... en fait, il semblerait que ce soient les plaintes concernant la circulation des motos-neige en ville qui reviennent le plus souvent... mais encore là, la situation n'est pas épidémique et se compare avantageusement aux derniers hivers...

Il faudrait demander à Ernest Pelletier et Me Jean Rouillard de quoi ils se sont servis pour dîner leur petit "drink" lorsqu'ils ont rendu visite à Fernand Beaulieu sur son lit d'hôpital... l'histoire est fameuse... au sujet de Fernand, disons qu'il devra être complètement immobilisé durant au moins deux mois...

Yvon Ricard, qui enseigne au cours commercial, songerait à s'acheter une perruque pour mieux plaire aux jeunes filles à qui il enseigne...

A quoi pensent les jeunes malfaiteurs qui brisent les antennes des automobiles... dans la nuit de samedi à dimanche, trois citoyens de la 8e Avenue ont eu la désagréable surprise de trouver leur auto endommagée par des voyous: antennes arrachées et brisées... les autos étaient stationnées dans un "car port"... comme dirait Yvon Deschamps, "kosse sa donne" de faire cela

ABANDONNEZ-VOUS MARCEL KIROUAC POUR VOTRE HUILE A CHAUFFAGE ? NON! JAMAIS! OUVREZ LES PORTES AUX LIONS!

CONFIANCE INÉBRANABLE

MARCEL KIROUAC Limitée
HUILE A CHAUFFAGE

POURQUOI NOTRE SERVICE EST-IL LE MEILLEUR?

Parce que nous ne sommes ni le plus gros, ni le plus petit. — Nous avons les moyens nécessaires, et nous prenons le temps nécessaire.

219, Mont-Plaisant — 567-5251 — Sherbrooke, Qué.

AU TRUST ROYAL les comptes d'épargne rapportent toujours

5 1/2 %

De plus lors de l'ouverture de votre compte, si votre dépôt excède \$200 vous recevrez un magnifique dictionnaire Larousse

TRUST ROYAL

La compagnie de Trust la plus importante au Canada.

25 nord, rue Wellington, Sherbrooke, 569-9371



PREMIERS PRIX — L'Association chasse et pêche du Haut St-François distribuait en fin de semaine les prix aux gagnants de la pêche pour la saison. M. Joseph Robert s'est mérité le premier prix dans la catégorie du doré, M. Maurice Marquis dans la catégorie de l'achigan et M. Léger Robert, de Bishopton, dans la catégorie du brochet.

(Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

L'ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DU HAUT ST-FRANÇOIS REMET SES PRIX

EMMAUS-GRANBY
OEUVRE DE
L'ABBE PIERRE
65, RUE CENTRE,
GRANBY

Nous voulons liquider tout notre linge d'hiver, pourquoi ne pas profiter de bonnes affaires en linge et meubles usagés pour finir l'hiver.
Pour toute la famille.

Ouvert du Mardi au Vendredi de 9h. à 5h. heures.
Vendredi 9h. à 10h. du soir
Samedi 9h. à 4 heures.
Tél.: 372-1414

EAST ANGUS, (GP) — Les membres de l'Association chasse et pêche du Haut-St-François ont distribué les prix aux méritants de l'Association pour la saison 1968.

16 prix ont été décernés aux méritants et le premier prix pour la prise de la plus belle truite a été à André Nadeau, de Bishopton, avec une prise de 2 livres et 4 onces.

Dans la catégorie du doré, c'est Joseph Robert, d'East Angus, qui l'a remporté sur ses adversaires, avec une prise de 2 livres et 13 onces.

Dans la catégorie de l'achigan, c'est Maurice Marquis, avec une prise de 2 livres et 9 onces.

Dans la catégorie du brochet, Léger Robert, de Bishopton, s'est mérité le premier

prix avec une prise de 8 livres et 3 onces.

Dans la catégorie de la truite arc-en-ciel, Gérard Gosselin s'est mérité le premier prix avec une prise de 13 onces et dans la catégorie de la truite brune, c'est le président Gilles Bibeau qui l'emporta avec une prise de 14 onces.

Dans le même ordre, les 2e et 3e prix ont été mérités par Michel Gosselin, 2 livres et 10 onces, Yvon Lessard, 2 livres et 8 onces, Armand Desruisseaux, 7 livres et 12 onces, Aimé Gosselin, 10 onces, Victor Gravel, de Bishopton, 2 livres et 4 onces, Pierre Nadeau, de Bishopton, 8 livres, Gérard Gosselin, 2 livres et 9 onces, Yvon Lessard, 2 livres et 1 once et G. Rolfe, 2 livres et 5 onces. Tous se sont mérités un prix, gracieuseté de l'Association.

Deux blessés légers dans une collision à Sherbrooke

SHERBROOKE — Deux personnes ont été légèrement blessées samedi soir, vers 6 heures, lorsque deux automobiles sont entrées en collision à l'angle de la 7e Avenue et de la rue Chalifoux.

Les blessés sont Mme Emile Gaboury, 56 ans, du 960 Long-Sault, et M. Guy-Jacques Marois, 25 ans, du 460 Albalan.

Mme Gaboury a été transportée à l'Hôtel-Dieu par les ambulanciers de la maison Duranleau et Jalbert. Elle a pu regagner son foyer après avoir reçu les premiers soins. Pour sa part, M. Marois n'a pas été conduit à l'hôpital. Ils ont subi tous deux des contusions.

L'accident est survenu lorsque les autos de M. Gaboury et de M. Marois sont venues en collision à l'intersection de la 7e Avenue et de la rue Chalifoux.

M. Gaboury circulait rue Chalifoux et M. Marois sur la 7e Avenue et d'après M. Gaboury, M. Marois lui aurait coupé le chemin en plein milieu de l'intersection.

Tout le devant de l'auto de M. Gaboury et tout le côté droit de celle de M. Marois ont été endommagés.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les équipes de hockey de Lewiston qui évoluaient en fin de semaine à Lac-Mégantic, ont fourni un spectacle hautement apprécié des amateurs... notre sport national jouit d'une faveur de plus en plus grande de l'autre côté du 45e parallèle.

O-O-O-O-O
Les préparatifs du Carnaval d'hiver vont bon train à Lac-Mégantic... présente selon une formule tout à fait nouvelle, le Carnaval veut cette année aller au-devant des gens plutôt que de les solliciter... les responsables de cette semaine de festivités espèrent ainsi recevoir un appui plus tangible de la part du public... Le nombre des accidents de la route continue d'augmenter de façon alarmante dans la région et déjà un enfant a perdu la vie...

Hommage à l'ancien curé de Stoke

STOKE (O.L.) — La population de Stoke a rendu hommage à leur ancien pasteur, M. l'abbé Louis-Emile Poulin, décédé, le 25 mai 1968.

Dimanche, date anniversaire de la naissance de M. l'abbé Poulin, son successeur, M. l'abbé Georges Léveillé, a célébré la grande-messe à son intention.

La chorale a interprété des chants polyphoniques. Ainsi, la famille paroissiale de Stoke a tenu à s'unir aux membres de la famille Poulin à cette journée anniversaire.



MINI-DUCHESSES — Les citoyens de Bishopton ont choisi cette année quatre mini-duchesses en vue d'élire une reine pour leur carnaval qui débutera le 16 février pour se terminer le 15 mars par le couronnement de la reine qui sera suivi d'une soirée récréative. Dans l'ordre, Nancy Vintinner, Louise Cloutier, Charlotte Boulet et la toute jeune Louise Leclerc.

(Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Innovation à Bishopton: quatre mini-duchesses au titre de reine

BISHOPTON (JL) — Le carnaval de Bishopton s'est ouvert officiellement hier par la présentation des quatre mini-duchesses, Mlles Charlotte Boulet, Louise Leclerc, Nancy Vintinner et Louise Cloutier.

Chaque duchesse était accompagnée de son intendante, soit Hélène Gosselin pour Charlotte Boulet, Nicole Bélisle pour Nancy Vintinner, Micheline Nadeau pour Louise Leclerc et Carole Cloutier pour Louise Cloutier.

Les duchesses sont sous la direction de Mme Ephrem Robert.

M. François Bélisle est président du comité des loisirs et M. Léger Robert est président des ligues de hockey.

Justement, en parlant de hockey, les quatre clubs de ballon - balai de Bishopton viennent de terminer leur calendrier régulier et le classement est le suivant: Castors 16 points, Lynx 14 points, Lions 12 points et Aigles 3 points.

Les semi-finales ont débuté hier. Les joutes auront lieu le dimanche après-midi et le mercredi soir.

Il y aura aussi une ballade en traineaux. La date de cette activité reste à déterminer.

Le carnaval se terminera le 15 mars par une soirée récréative avec le couronnement de la reine.



COURONNEMENT — Le couronnement de la reine du carnaval d'Ascot Corner s'est déroulé samedi soir lors de la grande danse du couronnement qui avait lieu à la salle du collège. La nouvelle reine, Diane Ash, reçoit sa couronne des mains de la reine 1968, Michelle Richard, d'Ascot Corner.

(Photo La Tribune, par Mme G. Pomerleau)

Jeune fille grièvement blessée dans une collision à St-Robert

Cours de recyclage à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC (GD) — Une autre série de cours de recyclage à l'intention des adultes qui désirent parfaire leur formation académique commencera aujourd'hui à Lac-Mégantic.

Ces cours sont organisés par le ministère canadien de la Main-d'Oeuvre en collaboration avec le Service de l'éducation permanente de la Commission scolaire régionale de l'Estrie.

Donnés au niveau des septième, huitième, neuvième et dixième années, les cours aux adultes portent sur le français, l'anglais, les mathématiques et les sciences expérimentales.

LAC - MEGANTIC, (GD) — Mlle Rita Lachance, de St-Robert - Bellarmin, a été grièvement blessée lorsqu'elle a été happée par une automobile alors qu'elle circulait à pied, à la sortie de ce village situé à quelque 25 milles de Lac-Mégantic.

La jeune fille qui est âgée de 19 ans, a été transportée d'urgence dans un hôpital de la Vieille Capitale. Son état serait considéré comme assez sérieux. Elle souffrirait d'une fracture du crâne et de multiples lésions.

La Sûreté du Québec a été mandée sur les lieux et les agents du poste de Lac-Mégantic ont procédé aux constatations habituelles.

Arrestation d'un Montréalais qui semait le désordre...

Lac-Mégantic, (GD) — La Sûreté municipale a procédé à l'arrestation d'un Montréalais qui semait le désordre dans un établissement public.

L'individu qui est une vieille connaissance des policiers municipaux, a été incarcéré. Il devra répondre à l'accusation d'avoir troublé la paix dans un endroit public.

Accrochages — Une automobile qui sortait d'une entrée a accroché un véhicule qui circulait rue Laval, près de la sortie Nord de la ville.

Personne n'a été blessé mais les dommages atteignent les \$350.

Un autre accrochage survenu dans une courbe sur la route de la Dam a causé des dommages estimés à \$300.

Enfin, deux automobiles ont subi des pertes matérielles évaluées à \$275 dans un troisième accrochage qui s'est produit samedi dans les limites de la ville.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a coffré un automobiliste américain impliqué dans un accident de la route. Cet individu aurait conduit son automobile à l'extrême gauche de la route.

Il ne reste que **QUELQUES JOURS** pour participer à la **TAXE VOLONTAIRE de février**

"As-tu envoyé ton \$2"

Vous pouvez gagner le grand prix de

\$100,000

ou un des 152 autres prix de \$10,000, \$5,000, \$1,000, \$500 et \$250. En tout, 153 prix en lingots d'argent!

Postez ce bon immédiatement

C'est si facile de participer!

1. Remplissez la formule ci-dessous. (Vous pouvez aussi utiliser n'importe quelle autre formule, même un bout de papier sur lequel vous inscrivez vos nom et adresse).

2. Joignez-y un chèque, un mandat de poste ou autre, payable à l'ordre de la **Ville de Montréal**. Participez autant de fois que vous le voulez. Indiquez bien le ou les mois que vous choisissez pour participer. Pour contribuer ce mois-ci, les formules doivent être reçues au plus tard le dernier jour du mois, à minuit.

3. Présentez votre formule à une Caisse populaire ou faites parvenir le tout dans une enveloppe adressée à: **Taxe volontaire de la Ville de Montréal** Casier postal 9999, Montréal 101, Canada. Pour renseignements, écrivez à la même adresse.

DÉCOUPER ICI ET ENVOYER CE BON IMMÉDIATEMENT
La Ville de Montréal postera un reçu officiel à chaque participant.

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal
Casier postal 9999
Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE: _____

NOM _____ (EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE _____ (NUMÉRO) (RUE) (APP.)

VILLE _____ ZONE POSTALE _____ PROVINCE _____ PAYS _____

TELEPHONE _____

021 - 06

\$2 ou MULTIPLE de \$2

VEUILLEZ INDIQUER LES MOIS À LA VILLE DE MONTRÉAL, QUE VOUS CHOUZ.

JANV.	JUL.
FÉV.	AOÛT.
MARS.	SEPT.
AVRIL.	OCT.
MAI.	NOV.
JUN.	DÉC.

CHÈQUE ☐ MANDAT ☐ AUTRE ☐

Vous appelez, nous transportons.

A peu près partout où vous voulez.

Pour la collecte des colis, composez

569-9053

Messageries CN

un BEAU GESTE est toujours apprécié

Gros Gin distillé et aromatisé d'après une vieille recette hollandaise

R.A.Q. — No 165C - 40 onces
165B - 25 onces 165A - 10 onces

Un produit des Distillateurs du Québec Ltée, Valleyfield

SHERBROOKE, LUNDI, 17 FEVRIER 1969

5

Rétrospective des réalisations à Acton depuis quelques années

ACTON VALE, (DNC). — Dans un communiqué émis à l'issue de la dernière réunion mensuelle régulière du conseil de ville d'Acton Vale, M. Henri Boisvert souligne que malgré les nombreuses réalisations accomplies dans cette ville depuis quelques années, les contribuables n'auront pas à faire face à une augmentation de taxes en 1969.

Parmi ces réalisations, le maire Boisvert cite entre autres l'achat d'un camion à incendie équipé des accessoires les plus modernes; l'amélioration du service d'égout dans le quartier nord afin qu'il y ait une meilleure distribution, on a installé 4,000 pieds de nouvelle conduite. On a aussi procédé à l'achat d'un appareil pour dégrèler les conduites d'eau.

En ce qui concerne les loisirs, M. Boisvert a fait mention d'une importante amélioration en domaine gracie à la construction d'un Centre sportif.

Eclairage

Le maire d'Acton Vale souligne que depuis 1966, la ville a commencé l'installation de lumières au mercure et ce changement s'est effectué tous les ans pour se terminer cette année. Ce nouveau système, comme à peu près partout, compte la population d'Acton Vale, fournit un éclairage par-

fait. Au mois de décembre 1965, fait remarquer M. Boisvert, la ville dépensa \$6,900 pour l'éclairage des rues. Au 31 décembre dernier, l'éclairage coûtait \$21,356.51.

Voie

Au domaine de la Voie, le premier magistrat d'Acton Vale cite un aperçu des améliorations apportées, au coin des rues Ricard et Du Marché; on a effectué des achats de terrains du Canadian National; de la Coopérative Agricole et de la Cie de Caoutchouc d'Acton Vale Ltée et finalement on a ouvert des rues dans le quartier Nord. On a en outre fait paver plusieurs rues de la ville à des conditions fort économiques.

La ville a aussi fait l'acquisition d'une pelle sur roues qui est des plus utiles pour divers travaux. On a échangé la soufflerie acquise par la ville en 1958 pour un modèle plus récent.

Terminant son communiqué, le maire Boisvert a tenu à remercier tous les membres du conseil, qui par leurs nombreuses soirées passées à l'hôtel de ville, ont contribué à l'amélioration de notre ville. Selon M. Boisvert, la population devrait coopérer avec le Conseil et que par ses critiques constructives, elle contribue à faire d'Acton Vale, "une ville où il fait bon vivre."

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (JD). — Le bureau de poste de Manseau a reçu la visite nocturne de voleurs dans la nuit de vendredi à samedi. Un billet de \$10 a été rapporté disparu...

Les membres de la Chambre de commerce d'Arthabaska visitaient hier les locaux de la nouvelle Ecole du meuble et du bois œuvre de Victoriaville.

M. Louis-Arthur Leblanc a procédé à l'ouverture de son bar-salon et la nouvelle salle à manger du "Pavillon" samedi soir. Plusieurs invités avaient répondu à son invitation.

"Journée d'études" de 2,000 étudiants en faveur d'un CEGEP à Drummondville

par Doris G. POUDRIER

DRUMMONDVILLE. — Prés de 2,000 étudiants drummondvillois participent aujourd'hui à une grande manifestation pour attirer l'attention du public et du gouvernement sur le fait que Drummondville n'a pas de CEGEP et cela en dépit du fait que la population étudiante au niveau du collégial sera de 765 en septembre 1969. A l'exemple de leurs aînés, les étudiants défilent aujourd'hui leur cours pour déclencher à leur tour, "une journée d'études".

Les étudiants du Consortium et du secondaire V ont toutefois promis que les ma-

nifestations de la journée se dérouleront dans le calme et l'ordre. "Nous ne voulons pas créer de désordre, nous voulons simplement que Québec examine consciencieusement les revendications que nous formulons depuis trois ans", déclarent les organisateurs de la "journée d'études".

C'est à la suite d'une réunion des présidents d'écoles secondaires qu'il fut décidé d'organiser des manifestations. Les étudiants ont commenté à mettre en application leur nouveau plan d'action lors de l'inauguration de la polyvalente d'Acton Vale par le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal.

A cette occasion, les étu-

dants ont réussi à attirer l'attention du ministre sur leur problème. Toutefois, les 1,000 personnes présentes à cette manifestation du 2 février ont acquis la certitude que les Drummondvillois devaient passer à l'action s'ils désiraient réellement un CEGEP.

Le ministre de l'Éducation a promis aux étudiants qu'il leur dirait d'ici le 28 février si oui ou non Drummondville aurait un CEGEP. Cette promesse que les étudiants ont arrachée au ministre de l'Éducation n'est pas la première à être formulée par les hautes autorités gouvernementales. C'est pourquoi les étudiants ont décidé que d'ici le 28 fé-

vrier, le ministre de l'Éducation sera continuellement harcelé par les revendications des Drummondvillois.

Offensive

Quelque 2,000 étudiants déclenchent aujourd'hui une grande offensive. Ce matin, les jeunes du niveau collégial et du secondaire V ne suivront pas leur cours habituel. Ils consacreront l'avant-midi à discuter entre eux des problèmes suscités par les autorités gouvernementales à cause de l'absence d'un Collège d'enseignement général et professionnel à Drummondville.

Après dîner, les contestataires se rassembleront à 12h 45

au Centre civique. Les jeunes effectueront alors une marche pour se rendre du Centre civique au Centre culturel de Drummondville. Au cours de ce défilé, les étudiants crieront des slogans et brandiront des pancartes. Là encore, les organisateurs nous ont assuré que tout se déroulerait dans l'ordre.

Une fois la marche terminée, les étudiants prendront possession du Centre culturel pour poursuivre leur "journée d'étude". Cette prise de possession pacifique se fera avec l'assentiment des autorités du Centre culturel.

Documentation Afin de se documenter sur la bonne marche d'un CEGEP

autonome ou associé, les étudiants ont pris l'initiative d'inviter des représentants des CEGEP de Trois-Rivières et de Sherbrooke. Les jeunes ont obtenu la confirmation que ces deux CEGEP délégueraient un de leurs membres pour les entretenir sur les rouages d'un Collège d'enseignement général et professionnel.

Cette "journée d'études" devrait prendre fin vers 3h. 30 si l'horaire des différentes manifestations est respecté. Les étudiants sont confiants de s'attirer la sympathie du public et de sensibiliser le gouvernement à leur problème en organisant une "journée d'études" pacifique.



EMBARDEE — Un accident spectaculaire s'est produit sur la Trans-Canada samedi midi. Deux Montréalais ont été grièvement blessés lorsque la voiture dans laquelle ils prenaient place quitta la chaussée, traversa le terre-plein, capota et s'arrêta finalement sur l'accotement de l'autre voie. L'automobile est une perte complète.

Deux blessés dans une embardée spectaculaire

DRUMMONDVILLE, (DGP). — Deux personnes ont été grièvement blessées vers 12h 15, samedi après-midi, alors que la voiture conduite par le Dr Joseph Elie a fait une embardée spectaculaire sur la Trans-Canada, à la hauteur du pont de la rivière St-François. Les deux blessés résident à Montréal.

La voiture du Dr Elie a quitté la voie principale, traversé le terre-plein pour finalement s'arrêter sur l'accotement de l'autre voie. Au moment de l'accident, la Trans-Canada était très peu achalandée. C'est ce qui a permis d'éviter une tragédie routière.

Les deux blessés, le Dr Joseph Elie

et Mme veuve Alvie Zoubib, ont été transportés d'urgence à l'hôpital Ste-Croix, par les ambulanciers de la Maison Prudentia. En dépit de la gravité de leurs blessures, l'état des deux accidentés n'est pas considéré comme critique.

Apparemment, l'accident serait attribuable au fait que le conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule. Les constatations d'usage ont été faites par M. Normand Benoit, de la Sûreté du Québec, détachement de Drummondville.

La voiture des deux accidentés est considérée comme une perte totale. Elle fut remorquée au garage Beaulac, à Drummondville.

Prise de conscience de l'action des syndiqués à la CSN de Thetford Mines

THETFORD MINES, (BF). — Depuis plusieurs années déjà, la CSN prend conscience des nouveaux aspects du problème social et du fait qu'une partie importante de celui-ci se situe aujourd'hui en dehors des lieux de travail. C'est pourquoi cette centrale syndicale insiste, depuis lors, pour que l'action des syndiqués ne se limite pas à la négociation des conventions collectives de travail, mais déborde de plus en plus ce cadre traditionnel.

Nouveau contexte

Conscient du nouveau contexte social qui se développe depuis près d'une décennie, la Confédération des syndicats nationaux a jugé bon, depuis un certain temps, de s'adonner à de nouvelles catégories d'activités pour combattre l'exploitation des travailleurs en dehors de l'entreprise.

A ce chapitre s'inscrivent les efforts déployés dans les

services du budget familial, de la coopération, de l'action politique, de l'animation, de l'information, des publications syndicales, et autres.

La CSN juge que cette expérience a déjà réussi à éclairer d'une lumière nouvelle les perspectives d'un syndicalisme élargi, qui décide de se dresser en face de l'injustice sociale partout où le régime actuel permet à celle-ci de s'exercer.

A bas l'exploitation

La Centrale syndicale propose donc comme programme à ses membres de combattre l'exploitation là où elle se donne cours le plus librement et sans obstacle, en plus de continuer à la combattre là où la CSN avait coutume de le faire et où elle est très bien équipée pour poursuivre la lutte.

"Le deuxième front" propose donc de combattre l'exploitation en dehors de l'entreprise, au même titre qu'elle le fait dans l'entreprise.

Pour atteindre cet objectif, elle cite de nombreux moyens, tels l'accroissement du rythme avec lequel on fonde actuellement des caisses d'économie au sein de l'entreprise, la fondation d'un service de la coopération, la création directe de coopératives de consommation par les travailleurs, la contestation directe des lois

régissant certaines professions libérales, la surveillance active, par les syndicats, du comportement des entreprises dont l'activité intéresse la communauté, et autres moyens.

C'est précisément la mise en application de tous ces moyens, et l'élaboration d'une liste de priorités, qu'ont étudiées hier les personnes présentes à la journée d'animation.

Conclusion

Les réformes préconisées aux structures de la CSN favorisent donc un syndicalisme ouvert sur toute la vie économique-sociale, de sorte qu'on en arrive à consolider l'unité des travailleurs et à réactiver le sentiment de solidarité. La réalisation de ces objectifs s'effectuera de façon évidente que la CSN lutte pour la justice sociale, et non seulement pour l'avantage de groupes particuliers et fermés sur eux-mêmes, comme certains accusent le mouvement syndical de le faire.

Toutefois, comme on l'a maintes fois souligné en guise de conclusion hier, il faudra, pour en arriver là, que les syndicats se serrent les coudes à la base. C'est à la vue de cette solidarité collective que les gouvernements prendront vraiment conscience de cette force et se pencheront sur l'étude et la solution des problèmes de la masse laborieuse.

Loubier promet à la population du comté de Mégantic des réalisations concrètes en 1969

THETFORD MINES, (BF). — "La population du comté de Mégantic assistera en 1969 à des réalisations concrètes, qu'elle pourra voir de ses propres yeux, via le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche."

Cette promesse formelle a été faite hier soir par le ministre Gabriel Loubier, devant l'assistance d'environ 1,000 convives, présents à la fête organisée en l'honneur du député de Mégantic à l'Assemblée nationale, Me Marc Bergeron, à l'occasion de sa nomination au poste de député délégué au Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Quelques minutes plus tôt, l'organisateur en chef de l'union nationale dans cette circonscription, M. François Labbé, avait fait remarquer au ministre québécois, originaire de la région de l'Amiante, que les beautés panoramiques

qui avaient agrémenté sa jeunesse étaient toujours existantes dans le comté.

Pour sa part, le maire Louis-Philippe Boucher avait informé M. Loubier que les portes de la cité de Thetford Mines étaient grandes ouvertes à son ministère pour l'application ou la mise en oeuvre de tout projet pilote.

La réponse que le ministre Loubier devait apporter à ces remarques a été accueillie par une salve d'applaudissements.

Triomphe

On peut dire que cette manifestation d'hommages à l'endroit du jeune député unioniste de Mégantic à l'Assemblée nationale a revêtu le caractère d'un véritable triomphe.

Les convives venaient des quatre coins du comté, et on remarquait aussi la présence

de plusieurs députés et collègues des héros de la fête, notamment MM. Pierre Roy, de Joliette, Rock Gardner, d'Arthabaska, Adolphe D'Anjou, de Kamouraska, Philippe Demers, de St-Maurice, Roland Thoret, de St-Jean, et Fernand Grenier, de Frontenac.

Au nombre des télégrammes reçus de ministres s'excusant de ne pouvoir assister à la manifestation, en raison de forces majeures, s'en trouvait un signé par le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand.

Une injection

Le conférencier d'honneur, M. Gabriel Loubier, du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et ministre du Haut Commissariat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs, a constaté, à la vue d'une assemblée aussi imposante, qu'un tel témoignage d'appréciation, d'estime et d'a-

mitié constituait l'injection la plus reconfortante que puisse recevoir un député pour l'initiation à poursuivre l'oeuvre commencée en faveur de ses concitoyens.

Il a poursuivi en disant que l'Union Nationale n'a pas reçu un héritage des plus enviables au lendemain de son élection de juin '66, alors qu'avec la gouvernance du gouvernement du Québec, elle prenait en main plusieurs championnats canadiens, notamment au chapitre du chômage, de l'invalidité, des emprunts et des dettes, des mortalités de la route, des marches sur le Parlement, et autres.

"Il fallait remettre de l'ordre dans tout cela, effectuer de la planification, et procéder à la mise sur pied de nouvelles structures. La population a été patiente, et nous lui en sommes très reconnaissants, de dire le ministre.



M. Gabriel Loubier

Construction de la polyvalente à Courcelles — Subvention de \$1,000 au Mont Adstock — Prolongement de la route 28

THETFORD MINES, (BF). — La construction d'une école polyvalente à Courcelles, le versement d'une subvention de \$1,000 au centre de ski du Mont Adstock, et le prolongement éventuel de la route 28 jusqu'à la route no 1, via St-Daniel et Thetford, voilà autant de bonnes nouvelles divulguées à la population du comté de Mégantic hier soir.

L'informateur est lui-même le député unioniste de Frontenac à l'Assemblée nationale, M. Fernand Grenier, de Lac-Mégantic. Ce dernier a fait ces révélations dans le cadre de la manifestation organisée en l'honneur de son collègue Marc Bergeron, récemment promu au poste de député délégué au Haut Commissariat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs.

Polyvalente de Courcelles

Après avoir fait l'objet de bien des différends, l'école

polyvalente de Courcelles deviendra enfin une réalité et elle sera sous l'égide de la Commission scolaire régionale de l'Amiante.

La nouvelle officielle de sa construction devrait être annoncée dès cette semaine, vraisemblablement mercredi, par le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal.

Si l'on s'en tient aux informations qui ont circulé l'an dernier, l'institution aura une

capacité d'au moins 1,000 places-écoles, et elle sera fréquentée par les étudiants du niveau secondaire de Lambton, St-Sébastien, Courcelles, St-Evariste, La Guadeloupe, et St-Hilaire de Dorset.

Route 28

Une fois la construction de la polyvalente de Courcelles décidée, le prolongement de la route 28 jusqu'à Thetford Mines, via St-Antoine Daniel,

devrait suivre sans trop de retard.

Le ministre de la Voie, M. Lafontaine, a déjà laissé savoir dans des déclarations antérieures, que la réalisation de la route en question débuterait avec la réalisation de la polyvalente de Courcelles.

"Nous espérons, de souligner M. Fernand Grenier, après avoir communiqué cet important message, que tous ces projets pourront être réalisés assez rapidement."



JOURNÉE D'ANIMATION SYNDICALE: "Le deuxième front", rapport présenté par le président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pélissier, lors des dernières assises annuelles de cette centrale syndicale, a été minutieusement étudié hier par les syndiqués de la région de l'Amiante. Ci-haut, de gauche à droite, MM. Marius Jacques, directeur général du Conseil économique régional du Sud-Est du Québec, l'abbé Henri Masson, aumônier syndical, Rémi Vachon, conseiller syndical de la CSN dans la région, Jean-Jacques Lafontaine, de Sherbrooke, directeur adjoint des services de la CSN dans la région de l'Estrie, et René Poiré, président du Conseil central des syndicats nationaux de Thetford.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

Cinq blessés dans une collision dans le 7e rang de St-Adrien

THETFORD MINES, (BF). — Deux autos ont été entièrement démolies et cinq personnes ont été blessées samedi soir dernier lors d'un violent impact survenu dans le 7e rang de St-Adrien d'Irlande.

Les blessés sont MM. Jean-Claude Turcotte, 25 ans, de Ste-Marie de Beauce, souffrant d'une fracture de la clavicule; Jacques Beaudoin, de St-Adrien, blessé au nez; Marc Beaudoin, souffrant de blessures à la tête; Roland Daigle, également de St-Adrien d'Ir-

lande, blessé à la figure, et Mlle Micheline Quirion, de Thetford Mines, souffrant de blessures aux genoux. S'en sont tirés indemnes MM. Normand Beaudoin, Rémi Daigle, et Mario Rousseau, tous de St-Adrien.

Ce violent impact s'est produit vers 8h 15 p.m., samedi, alors que M. J.-Claude Turcotte sortait d'une entrée privée pour s'engager dans le 7e rang, alors que passait au même moment une autre automobile conduite par M. Jac-

ques Beaudoin. Les blessés ont été conduits à l'hôpital St-Joseph par l'ambulance de la maison J.-A. Savoie, de Black Lake. MM. Marc Beaudoin et Jean-Claude Turcotte ont pu réintégrer leur domicile hier, tandis que tous les autres ont quitté l'hôpital des samedi soir, après y avoir reçu les premiers soins.

Les constatations d'usage furent faites par l'agent Réjean Trépan, du bureau de la Sûreté du Québec, de Thetford Mines.

La Chambre de commerce prête à reprendre ses activités

ACTON VALE, (DNC). — Depuis cinq mois déjà, la population d'Acton Vale a pu noter un certain relâchement au sein de la Chambre de commerce, mais il ne faut certes pas conclure immédiatement que ce mouvement abandonne ses activités.

Cet état de chose est dû à une bonne raison puisque le président de la Chambre, M. Gérard Desilets, dont on connaît le dévouement, a été obligé de suspendre complètement ses activités au sein du groupement en raison de son état de santé qui a nécessité plus de deux mois d'hospitalisation.

Il y a à quelque temps, M. Desilets avait expliqué cette situation incontrôlable à tous les membres actifs dans une

lettre qu'il leur a fait parvenir. Il a en outre laissé entendre qu'il serait dans l'obligation d'abandonner son poste et il demandait alors la formation d'un comité de mise en nomination afin que la Chambre puisse reprendre ses activités et poursuivre son oeuvre.

A la suite de la réception de cette lettre, la direction de la Chambre s'est réunie et il a été décidé qu'un comité de mise en nomination serait formé et il demanda alors la formation d'un comité de mise en nomination afin que la Chambre puisse reprendre ses activités et poursuivre son oeuvre.

M. Desilets a fait savoir pour sa part, qu'il était prêt à se dévouer encore pour le mouvement et à aider le nouveau bureau de direction dans sa tâche.

Le but premier du club est d'apporter un supplément de formation aux gérants, surintendants, chefs de sections, administrateurs, etc. Des conférences de marque choisies dans les différents secteurs de l'administration industrielle le compléteront aussi les connaissances des membres, en plus de leur permettre des échanges de vues avec d'autres administrateurs. Il y a aussi la possibilité de suivre des cours en administration. Des visites industrielles ont

aussi lieu au cours de l'année, et des séminaires sont tenus à l'intention des membres dans différentes villes de la province.

M. Charron a aussi déclaré que dans le moment, plus de 4,000 personnes sont ainsi organisées en club d'administration industrielle à travers le pays. Au Québec, 9 clubs existent déjà, et on prévoit que d'autres viendront grossir les rangs sous peu.

A Drummondville

M. Charron a aussi donné un aperçu de ce qui se fait chez lui, 189 membres formant le club de Drummondville. Une rencontre mensuelle, sous forme de souper-casual, a lieu de septembre à avril. Les causeries sont données par des gens qui ont fait

leurs preuves dans différents aspects de l'administration et les sujets traités sont variés.

A la rencontre de la semaine dernière, toutes les personnes présentes ont reconnu les avantages qu'il pourrait y avoir pour les dirigeants d'industries à participer à un tel club, et nul doute que la rencontre de cette semaine permettra de jeter les bases, même temporaires, d'un tel mouvement.

Un peu plus tard, une autre réunion pourrait permettre la formation d'un comité exécutif et d'entreprendre des démarches afin de retenir les services de conférenciers. On estime qu'un minimum de 128 membres pourraient facilement faire partie du Club de Granby.

Surplus de \$2,687 à la fabrique Ste-Victoire

VICTORIAVILLE, (JD). — Le bilan financier de l'année se terminant le 31 décembre 1968 à la fabrique Ste-Victoire de Victoriaville, s'est soldé par un surplus des recettes sur les dépenses s'établissant à \$2,687.58.

Ce montant d'argent vient s'ajouter à la réserve de \$3,253.85 accumulée durant les années antérieures de sorte que la fabrique disposait, au 1er janvier dernier, d'un avoir en banque de \$5,941.43.

Au cours de la dernière année, les recettes ont atteint \$57,455.39 dont \$33,579.86 provenant des ventes de la vente de bagues.

Editorial

La panique va s'emparer de la population

La population de Montréal est bien près d'entrer en état de panique si ce n'est déjà un fait accompli après l'éclosion d'une bombe à la Bourse de Montréal et le meurtre commis au cours du vol à main armée de LaSalle, tous des événements qui font suite à des actes de terrorisme, des attentats à la bombe, des meurtres, des vols à main armée et des "reglements de compte" qui ne sont pas pour rassurer la population de la métropole depuis un an que ça dure!

Cette vague d'actes de violence a donné lieu à un débat à la Chambre des communes, à une déclaration du premier ministre Bertrand et à une autre du maire Drapeau. Les récompenses promises pour découvrir les auteurs de ce banditisme pouvant mettre des centaines de vies humaines en danger, atteindront probablement la somme de \$100,000 dans quelques jours, mais comment découvrir les responsables? Le premier ministre Bertrand a déclaré que cette situation ne pouvait durer et que son gouvernement entend agir sévèrement. Le maire Drapeau déclare que les personnes qui veulent donner des renseignements peuvent être assurées de la protection de la police.

A Ottawa, devant l'action concertée des partis de l'opposition pour que le gouvernement entre en scène, M. Trudeau déclare que le gouvernement ne permet à personne de se porter à des actes illégaux au pays. Quand M. Diefenbaker s'est élevé contre la façon trop facile avec laquelle les étrangers pénètrent chez nous, M. Trudeau a répondu qu'on ne peut "lire dans l'esprit des gens qui entrent au pays". Ce n'est pas cela qu'on demande non plus et les étrangers mal disposés à notre égard et qui viennent ici pour semer la destruction ne révéleront pas leurs intentions non plus.

Nous répétons qu'une sévérité plus grande devrait être observée à l'endroit des étrangers qui entrent au pays, qu'une plus grande surveillance devrait être exercée. Un député a observé en parlant de la doctrine "maoïste" que si le Canada établit des relations avec la Chine, le gouvernement devra s'assurer que "les Chinois ne descendront pas sur le campus de nos institutions pour créer de l'agitation".

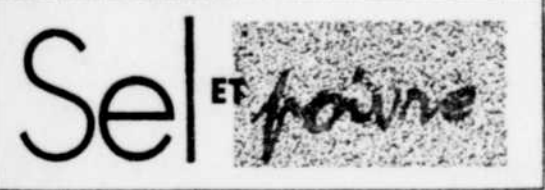
On se surprend en certains milieux de ce que la police de Montréal n'arrive pas à enrayer cette vague de crimes sanglants et incendiaires alors que des fomenteurs de troubles connus se trouvent à Montréal.

Un député a fait remarquer que les agitateurs ne constituent peut-être qu'un petit groupe, qu'ils sont toujours les mêmes et que c'est peut-être là que réside la difficulté de les découvrir.

De toutes façons, un travail d'enquête s'impose à la grandeur du pays et la première surveillance doit s'exercer dans les bureaux de l'immigration. Ainsi que disait M. Diefenbaker, les rapports sur les suspects devraient être envoyés à leur pays d'origine et dans les cas qui demeurent douteux, retourner ces gens dans leurs pays. M. Diefenbaker a cité le cas de la France et de l'Angleterre qui n'acceptent personne susceptible de vouloir renverser l'autorité établie.

En attendant, le premier ministre Bertrand et le maire Drapeau ont invité la population à collaborer avec les autorités dans toute la mesure du possible afin de faire disparaître une fois pour toutes cette agitation criminelle devant le danger de panique qui va en augmentant chez nous et particulièrement à Montréal. Il faudrait ajouter à cela le danger que présente aussi le jeu condamnable des responsables des fausses alertes.

Louis-C. O'Neill



Wow...
—Ca m'a tout l'air qu'il s'est pris un p'tit vin blanc à la conférence constitutionnelle?
—Je ne sais pas!
—Vous n'avez pas compris cela à la télévision? Le premier ministre d'une province de l'Ouest qui se plaignait que son verre était à moitié vide et un autre lui a répondu que le sien était à moitié plein?
—Tu n'y es pas du tout. C'est le premier ministre Bennett qui faisait le drôle. Il faisait une comparaison entre l'homme qui est optimiste et celui qui est pessimiste.
—A ce compte-là, il n'y a pas de comparaison; le verre contient la même quantité?
—M. Bennett voulait dire par là que la qualité ou la quantité d'une province peut être envisagée de différentes façons selon le point de vue de l'optimiste ou du pessimiste d'une autre province. Comprends-tu maintenant? Veux-tu que je te fasse un dessin?
—Je n'ai pas le temps de me faire expliquer ça; mon taxi m'attend à la porte.

FERDINAND

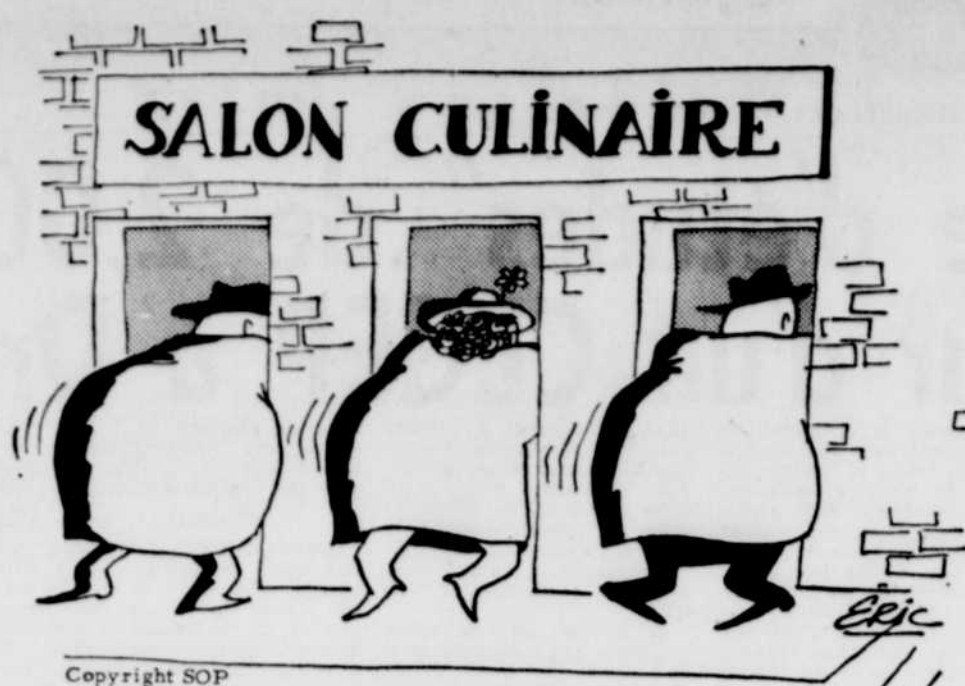
LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDÉ EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1968) LTÉE, 221, rue Dufferin, Sherbrooke, P.Q. J1H 1A1.
Abonnement: au Canada par la poste, sans droits de distribution par camélette: un an \$15.00; 6 mois \$9.00; 3 mois \$4.75; 1 mois \$1.75.
Aux États-Unis avec Soutpension Perspectives: un an \$20.00; 6 mois \$14.00; 3 mois \$8.00; 1 mois \$3.00.
Autres pays, outre-mer, etc. Un an \$20.00.

La Tribune est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des journalistes du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques, affiliée à l'Association des journalistes du Canada et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'information: Presse Canadienne, Presse Associée, Reuters, Agence France-Presse, Service de photos Associated Press, Agence Canada Presse et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Yvon Dure, président et directeur général, Jacques G. Brancœur, vice-président et éditeur.



Bloc-Notes

Les femmes dans la politique

Un relevé des enquêteurs Gallup fait voir que dans l'ensemble, les Canadiens ne voient pas très bien les femmes jouer un rôle dans la politique au pays. Il y eut un temps où l'on s'est posé la question de façon bien plus sérieuse, en ce sens que tout en se demandant ce qu'elles allaient faire dans cette aventure, on se posait deux autres questions: est-ce qu'elles pourraient améliorer par leur seule présence ou est-ce qu'il n'y avait pas un danger pour elles de se salir au contact de politiciens véreux.

Le fait est qu'à cette époque qui remonte bien à un quart de siècle et plus, on voyait difficilement les femmes en dehors de leur foyer et d'autre part, on craignait qu'elles y perdent dans ce voisinage. Nous pensons ne pas nous tromper beaucoup en disant que la politique est plus propre qu'autrefois et que les femmes qui sont sorties du "tamis" pour devenir députées, ministres ou sénatrices, avaient des qualités et qu'elles se sont montrées à la hauteur de la situation. Il y a bien Mlle LaMarsh qui demeure discutée, non pas à cause de son comportement au parlement, mais à cause des souvenirs amers dont elle a fait montre dans son autobiographie à l'endroit de ses compagnons dans le gouvernement et surtout au sein du cabinet... Sans doute, même si les libéraux ne l'ont pas dit, ils l'ont certainement oubliée déjà! Et peut-être aussi que non!... Nous connaissons des femmes qui auraient fait belle figure dans un parlement par leur intelligence et leur jugement, mais elles ont toujours perdu aux urnes. Par contre, nous en connaissons d'autres qui ne présentaient pas d'autre image que celle d'aventurières, au fédéral, au provincial et au municipal et qui, Dieu merci, n'ont jamais été élues.

A ce compte, pourrions-nous dire, bien des hommes ont été élus qui n'auraient jamais dû l'être. Cela est vrai aussi. Il apparaît bien que dans la vie publique, on exige plus d'une femme que d'un homme et c'est peut-être un compliment pour les femmes tout en n'en étant pas un pour ceux et celles qui les ont ignorées aux urnes...

Peut-être aussi que le Canada n'est pas mûr pour cet avènement...

L.C. O'N.

l'opinion

des LECTEURS

A propos d'un éditorial

Tout d'abord, je tiens à remercier la direction pour l'espace qui m'est accordé dans son journal.

Le but de ces quelques lignes est d'essayer de clarifier un fait qui n'est pas une situation ou plutôt une manière de dire qui ne me semble pas juste.

Aujourd'hui, en date du 11 février 1969, je lisais l'éditorial du journal La Tribune fort bien fait, comme toujours d'ailleurs pour ce qui a trait à la nature même du dit éditorial. Pour ce qui est du cas de Monsieur Tremblay, je ne puis ni approuver ni contester ce qui est écrit, car je ne le connais pas et comme ses émissions à la T.V. ne m'intéressaient pas, je ne les regardais pas. Ce que l'éditorialiste aurait pu être dit faire lui aussi d'ailleurs, car il semble, à la lire, qu'il devait s'ennuyer royalement!

Mais ce qui me froisse, et sûrement à dû choquer beaucoup d'autres dans mon cas, c'est quand il écrit, et je cite: "Ce sont là des discours bons pour une tribune politique de salle paroissiale de campagne". Ça, monsieur, je ne le prends pas, comme plusieurs de mes bons amis de la campagne.

N'allez pas croire monsieur le citoyen qu'il n'existe que des ignorants, que des "nos" à la campagne, se laissant bourrer le crâne par des discours politiques orduriers, et cela déborder par n'importe quel trou.

Vous me surprenez beaucoup, vous avez sûrement été victime de vos bonnes intentions, mais à un certain moment, vous avez dépassé les bornes. Sachez, Monsieur l'éditorialiste que dans les salles paroissiales de campagne ou ailleurs, nous les campagnards, pas fins-fins, nous n'aimons pas faire rire de nous et cela en pleine face.

J'ose espérer que l'occasion vous sera donnée de rencontrer quelques bonnes gens de la campagne dégrossies un jour ou l'autre. Sans méchanceté aucune.

Guy Marceau, Saint-Camille, Wolfe.

NOTE: Vous avez parfaitement raison. Comme question de fait, il y eut une erreur à la composition et quand je m'en suis aperçu, il était trop tard. J'ai coté la classe agricole pendant trop d'années pour ne pas percevoir le gros bon sens des terriens. Mais vous êtes un homme trop averti pour ne pas avoir constaté que certains politiciens prennent les cultivateurs pour ce qu'ils en sont pas, ce en quoi ils se trompent royalement! Le texte original se lisait comme ceci: "Ce ne sont pas là des discours bons pour une tribune politique de salle paroissiale de campagne et encore moins pour l'écran de télévision." Mais vous avez bien fait d'écrire ce que vous avez écrit.

L.C. O'N.

l'opinion

DES AUTRES JOURNAUX

Plus que bilingue

Que le pouvoir fédéral instaure le bilinguisme dans toutes ses institutions d'un bout à l'autre du pays, le Québec n'y voit rien de répréhensible. Au contraire. Le bilinguisme fédéral est excellent en soi, mais faut-il qu'Ottawa crée des "districts bilingues"?

M. Bertrand a noté avec raison qu'à ce compte tout le Québec deviendrait "district bilingue", ce qui veut dire que notre province sera plus bilingue que les autres, elle qui l'est déjà suffisamment et qui s'inquiète de la situation du français sur son propre sol.

Il n'est donc pas surprenant que M. Bertrand ait tenu à faire des réserves sur le projet de loi fédéral des "langues officielles". Il l'a fait en termes non équivoques. Il a même affirmé que ces districts bilingues parsemés à travers le pays constitueraient en quelque sorte des ghettos pour la population française concernée puisqu'ils nuiraient à sa mobilité.

Peut-être, peut-être pas. Personne n'en sait rien encore. Mais ce qui est sûr, c'est que le Québec est une province à la langue de la majorité les mains liées une fois qu'il aura en main le résultat de l'enquête.

Le Québec s'est montré plus que généreux envers sa minorité et rien n'indique qu'il entend la priver de ses droits. Mais ce qui l'inquiète, c'est que ces droits soient tels qu'ils dépassent ceux même du français, non pas en théorie mais en pratique.

Ce qui m'inquiète encore, c'est qu'il ne peut assimiler à la langue de la majorité les nouveaux venus sur son territoire qui miment ainsi la prépondérance française de la seule province du pays où la majorité n'est plus anglophone. Il lui faut des outils qu'il se

sera forgés lui-même pour redonner à cette langue qui est celle de 80% de ses habitants un prestige et un pouvoir qui s'émiettent surtout dans une ville comme Montréal.

Il ne s'agit pas d'être unilingue, mais d'être bilingue de façon raisonnable.

Québec, district bilingue, c'est le fédéral qui ouvre une brèche dans notre fief et qui peut nous assurer que la brèche ne fera pas craquer l'édifice.

Pour ce qui est de la langue, le Québec doit être le maître incontesté de son destin. Il n'a pas à subir les incitations fédérales pour donner une pleine mesure de justice aux Québécois.

Le bilinguisme fédéral ne doit pas conduire à un unilinguisme, anglais, celui-là, écarté et qui n'est nullement une utopie. Langue, culture, éducation, se tiennent et se séparent difficilement.

Lucien LANGLOIS, (Montréal-Matin)

l'opinion

DES JOURNAUX DE LANGUE ANGLAISE

Sélection d'éditoriaux publiés par des journaux canadiens-anglais et traduits par la Presse Canadienne.

Le Colonist, Victoria. La requête des premiers ministres des trois provinces des Prairies, voulant que le gouvernement fédéral soumette son projet de loi sur les langues officielles à la Cour suprême du Canada, afin que cette dernière décide de sa constitutionnalité, est remarquablement sensée.

Le fond du problème est de déterminer si oui ou non le gouvernement fédéral outre-

passé ses pouvoirs en voulant établir comme loi un degré plus avancé de bilinguisme à travers le pays.

En vertu de l'amendement apporté en 1949 à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Parlement fédéral a reçu le pouvoir d'amender la constitution du Canada de temps en temps, à quelques exceptions près, l'une de ces exceptions concernant "l'usage de la langue anglaise ou

de la langue française". Mais le projet de loi sur les langues officielles semble certainement dépasser de beaucoup les termes de la constitution, ou son esprit.

Il est inévitable qu'il soit contesté, et il est préférable que cette question soit référée à la Cour suprême pour que celle-ci en décide de maintenant, plutôt que de façon beaucoup plus traumatisante, plus tard. — Le 5 février.

Les problèmes de l'audition chez les enfants exceptionnels

Dans le cadre de la Semaine pour l'enfance exceptionnelle, La Tribune publie trois articles d'intérêt général sur les problèmes qui peuvent être particuliers aux enfants exceptionnels. Ces troubles peuvent se manifester au niveau de l'audition, de la parole ou encore du cerveau. Ces articles préparés par un spécialiste de Sherbrooke n'ont pour but que de mieux renseigner le public sur ces problèmes, qui sont trop souvent ignorés.

par Victor Baillargeon, B.A., M.A.
Orthophoniste et Audiologiste,
Hôpital St-Vincent-de-Paul

La surdité est le signe d'une interruption du son entre la partie visible ou extérieure de l'oreille et le cerveau.

Il y a beaucoup plus de surdité chez les personnes âgées que chez les enfants, mais chez les jeunes, cela amène des problèmes importants. De fait, l'on peut dire, d'après des statistiques de plusieurs pays, que trois à cinq pour cent de la population scolaire souffre d'une baisse auditive quelconque.

Il y a plusieurs sortes de surdité et plusieurs degrés à ce trouble.

Rappelons brièvement les surdités de transmissions, c'est-à-dire où le nerf de l'oreille est intact et qui sont souvent acquises, passagères et opérables: exemples: les otites dues aux rhumes, la cire dans l'oreille, les perforations du tympan, etc.

En opposition, il y a les surdités de perception où le nerf auditif est atteint et qui relèvent souvent de longue date ainsi que de causes plus sérieuses, comme les atteintes microbiennes prolongées ou importantes, les anomalies sanguines au moment de la naissance, la rubéole durant le temps de la grossesse, certains médicaments, etc.

Il y a les surdités congénitales (existant à la naissance) et les surdités acquises (survenant après la naissance).

Il y a les surdités légères, les demi-surdités, les surdités totales, les pseudo-surdités, les surdités à une oreille ou aux deux oreilles, les surdités portant sur les sons, sur le sens ou la valeur des mots, etc.

Il y a les surdités isolées comme troubles et les surdités associées à d'autres troubles ou à d'autres causes comme les troubles vasculaires, les tumeurs, la déficience mentale, la paralysie cérébrale, le trouble ou l'absence du langage, etc.

Dans le cadre de la Semaine de l'Enfance Exceptionnelle, nous nous arrêtons seulement aux surdités congénitales ou acquises des enfants d'âge scolaire. Nous soulignerons d'ailleurs les modes de dépistage, les gens concernés, les capacités et les limitations de ces enfants, les conséquences sociales et scolaires, les divers moyens de les éduquer ou de les adapter.

A l'âge scolaire, l'enfant sourd est référé aux médecins de famille, aux pédiatres, aux médecins spécialisés dans les maladies d'oreille (otologues) ou à l'audiologiste, par les parents eux-mêmes, et souvent par les instituteurs, les psychologues scolaires, surtout par les infirmières de l'Unité Sanitaire.

Tous ces spécialistes ou ces gens mentionnés se doivent de travailler en étroite collaboration afin de dépister le trouble le plus tôt possible: ceci permettra d'instituer aussitôt le traitement ou d'organiser les soins.

Symptômes

Les symptômes qui permettront de déceler la surdité sont parfois évidents, parfois subtils. En effet, une baisse modérée de l'audition peut longtemps passer inaperçue: l'entourage pourra taxer de paresseux, d'inattentif, de "tête dure", tel enfant qui n'a pas compris une demande, un ordre, une explication, alors que, souvent, ce dernier peut souffrir de surdité encore ignorée. De là, naissent bien des drames, des conflits intérieurs, des sentiments d'infériorité, etc.

Voici quelques symptômes qui permettront de déceler la baisse auditive: le mal d'oreille, l'écoulement de pus, l'inattention, l'agitation, l'absence de langage ou les troubles de la parole, les difficultés scolaires; l'enfant est-il plus conscient du mouvement que du bruit, surveille-t-il l'expression de la personne qui parle et plus spécialement ses lèvres? Confond-il les sons qui se ressemblent? Parle-t-il trop fort ou d'une voix trop faible? Interrompt-il la conversation des gens sans s'en apercevoir? Fait-il répéter les ordres, les questions? Paraît-il nerveux lorsqu'il écoute? Son rire, sa voix sont-ils rauques? Est-il porté à s'isoler, à ne pas s'accorder avec les autres?

Ce sont là autant de signes qui peuvent permettre de s'interroger sur l'audition du jeune.

Si son audition est atteinte, ses développements linguistiques, social, affectif, scolaire, intellectuel pourront également être atteints ou retardés puisque l'audition, "le plus intellectuel de nos sens", demeure la principale condition d'acquisition de toutes ces richesses.

A partir de l'entourage et des spécialistes, l'enfant douteux sera toujours dirigé en Audiologie, spécialité qui s'intéresse à l'audition, à sa préservation, ainsi qu'à la surdité, à son dépistage, à sa mesure précise ou diagnostique; aussi aux moyens de correction ou de suppléance, tels que l'entraînement auditif, la lecture faciale, la prothèse auditive, etc.

De son côté, le médecin otologiste examinera l'oreille, diagnostiquera la maladie, prescrira opération ou médicaments appropriés.

Soins

Les instruments requis en Audiologie sont variés et volumineux: un examen minutieux requiert une cabine insonore et un audiomètre qui mesure les sons et les intensités entendues. Un graphique précis permettra de juger du degré de surdité, de l'état du nerf, des possibilités de réadaptation, des conséquences linguistiques, psychologiques, sociales et professionnelles de la surdité.

En 1968, la Clinique de l'Hôpital St-Vincent-de-Paul a accordé près de mille cinq cents entretiens en Audiologie pour le diagnostic, les recommandations, les discussions de cas et les traitements.

La même Clinique a déjà entrepris, depuis 3 ans, un dépistage des cas problèmes rencontrés chez les jeunes: c'est-à-dire ceux qui sont ni opérables, ni assez sourds pour être dirigés aux Institutions de Sourds et Muets, ni assez bien entendants pour être placés dans les classes régulières. Le nombre s'élève déjà aux environs de cent cinquante.

La même Clinique a déjà présenté un mémoi-

re à la Commission Scolaire Régionale qui a accepté d'instituer des classes spéciales. En effet, ces jeunes nécessitent une attention spéciale car ils présentent des problèmes individuels et bien spéciaux.

Conséquences

Rappelons rapidement, ici, les seules conséquences linguistiques: le demi-sourd peut présenter de graves déficiences linguistiques au plan compréhension, vocabulaire, phrase, articulation. Le sourd sévère parle très peu ou pas du tout. Par conséquent, la scolarité régulière lui demeurera difficile, sinon impossible. Il devra souvent être dirigé vers une Institution spéciale.

Tel n'est pas le cas des surdités légères ou modérées que l'on vise à aider dans leur propre milieu. En pratique, le demi-sourd modéré nécessite appareil et entraînement spécial pour la parole, travaux linguistiques spéciaux. Avec une telle assistance et pourvu qu'ils soient bien situés en classe, certains peuvent continuer dans les classes régulières; les autres profiteront davantage des classes spéciales.

Les demi-sourds sévères nécessitent les mêmes procédés éducatifs que pour les sourds, avec accent sur le développement de la parole, l'entraînement auditif et le langage. Après un certain temps, il est possible que ces enfants rejoignent les classes régulières.

Rappelons-nous donc que les enfants qui présentent des restes auditifs utilisables ne doivent pas être mêlés avec les sourds complets, ni à plus forte raison, avec les débilés mentaux. L'équipe se montre d'ailleurs bien avertie là-dessus, et vise à offrir la gamme complète des moyens à utiliser pour aider, corriger, éduquer ou adapter ces enfants atteints de surdité: le spécialiste otologiste, par tous les moyens médicaux; l'audiologiste et l'orthophoniste par leurs méthodes de rééducation fonctionnelle, incluant l'art de l'appareillage auditif; le psychologue, par ses multiples examens, ses appréciations des problèmes de l'ensemble, etc.; les infirmières, par leur dépistage, leur surveillance du jeune et leur contact permanent avec la famille; le travailleur social, par son rôle indispensable et direct auprès de l'enfant et de sa famille; l'acousticien, par son apport concernant les appareils légers ou lourds, individuels ou de groupe; le médecin omnipraticien, par ses connaissances et ses soins se rapportant aux problèmes passés et actuels de tous les membres de la famille à laquelle appartient l'enfant.

Spécialistes

Nous arrivons, ici, à deux autres catégories de spécialistes, dont le rôle est primordial au plus haut point, par leur connaissance concrète et approfondie de la surdité et de ses conséquences, ainsi que par leur contact permanent avec le jeune enfant sourd: nous mentionnons les parents de l'enfant et les instituteurs spécialisés.

La spécialisation ne signifie pas seulement avoir fait tant d'années d'études à l'école ou à l'Université pour ensuite afficher un diplôme sur un mur. Spécialisation signifie étudier principalement une chose, un problème ou encore exécuter principalement un même travail. Les parents, les instituteurs qui, de leur mieux, s'intéressent à l'enfant sourd, essaient de le découvrir, de l'assister au cours de sa croissance, d'éveiller son intelligence aux choses de la vie, d'oublier ses imperfections, ses limitations, de rechercher chez chacun les moyens de compensation ou de suppléance auditive, de chercher réponses à ses besoins physiques, intellectuels, moraux, sociaux, émotifs, et, ce, à l'année longue, et bien, ce sont là des spécialistes au sens vrai du mot qui de plus, se doublent de héros.

Les éducateurs qui se spécialisent dans l'enseignement des jeunes exceptionnels atteints de surdité doivent prendre conscience que leur rôle dépasse de beaucoup celui qui leur incombe dans la plupart des écoles. Le but de tout programme consacré aux cas de surdité est d'assurer à chacun le maximum d'acquisitions et de les lui présenter sous sa forme la mieux adaptée à son cas personnel.

L'équipe des spécialistes doit veiller attentivement sur chacun aussi longtemps que des progrès sont réalisables. Aucun des spécialistes n'est capable à lui seul de résoudre tous les problèmes du jeune enfant sourd. Chacun doit apporter sa contribution au sein du groupe dont le centre demeure l'enfant et sa famille.

Les parents ont avant tout à se grouper en association, en groupes d'étude, afin, non pas de pleurer sur ce malheur, mais de s'entraider, d'échanger des renseignements, d'instituer ou de demander certains services, de bâtir positivement à partir de ce qui existe. Pour cela, il faut oublier quelque peu ses propres problèmes et songer au bien de l'ensemble. Pour cela, il faut d'abord admettre le fait de la surdité chez son enfant, puis aimer et accepter ce dernier tel qu'il est.

Dans la région

Il demeure consolant de penser que, dans la région de l'Estrie, beaucoup de spécialistes et d'institutions, telles que des Cliniques d'Hôpitaux, les commissions scolaires locales, la Commission scolaire régionale ainsi que l'Unité sanitaire, s'intéressent grandement au problème de la surdité chez le jeune. Il existe déjà deux cliniques d'audiologie dans la région, dont l'une privée.

L'Hôpital St-Vincent de Paul a déjà fait oeuvre de pionnier, par sa Clinique d'Audiologie et le département O.R.L. en agissant comme instigateur, ou réalisateur d'un premier dépistage de la surdité chez les jeunes, de groupement des jeunes ou des parents, des discussions de groupes sur le sujet, d'extension de services cliniques, de services mobiles, ainsi que d'enquête scientifique.

Le Conseil du Québec de l'Enfance Exceptionnelle, chapitre de l'Estrie, accorde une grande attention à ce genre d'Exceptionnels; plusieurs de ses membres sont d'ailleurs entièrement engagés dans ce secteur.

Le Conseil du Québec de l'Enfance Exceptionnelle souhaiterait de plus que le public s'éveille davantage au problème de la surdité chez les jeunes.

Les informations économiques

Des restrictions imposées au crédit accordé aux investisseurs

Par la PRESSE CANADIENNE

A la suite d'une vague de spéculation affolée aux bourses canadiennes, on a imposé la semaine dernière quelques restrictions au crédit accordé



N. ANTONESCU

C. L. Biggio, président de Avon Products of Canada Limited, annonce la nomination de N. Antonescu au poste de gérant régional des ventes.

M. Antonescu compte onze années de service Avon au Canada pendant lesquelles il a occupé différents postes administratifs.

aux investisseurs.

Les Bourses de Montréal, Toronto et Vancouver ont en effet annoncé que le paiement nécessaire à tout achat d'actions devait être de 80 pour cent du coût total, au lieu de 50 pour cent comme précédemment.

Ceci signifie que quiconque veut acheter \$1.000 d'actions doit verser immédiatement \$600 comptant, si son courtier lui accorde crédit pour \$400. Déjà certains courtiers exigent 75 pour cent du montant des actions achetées.

De telles mesures soulignent bien l'inquiétude actuelle surgie à la suite de l'oscillation spectaculaire de certains titres, durant les deux derniers mois et un peu plus.

Le président de la Bourse de Montréal, M. Charles Neapole, a indiqué que le geste était une mesure de prudence, vu l'activité croissante des marchés des valeurs.

Selon certains courtiers, il faut prendre la situation sérieusement, car certains titres ont grimpé trop rapidement sans raison.

Dans un autre domaine, le Bureau fédéral de la statistique a confirmé que les exportations canadiennes avaient augmenté de 19 pour cent en 1968 avec un total de \$13.576.000.000. C'est le bond le plus remarquable des 17 dernières années.

De plus, la production industrielle canadienne a été supérieure à celle des États-Unis. Enfin, la hausse des coûts au pays a été inférieure aux hausses constatées aux États-Unis en Grande-Bretagne, au Japon et en France.

Aux Bourses
Les indices des différents secteurs ont peu varié la semaine dernière, aux Bourses canadiennes, mais les titres ont continué à progresser.

L'explosion d'une bombe au parquet de la Bourse de Montréal jeudi, n'a pas empêché la reprise des activités, dès le lendemain.

Les industrielles les plus fermes ont été les valeurs immobilières, les aciéries, les communications, les services et les sociétés de fiduciaire et de prêts. Les pipelines et les compagnies de construction ont été faibles.

A la Bourse de Toronto, l'indice des industrielles a progressé de 80 à 193,04. Le volume a été de 29.475.000 actions échangées et les reculs ont prédominé sur les gains dans une proportion de 442 à 358.

Aux Bourses canadiennes et de Montréal l'indice composé de actions 03 à 187,57 et 8.224.000 actions ont été échangés. Les reculs ont été supérieurs en nombre aux gains dans une proportion de 192 à 160.

I.O.S. Venture Fund est arrivé
Exceptionnellement, vous pouvez bénéficier, dès aujourd'hui, du prix de lancement, jusqu'au 11 mars 1969. Ne manquez pas cette formidable occasion. Téléphonez-moi ou écrivez-moi au plus tôt.

Signal: 543-0701

Service de 24 heures.

S.D. Millet, superviseur.

I.O.S. du CANADA Ltée

1449, rue Denison, Sherbrooke.

11222

EMMENAGEZ MAINTENANT

PAYEZ

LE 1^{ER} MAI 1969

SEULEMENT

C'est le meilleur temps pour faire votre emménagement dans l'édifiant

EDIFICE ROYAL TRUST
25 n., rue Wellington, Sherbrooke

Bonif spécial: vous ne paierez la location qu'à compter du 1^{er} mai prochain. Jouissez du confort et des commodités ultra-modernes de cet immeuble à bureaux, complet avec:

- Climatisation, ventilation et contrôle de l'humidité.
- Climatisation individuelle l'année durant.
- Service de cloisonnement et de décoration, et prises de courant électrique et de téléphone répondant à vos besoins.
- Service complet de conciergerie, (24 heures).
- Restaurant sur les lieux — livraison rapide.
- Cloisons insonorisées où nécessaires.
- Ascenseurs électroniques
- Entièrement à l'épreuve du feu.

Pour renseignements, appelez:

Lion Entreprises Inc.

M. J. R. LAURIN

Sherbrooke: 562-4447
Montréal: 288-1119

COMPTABLES AGRÉÉS

DE LA REGION DES CANTONS DE L'EST

Membres de l'Institut des Comptables Agréés de Québec

C. D. MELLOR, C.A.

Directeur administratif

630 ouest, rue Laquisetière

Montréal

SHERBROOKE

Bélanger, Saint-Jacques

Sirois, Comtois & Cie

Comptables agréés

214, avenue Dufferin, Suite 100

Sherbrooke, Qué., Tél.: 562-3691

11, rue Thibodeau

Lac-Mégantic, Qué., Tél.: 582-0411

LEO DOYON

Comptable agréé

36 nord, rue Wellington

Sherbrooke, Tél.: 569-9176

HERBERT, ROY, BEAUDOIN

CROTEAU & ASSOCIES,

Comptables agréés

Tél.: 563-4111,

37, RUE BROOKS,

Sherbrooke.

LAROCHELLE, SAVARD

GOSSSELIN & GOSSELIN

Comptables agréés

108 nord, rue Wellington

Suite 100,

Sherbrooke, Tél.: 567-5259

LAVALLE, BEDARD, LYONNAIS,

GASCON, COCKETT & ASSOCIES

Comptables agréés

David J. Crockett, C.A.

Edifice Continental, suite 201

Sherbrooke — 549-3503

Montréal — Trois-Rivières

SHERBROOKE

Bessette, Dion, Tanguay,

Daigneault & Associés

Comptables agréés

1552 ouest, rue King

Sherbrooke, Tél.: 569-5141

McDONALD, CURRIE & Co.

COOPER & LYBRAND

Comptables agréés

297, rue Dufferin

Sherbrooke. Tél.: 569-6301

bureaux à travers le Canada

Simoneau,

Chapentier & Cie

Comptables agréés

Hector Simoneau, C.A.

André-P. Chapentier, C.A.

57 ouest, rue King,

Sherbrooke. Tél.: 542-1579

ANDRÉ TROTTIER

& CIE

Comptables Agréés

1576 ouest, rue King

Sherbrooke, Tél.: 569-2548

Asbestos, 215 Chassé,

Tél.: 879-4919

COATICOOK

GILLES LANDRY

Comptable agréé

Rue Court, Tél.: 849-4545

THETFORD MINES

Théberge & Daigle

Comptables agréés

Edifice Caisse Populaire

81 sud, rue Notre-Dame

Tél.: 335-7593

Rapports financiers

Canadian Delhi Oil Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: \$1.643.948, soit l'équivalent de 20 cents l'action, au regard de \$2.368.950 et 28 cents l'action en 1967.

Canadian Westinghouse Co. Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: \$2.700.000, soit l'équivalent de \$1.06 l'action, au regard de \$1.800.000 et 70 cents l'action en 1967.

General Mortgage Corp. of Canada pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: \$72.488, soit l'équivalent de 64 cents l'action, au regard de \$6.637 (recul) en 1967.

Harvey's Foods Ltd., pour les neuf mois terminés le 31 décembre 1968: \$798.704, soit l'équivalent de 76 cents l'action, au regard de \$560.920 et 63 cents l'action en 1967.

Silverfields Mining Corp. Ltd., pour le trimestre terminé le 30 novembre 1968: \$60.088, soit l'équivalent de 4 cents l'action, au regard de \$163.883 et 10,9 cents l'action en 1967.

Pacific Petroleum Ltd., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: \$13.207.000, soit l'équivalent de 63 cents l'action, au regard de \$11.010.289 et 53 cents l'action en 1967.

Québec Téléphone, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: \$2.579.032, soit l'équivalent de \$1 l'action, au regard de \$2.599.200 et \$1.19 l'action en 1967.

Nes Calumet Mines Ltd pour l'exercice terminé au 30 septembre 1968: \$14.645, comparativement à \$63.517 en 1967.

Canada Permanent Mortgage Corp., pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1968: \$4.971.000, au regard de \$4.842.535 en 1967.

Biltmore Hats Ltd., pour l'exercice ayant pris fin au 31 octobre 1968: \$38.547 au regard de \$63.170 en 1967.

Colombia Cellulose Ltd., pour l'exercice écoulé au 31 décembre 1968: \$9.558.202 comparativement à \$4.116.024 en 1967.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Appel d'offres

Ministère de la Voirie

Projet 1283-68 —

Construction de l'échangeur nord du pont de Québec (secteur no. 5), comprenant deux ponts en béton de ciment armé et précontraint, drainage, terrassement et gravellage, dans la cité de Sainte-Foy, comté de Louis-Hébert. Longueur de 1,19 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans le Québec. Un versement de \$25.000 non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.

Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: \$40.000.00. Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), le mercredi 12 mars 1969.

Pour ce projet les documents nécessaires sont obtenus au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour le 5 mars 1969 à 12 heures (midi).

Les sous-traitants pour le béton précontraint devront présenter leurs soumissions au Ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, pour le 5 mars 1969 à 12 heures (midi).

Le Sous-ministre, Eddy Monette, ing.

Une politique de Steinberg pour réduire les prix

MONTREAL — Steinberg Limitée annonce la mise en vigueur d'une nouvelle politique de commercialisation visant à réduire les prix des produits alimentaires de 5 à 15 pour cent.

Connue sous le vocable des "Prix Miracles", la nouvelle politique sera caractérisée par des "bas prix" qui seront maintenus de jour en jour. Elle s'appliquera à tous les magasins d'alimentation Steinberg des régions de Montréal, des Cantons de l'Est, de Trois-Rivières et de Québec, à compter du mardi 18 février courant, et s'étendra graduellement à tous les autres magasins Steinberg du Québec.

A la conférence de presse tenue par le président Sam Steinberg, à cette occasion, ce dernier a déclaré que le programme était conçu pour répondre "aux besoins des consommateurs qui doivent faire face à la hausse constante du coût de la vie. Ces derniers pourront ainsi épargner des centaines de dollars chaque année".

Fondamentalement, le programme consiste à réduire considérablement les prix de plusieurs milliers d'articles mis en vente dans les magasins d'alimentation Steinberg. Les nouveaux prix seront maintenus d'une semaine à l'autre, à moins que le prix du produit soit modifié à la source, soit par le fabricant, soit par le fournisseur. M. Steinberg a ajouté: "Si par ailleurs les coûts venaient à baisser, le consommateur sera le premier à en profiter".

Cette nouvelle politique signifie la fin de certaines formules traditionnelles de merchandising, notamment celle des "aubaines de fin de semaine". M. Steinberg a dit que des recherches effectuées par la compagnie démontrent que ce genre de promotions "tend à semer la confusion chez le consommateur sur la valeur réelle des articles mis en vente".

"A la lumière de ces conclusions", d'ajouter M. Steinberg, "nous avons décidé de lancer ce nouveau programme des 'Prix Miracles', li-

gne de conduite qui permettra à nos clients de réaliser une économie allant jusqu'à 15 pour cent du montant total de leurs achats d'épicerie".

Cette politique de "bas prix constants" touchera tous les genres de produits, tels articles d'épicerie, fruits et légumes, viandes, et produits de santé et de beauté.

M. Steinberg a insisté sur le fait que grâce à cette nouvelle politique de commercialisation, le consommateur pourra faire ses emplettes d'épicerie n'importe quel jour de la semaine et être sûr de trouver les produits au même prix d'un jour à l'autre.

Il a souligné que la mise en vigueur de ce programme se traduira par une diminution de la marge de profit de la compagnie. Mais il s'est dit confiant que cette diminution sera compensée à long terme par l'augmentation du volume des ventes. Il a fait remarquer que de nouvelles méthodes d'exploitation contribueront également à réduire les frais généraux.

"Par exemple", a-t-il ajouté, "des modifications apportées aux étalages et à la présentation des produits, la simplification des commandes et de la réception, de même que la réduction des frais de publicité rendront ce programme rentable. En outre, la productivité des employés sera accrue du fait qu'il ne leur sera plus nécessaire de passer des milliers d'heures à changer les prix des articles, avant ou après les "aubaines de fin de semaine", étant donné que les "Prix Miracles" seront en vigueur tous les jours de la semaine".

L'adoption de cette nouvelle politique de bas prix fait suite à une expérience faite dans les magasins d'alimentation Steinberg de la région d'Ottawa et de Hull, où l'augmentation du chiffre d'affaires témoigne de façon évidente de sa popularité auprès du public-acheteur. Il y a quelques semaines, d'autre part, un programme analogue a été institué dans tous les magasins de la division de l'Ontario.

NOMINATION CHEZ INGERSOLL-RAND



M. John K. Irwin

M. R.R. Léonard, directeur des ventes, mines et constructions, chez Canadian Ingersoll-Rand Company Limited, Montréal, annonce la nomination de M. John K. Irwin au poste de directeur général, mines et constructions, Toronto. En plus de la succursale de Toronto, les succursales de Winnipeg et de Sudbury seront aussi sous la direction de M. Irwin. Depuis qu'il est entré au service de la compagnie, en 1950, il a occupé divers postes au Canada comportant diverses responsabilités: techniques de la vente, direction de succursale et développement. En 1965, il était muté à l'usine d'Ingersoll-Rand à Phillipsburg, N.J., où il fut représentant spécial puis directeur du service des ventes d'équipements industriels et miniers de la division des forges. Originaire de Toronto, M. Irwin est diplômé de l'Université de Toronto et détient un baccalauréat en sciences, génie mécanique.

Le minimum de marge augmenté à 60% aux Bourses

MONTREAL — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne en accord avec les bourses de Toronto et de Vancouver annoncent que depuis le 13 février, le minimum de marge permis par les compagnies membres sera augmenté de 50% à 60%.

"Dû à l'activité accrue dans tous les marchés, on a décidé de prendre cette mesure par prudence", dit M. Charles B. Neapole, président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.

Plusieurs maisons membres mettent déjà en pratique une marge générale minimum de 60% et plus et, en ce qui concerne certaines actions, ces dernières ne permettent aucun crédit. Par conséquent, nous encourageons ainsi l'uniformité dans l'application de règlements plus sévères pour les achats sur marge.

"Le nouveau règlement sera applicable à tous les achats d'actions depuis le 13 février 1969. En ce qui concerne tous les comptes sur marge déjà en vigueur, les membres devront porter à 60% la marge sur ces comptes le ou avant le 21 mars 1969."

La marge actuelle de 50% est en vigueur depuis plusieurs années. Les règlements de marge de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne diffèrent de ceux de la Federal Reserve Board aux États-Unis en ce que d'après

les règlements des bourses locales, la valeur actuelle de l'action achetée doit, en tout temps, doubler le montant de l'emprunt, et depuis le 13 février, ce montant devient deux fois et demie le montant de l'emprunt. Aux États-Unis, tandis que la marge minimum originale est plus élevée qu'au Canada, le cours d'une action peut descendre de façon assez marquée avant qu'une marge additionnelle soit exigée.

Le nouveau règlement sera applicable à tous les achats d'actions depuis le 13 février 1969. En ce qui concerne tous les comptes sur marge déjà en vigueur, les membres devront porter à 60% la marge sur ces comptes le ou avant le 21 mars 1969."

Le nouveau règlement sera applicable à tous les achats d'actions depuis le 13 février 1969. En ce qui concerne tous les comptes sur marge déjà en vigueur, les membres devront porter à 60% la marge sur ces comptes le ou avant le 21 mars 1969."

24,547 GAGNANTS SPORTSMAN AU QUÉBEC!



M. Robert De Palma de Rosemont, Montréal, a donné à sa mère cette jolie jaquette de vison sauvage qu'il a gagnée avec les nouvelles Sportsman.

M. Cyrille Angers de Québec a gagné une auto sport MGB-GT avec Sportsman — il trouve que les nouvelles Sportsman ont plus qu'un petit goût spécial!



M. Gérard Lefebvre de Montréal est fier de montrer son auto sport MGB-GT qu'il a gagnée avec Sportsman. M. Lefebvre était si excité lorsqu'il a trouvé le coupon-cadeau dans son paquet de Sportsman qu'il a dû demander à un ami de téléphoner et de s'assurer qu'il avait bien gagné une vraie auto.



Mme Huguette Paquin est maintenant à l'abri du froid avec cette séduisante jaquette de vison sauvage qu'elle a gagnée avec Sportsman.

DES COUPONS-CADEAUX DANS TOUS LES PAQUETS DE SPORTSMAN!



NOUVELLES SPORTSMAN (3¢ DE MOINS QUE LES KING SIZE)



SPORTSMAN A BOUT UNI.

Au Bal des Festivals

Samedi soir dernier, se déroulait au motel Le Baron, le bal annuel organisé par la section sherbrooke des Festivals de Musique du Québec. Ayant pour thème les "Mille et une nuits", le bal était placé sous la présidence d'honneur de M. Raymond Morissette, sous-ministre aux Affaires culturelles, et de Mme Morissette. La ligne de réception se composait, de gauche à droite, de Me Paul-M. Gervais, Mme Robert Leblanc, Mme Césaire Gervais, M. Raymond Morissette, M. Robert Leblanc et Mme Paul-M. Gervais. Au cours de la soirée, on rendit hommage à Mme Césaire Gervais, membre-fondateur des Festivals.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)



MAL de DOS et TENSION dus à L'IRRITATION DES REINS

Un grand nombre d'hommes et de femmes, les irritations ordinaires des reins ou de la vessie causent tension et nervosité dues à des mictions fréquentes, le jour et la nuit. Vous pouvez aussi en perdre le sommeil et souffrir de maux de tête, de maux de dos et vous sentir fatigué, déprimé. Dans ce cas, CISTEX procure habituellement du soulagement en éliminant les microbes irritants de l'urine acide et en soulageant rapidement la douleur. Procurez-vous CISTEX chez votre pharmacien.

Pour vous, madame...
ANNONCES CLASSEES
EXCLUSIVEMENT D'INTERET FEMININ
CLINIQUE D'ELECTROLYSE
CLINIQUE d'électrolyse Pierrette Bouchard, électrologue diplômée. Enlèvement permanent des poils superflus. 275, Viny Nord, 562-2842, 272-25.
MATELAS
HOUE MATELAS SHERBROOKE ENR., Manufacturier et réparateur. Alfred Houe, prop. 346, 106 Avenue Sud, 569-1925, 271-27.

M. Claude Veronneau HYPNOLOGUE
L'hypnose et la détente enlèvent nervosité, dépression, insomnie, embonpoint, cigarette, alcoolisme, anxiété, obsession, peur, complexe, lit mouillé. Sur rendez-vous seulement. 567-6643
1805 Bureau 1084, King ouest, Sherbrooke.

ECONOMISEZ—ECONOMISEZ—ECONOMISEZ
BELMONT
DRY CLEANING ENR.
vous offre au cours des 3 prochaines semaines, soit du 10 au 28 février
Spécial 3 pour 2
Faites-nous parvenir 3 articles de vêtements différents nous vous facturerons seulement le prix de 2 —
CHEMISES LAVEES, PRESSEES... seulement 25c ch.
EN VIGUEUR POUR 3 semaines au 16 SUD, 9e Avenue
Tél.: 569-1686
Service de cueillette et de livraison ultra-rapide par toute la ville.
ECONOMISEZ—ECONOMISEZ—ECONOMISEZ

Si vous souffrez de douleurs dues aux RHUMATISME, LUMBAGO, SCIATIQUE, Etc.
PRIMA CAP
Satisfaction garantie ou argent remis
Essayez un traitement de 100 capsules PRIMA CAP en suivant les indications de la circulaire incluse et, si vous n'êtes pas satisfait des résultats obtenus, retournez le contenant à l'adresse mentionnée plus bas, avec vos commentaires, pour remboursement.
PRIMA CAP est vendu dans un format de 30 capsules pour 5.00 et de 100 capsules pour 9.00.
SI VOUS NE POUVEZ VOUS PROCURER PRIMA CAP CHEZ VOTRE PHARMACIEN, VEUILLEZ Ecrire à MAREZ ENR.G., 511, DUROCHER, MONTREAL, ET VOTRE COMMANDE VOUS SERA EXPEDIEE C.O.D.
MAREZ ENR., 5111, DUROCHER, Mtl, P. Q.
Les spécialités pharmaceutiques et médicaments brevetés No. 24027
276-3749 — 681-4743

ECONOMISEZ—ECONOMISEZ—ECONOMISEZ
NETTOYEUR ANGUS
DRY CLEANER ENR.
EAST ANGUS
76, rue Victoria
VOUS OFFRE A COMPTER DU 17 février jusqu'au 22 février
Spécial 3 pour 2
Faites-nous parvenir 3 articles de vêtements différents nous vous facturerons seulement le prix de 2 —
CHEMISES LAVEES, PRESSEES... seulement 25c ch.
EN VIGUEUR POUR 1 SEMAINE
Tél.: 832-2435
Service de cueillette et de livraison ultra-rapide par toute la ville.
ECONOMISEZ—ECONOMISEZ—ECONOMISEZ

Tour d'horizon

AFEAS St-Esprit
L'assemblée mensuelle de l'AFEAS, paroisse St-Esprit, se tiendra le mardi 18 février courant, à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église. Bienvenue aux dames.

Bridge Duplicata
Les gagnants lors de la dernière séance du bridge duplicata ont été MM. L. P. Lacroix et A. Gagné, M. D. Pichette et le Dr J. E. Larouche, MM. L. Laurendeau et D. Lorrain, Mmes J. A. Dion et J. A. Roy. La prochaine session aura lieu le mardi 18 février courant, à 7 h. 30 p.m., au Sherbrooke Country Club.

Voyage Laurentien Inc.
Invitation à tous les amateurs de golf de se joindre à nous pour un agréable voyage de vacances en Caroline du Sud, Myrtle Beach, que vous jouez au golf ou non, tout est prévu pour un séjour reposant, etc. Du 19 au 28 mars. Voyages, hôtels, déjeuners fournis, etc., Voyage Laurentien Inc., renseignements: Mme (Beauchesne) Poulin, rep. aut., 244, Québec, app. 4. Tél.: 569-5020 ou 567-4521. (*)

BOEUF POUR CONGELATEUR
(Véritable prix du gros)
VOYEZ
LA CAVE AU BOEUF ENR.
621, King Est — Sherbrooke
André Beaulieu, prop. — 542-2737

En faveur des barbes et des moustaches?
Par Oleg Cassini
Je ne sais réellement pas pourquoi tous ces cris ou si nos jeunes ont perdu la tête mais il ne fait aucun doute que le Père des Etats-Unis a décrit avec exactitude la situation. Et n'oubliez pas plus le Père des libertés civiles et de l'égalité pour tous, Abe Lincoln. Il n'a jamais hésité à faire ce qu'il devait.

Epopee révolue
Laissez-moi vous expliquer: Il est difficile de passer à travers le mois de février sans poser un regard en arrière, vers cette époque révolue où les gentilshommes arboraient des chapeaux blancs. Et ce qui me frappe le plus cette année, c'est la façon dont nous imitons ces deux grands hommes, en matière de mode bien sûr.

Une recommandation: la "pause-réflexion" au travail
LONDRES (Reuter) — Un psychologue britannique a suggéré à Londres que l'industrie préconise "la pause réflexion" de 10 minutes, dans le but de faciliter l'adaptation à la vie moderne.
Le Dr George Gall est d'avis que les ouvriers d'usines aussi bien que les directeurs, se lancent dans de nouvelles techniques sans les comprendre vraiment.
Il a annoncé la tenue de nouveaux cours ou colloques à l'intention de tous ceux qui veulent apprendre à se mieux connaître, sur le plan personnel et temporel.

Le Salon Charlotte
possède maintenant un technicien en teinture. — Pour la décoloration de vos cheveux, mèches, teinture, consultez-le en toute confiance.
SPECIAL pour le mois de février
Nouvelle permanente avec fractions de protéines dans la lotion ondulante pour une action conditionnante de plus longue durée.
Bienvenue avec ou sans rendez-vous 5 experts à votre service 28 sud, rue Wellington Sherbrooke
562-8695

MOT-PERDU

GAGNEZ des PRIX

TOUTE LA FAMILLE JOUE... TOUTE LA FAMILLE GAGNE!

COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS:
Chaque jour, trouvez le nom caché dans la grille. A la fin de la semaine, vous nous faites parvenir quatre grilles complétées, parmi les six publiées du lundi au samedi. Les prix seront attribués par tirage au sort parmi les bonnes réponses. Ce tirage aura lieu le jeudi suivant et les noms des gagnants seront publiés le samedi. Adressez vos réponses à MOT-PERDU, Casier 116, Sherbrooke, Qué. Les employés de Regent Importing et de La Tribune, ainsi que leurs familles, ne sont pas éligibles à ce concours.
N.B. — N'oubliez pas d'inclure les quatre grilles pour lesquelles vous donnez les réponses.
Le tirage aura lieu le 27 février, parmi les réponses des grilles publiées du 17 au 22 février.

PRIX A GAGNER SEMAINE DU 17 au 22 FEVRIER

- 3 aspirateurs électriques portatifs de marque Régina. Modèle 70CE; fabrication canadienne; valeur de \$37.95 chacun.
 - 1 mixette portative; modèle 500; valeur de \$19.95.
- N.B. — Ces cadeaux étant emballés à l'avance, ils ne sont pas échangeables.

GRILLE DU NO. 239 7 lettres cachées

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	
1	S	F	G	A	U	R	A	I	T	R	O	T	R	O	C
2	I	C	A	A	I	M	E	I	R	R	A	I	S	O	N
3	O	H	T	I	R	E	R	A	A	E	O	A	N	N	O
4	R	E	A	A	C	E	R	E	V	A	S	S	E	Z	I
5	T	Z	H	R	R	I	R	A	A	S	T	U	C	E	R
6	B	R	O	U	T	E	R	R	I	E	A	P	R	E	C
7	L	I	C	N	N	E	E	T	L	L	O	P	I	N	I
8	F	R	I	E	O	I	V	L	L	I	O	U	T	R	E
9	T	S	O	U	R	S	A	A	E	I	E	T	A	I	E
10	I	E	R	P	E	T	S	N	R	E	L	A	I	S	T
11	A	L	D	O	I	T	L	E	O	V	I	D	E	R	N
12	R	L	O	C	R	E	E	S	N	R	O	U	A	S	O
13	T	Y	N	U	F	P	A	R	T	E	O	F	O	U	R
14	E	D	N	P	I	E	S	A	I	M	E	R	A	G	I
15	R	I	A	F	T	E	R	E	N	D	R	O	N	T	R

Astuce	Loutre	Rave
apre		rendront
appel	lionne	raison
aime	lopin	rouas
arma		rira
assez	Moue	relais
arsenal	merveille	retrait
aimeras		rêvas *
Brouter	Noircie	Saurait
	Orée	sort
Chez	enze	supputa
constellation	ours	
	ordonna	Trois
Départ		travailleront
doper	Pair	trahi
doit	prier	troc
épée	prieront	trou
Hâtas	prie	tirera
	part	tirer *
Iront	pare	taie
idylles	pies	trot
		Urne
		Vider

PROFITEZ DE NOS SUPER-SPECIALS

UTILISEZ NOTRE PLAN DE MISE DE COTE

PROJECTEURS BELL & HOWELL "Super 8"

à partir de **79.95**

RÉGENT IMPORTING
"Le centre du cadeau et du transistor"
102, Wellington nord, Sherbrooke.

RONSON
Un briquet RONSON ou COLIBRI vous coûte moins cher Regent Importing.

Le premier club du Québec à se mériter le titre dans l'histoire du tournoi

Princeville champion Pee-Wee

QUEBEC — Par Jacques Drapeau — Les Caravelles Pee-Wee de Princeville ont réalisé samedi à Québec l'un des exploits les plus éclatants accomplis dans le monde sportif.

Inscrits dans la classe "C", les Caravelles ont supplanté tous les rivaux, peu importante la classe dans laquelle ils évoluaient, pour s'accaparer du prestigieux titre de "champions Pee-Wee de l'Amérique du Nord".

Après avoir triomphé dans leur catégorie vendredi dernier, les petits mais fouteux joueurs du frère de La Sablonnière ont d'abord disposé du Pointe-Claire, vainqueur dans la classe A, par le compte de 6-2.

Gaétan Boucher, le grand héros de ce dixième Tournoi International Pee-Wee de Québec, a soulevé la foule comme il l'avait fait durant les parties précédentes en marquant tous les buts de son club. Rappelons que c'était la première fois qu'une équipe de la classe "C" parvenait à la grande finale.

Ce remarquable succès, les supporters de Princeville et

de la région, s'en seraient sûrement contentés mais pas les directeurs de l'équipe et surtout les joueurs encore assoiffés de victoire.

Samedi après-midi, alors que les caméras de Radio-Canada étaient braquées sur eux, les Caravelles de Princeville ont réalisé ce que tous croyaient impossible: conquérir le grand trophée.

Ce sont les Optimistes de Grand'Mère, champions de la classe "B" et vainqueurs (une autre surprise) du National de Toronto, champion de la classe "AA" qui ont à leurs tours goûté à la médecine des Caravelles qui ont décroché une victoire de 3-0.

Gaétan Boucher vole la vedette

Le jeune Gaétan Boucher à qui l'on prédit déjà une fulgurante carrière dans le hockey, a marqué deux buts dans ce dernier match. Des qu'il touchait la rondelle, les quelque 20-

000 personnes entassées comme des sardines dans le Colisée de la Vieille Capitale, se levaient d'un bond pour l'acclamer.

Boucher a réussi 25 buts durant ce tournoi, soit en sept parties. Il a donc maintenu une moyenne de plus "d'un tour du chapeau" par rencontre. Il n'a jamais enfilé moins de deux buts par partie.

Les Caravelles ont amassé 39 buts contre l'adversaire durant les sept parties auxquelles ils ont pris part et Boucher, à lui seul, en a recueilli 25.

Princeville, dans ce tournoi, a successivement vaincu Portneuf 3-1, Kentville, Nouvelle-Ecosse 6-1, Pont Rouge 5-4 en supplémentaire, Thornhill 6-0, les Indiens de Caughnawaga 9-1 pour s'adjuger le titre dans la classe C.

Puis, ils ont disposé du Pointe-Claire 6-2 et enfin du Grand'Mère 3-0. Le gardien de but Réjean Fortier a été une autre figure dominante dans cette joute écartant plusieurs lancers dangereux.

La puissante équipe de Princeville a joui d'une publicité monstre grâce à son attaque dirigée par Gaétan Boucher.

Mais peu de sportifs ont porté attention à la défense des Caravelles. Elle n'a tout de même accordé que neuf buts à l'adversaire durant tout le tournoi, soit une moyenne de 1.28 buts par partie. Il s'agit d'une fiche vraiment impressionnante pour un calibre Pee-Wee.

Il va s'en dire que les Caravelles ont été l'objet d'une chaude réception à leur arrivée à Princeville. D'autres manifestations auront lieu en leur honneur.

Hier, le jeune Gaétan Boucher a été invité à mettre la rondelle au jeu lors de la rencontre qui opposait les Tigres de Victoriaville aux Nationaux d'Ottawa. Boucher et tous ses coéquipiers ont alors reçu une ovation monstre. L'exploit accompli par les Caravelles n'est pas prêt d'être oublié; il rejaillit non seulement sur Princeville et la région des Bois-Francs mais sur le Québec tout entier.

Les Caravelles accueillis en héros dans les Bois-Francs

VICTORIOVILLE (J.B.). — La population de Princeville d'abord puis celle de toute la région des Bois-Francs a réservé aux Caravelles, grands champions du tournoi international Pee-Wee de Québec, un accueil délirant en fin de semaine.

Samedi, plusieurs centaines de citoyens de Princeville ont fait le trajet jusqu'à St-Louis de Blandford sis à une dizaine de milles de Princeville, afin d'accueillir la formidable équipe Pee-Wee.

Des automobiles roulant à la file indienne sur une distance de deux milles environ ont ensuite repris le chemin jusqu'à Princeville où une réception officielle était offerte au Centre paroissial rempli à pleine capacité.

Plus de 3,000 personnes massées à l'intérieur du Centre sportif Jean Beliveau de Victoriaville hier soir ont longuement ovationné les jeunes protégés du Frère Paul de la Sablonnière alors qu'ils étaient présentés un à un à la foule.

La frénésie a atteint son paroxysme lorsque le meilleur Pee-Wee du tournoi, Gaétan Boucher, de même que le Frère de la Sablonnière ont été introduits à l'assistance. L'instructeur a ensuite fait la mise au jeu du match qui opposait les Tigres de Victoriaville aux Nationaux d'Ottawa.

Tous les membres des deux formations senior se sont ensuite avancés pour serrer la main de chacun des pee-wee. C'était en somme un hommage que voulaient rendre aux champions pee-wee de l'Amérique du Nord, les Tigres de Victoriaville, champions senior du Canada et détenteurs de la coupe Allan.

D'autres réceptions attendent les Caravelles au cours des prochaines semaines. Durant ce temps, ils participeront à deux tournois, ceux de Grand'Mère et de Donnacona. "Nous avons beaucoup de demandes mais nous devons nous limiter", a dit hier soir le gérant de l'équipe, Gaston Boucher.



GAETAN BOUCHER, le meilleur Pee Wee du tournoi international de Québec, saute ici sur la glace du Centre sportif Jean Beliveau de Victoriaville aux applaudissements de plus de 3,000 personnes. (Photo La Tribune, Victoriaville)



DON DAVIDSON de l'équipe nationale de l'Est, à gauche, et Guy Black des Tigres de Victoriaville, à droite, félicitent à leur tour les joueurs des Caravelles Pee Wee. (Photo La Tribune, Victoriaville)



FRANÇOIS BASTIEN, président des Tigres de Victoriaville, champions senior canadiens, félicite ici Gaétan Boucher, des Caravelles de Princeville, champions pee wee de l'Amérique du Nord, sous les yeux de Gaston Boucher, père du jeune athlète, à gauche. (Photo La Tribune, Victoriaville)



REJEAN FORTIER, le petit cerbère des Caravelles, photographie ici peu de temps avant qu'il ne blanchisse les Optimistes de Grand'Mère dans la grande finale. (Photo La Tribune, Victoriaville)



RÉVISION COMPLÈTE DES FREINS 25% DE RABAIS

aux magasins **Firestone**

Redonnez à votre voiture toute sa puissance et toute sa sûreté de freinage. Demandez cette révision des freins. Travail de haute qualité.

- Pose de garnitures de qualité supérieure aux 4 roues \$ 28.95
- Rectification des 4 tambours de freins 12.00
- Remise à neuf des 4 cylindres de roues 14.00
- Purge, rinçage et remplissage du système hydraulique 1.00

Total \$ 55.95

Rabais de 25% 14.00

PRIX SPÉCIAL \$41.95

GARANTIE DE 40,000 MILLES

CÂBLES DE RENFORT POUR BATTERIE
 Pour faire démarrer un moteur dont la batterie est épuisée. Indispensable pour voitures à transmission automatique. Longueur: 8'.
\$139

ANTIGEL préparé POUR LAVE-GLACE
 Prêt à employer. Bon même par les plus grands froids. En bidon de 1 gallon.
 Prix courant: \$1.95
99¢

HEURES D'AFFAIRES:

du lundi au jeudi:
 8h. a.m. à 6h. p.m.

le vendredi:
 8h. a.m. à 9h. p.m.

le samedi:
 8h. a.m. à midi.

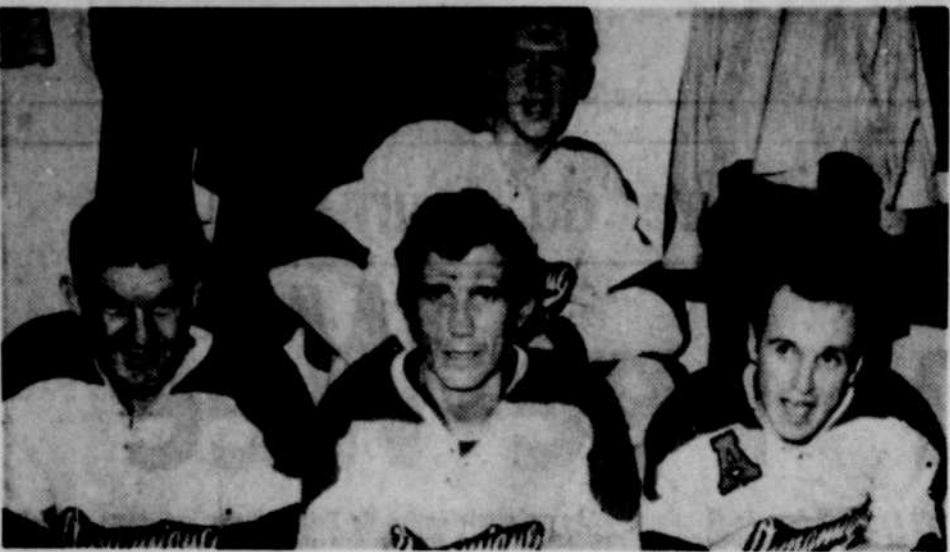
NOUVELLE ADRESSE

2300 King ouest

TEL.: 569-5136
 SHERBROOKE

MAGASIN Firestone

Coaticook champion de la ligue Indépendante



Réal Provencher, au centre, très exténué à la suite du match épuisant qu'il venait de livrer au Sher-Wood. Il est entouré des compteurs Robert Marcoux, avec le filet de la victoire, Raymond Brûlotte et à l'arrière Marc Létourneau qui a disputé une partie du tonnerre à l'offensive.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Par JEAN-GUY PROVENCAL

SHERBROOKE — Les Dynamiques de Coaticook sont les nouveaux champions de la Ligue de hockey Indépendante Dow de Sherbrooke.

Deux buts sur des jeux de puissance ont procuré une victoire de 3-2 aux hommes d'André Cloutier et du Sher-Wood qui semblaient favorables pour sortir vainqueur de cette dernière confrontation, ayant remporté trois victoires en cinq parties contre Coaticook.

Devant la plus forte assistance de la saison, soit plus de 800 spectateurs, les Dynamiques ont pris les devants 1-0 avec un filet de Raymond Brûlotte, durant une punition à Valmont Robichaud. Il s'agissait du premier lancer sur le cerbère André Bourgeois qui n'a eu à faire face qu'à 19 lancers durant tout le match, contre 29 pour son opposant Réal Provencher qui a sauvé la victoire aux siens et peut certes se mériter la première étoile de ce match.

Le jeu a été plutôt axé sur la défense dans cette période.

Provencher a été particulièrement éprouvé en première et troisième période avec respectivement 14 et 12 lancers, mais il a eu la tâche relativement plus facile avec seulement trois lancers en seconde période.

Richard Phaneuf devait toutefois niveler les chances à 11:35 de ce même vingt, sur un but plutôt chanceux. Il a lancé du côté droit de la patinoire dans un angle pratiquement impossible et la rondelle a trouvé le but après avoir dévié sur bâtons et patins.

Marc Létourneau devait redonner l'avance aux visiteurs avec un filet à seulement 40 secondes de l'engagement médian, sur un premier lancer sur Bourgeois. Robert Marcoux donnait deux buts d'avance aux siens en comptant durant une punition à André Gagnon qui purgeait sa première des trois pénalisations de ce vingt.

Le jeu a été plutôt axé sur la défense dans cette période.

de, contrairement au premier vingt où le Sher-Wood a eu nettement l'avantage dans les lancers, 14-3.

La troisième période a débuté sur un tempo plutôt lent, alors que les Dynamiques s'appuyaient sur la défense, ce qui eut pour effet un deuxième but du Sher-Wood, compté par Jacques Dostie, avec un très beau lancer frappé de la ligne bleue. Provencher n'a eu aucune chance sur ce lancer dirigé dans le coin droit du filet. Les Dynamiques ont semblé fignoler par ce but mais le pilote André Cloutier a fouetté ses hommes plus que jamais et ceux-ci ont réagi à ses aspirations et réussi à maintenir les attaques adverses. Encore une fois, Réal Provencher a fait des miracles dans les filets des Dynamiques en cette période où plusieurs chances ont été ratées de chaque côté.

Conrad L'Heureux a retiré le cerbère Bourgeois en faveur d'un sixième attaquant

dans la dernière minute de jeu, mais la tactique n'a pas porté fruit, les Dynamiques venant très près d'enfiler un but, mais la nervosité empêchant Michel Carrier de toucher à la rondelle, alors qu'il était pratiquement à découvert et avec une belle opportunité de lancer vers le filet béant.

Notes...

Claude Létourneau et Claude Cyr purgeaient hier leur joute de suspension à la suite de la bagarre de mardi soir dernier. Cyr affichait un "bel" œil au beurre noir, tandis que Claude Létourneau ne semblait pas trop se ressentir des effets de son altercation avec Claude Pelchat, des Indiens... Les Dynamiques ont été reçus pour une fête à l'hôtel Child de Coaticook, dont le gérant est Claude Vermette, sportif bien connu... En passant, Claude Vermette sait très bien faire les choses et sa présence à

Coaticook ne peut qu'être très utile aux Dynamiques... Il ne manque pas une occasion pour encourager ces nouveaux porte-couleurs... Gérard St-Laurent a dû recevoir six points de suture à la joue gauche, lors de la deuxième période... Réginald Benoit jouait pour la partie avec un casque de football, en raison d'une blessure à la mâchoire...

Coaticook 3, Sher-Wood 1

LE SOMMAIRE	
Première période:	
1-Coaticook, R. Brûlotte	
(Y. Dawson, M. Benoit)	1-0
Punition: Robichaud 6:30	
Deuxième période:	
3-Coaticook, M. Létourneau	
(Brûlotte)	
4-Coaticook, R. Marcoux	
(Michael, Y. Dawson)	3-0
Punition: Michael 7:01, Gagnon 10:57, 12:23 et 19:31, M. Carrier 18:02	
Troisième période:	
5-Sher-Wood, J. Dostie, (Dion) 43:30	
Punition: Carrier 9:21	
Les lancers par:	
Coaticook	3 7 9-18
Sher-Wood	14 3 12-38
Bats: Coaticook, Provencher; Sher-Wood, Bourgeois	

Une foule record de 9,475 personnes à Thetford pour le tournoi

Sherbrooke vainqueur du tournoi bantam



Le député délégué au Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, Me Marc Bergeron, fait la mise au jeu du match opposant Thetford à Ville Duberger dans les cadres du tournoi Bantam de Thetford Mines. Me Bergeron est entouré d'officiels du tournoi.

(Photo La Tribune, Thetford Mines)

THETFORD MINES, (AG) — Les clubs Sherbrooke dans la classe "A" et St-Marc Des Carrières dans la classe "B" ont remporté les honneurs du 5e tournoi annuel Bantam de Thetford Mines qui a débuté mercredi soir pour prendre fin hier soir. L'équipe championne des deux dernières saisons, soit celle de Thetford Mines a été éliminée en semi-finale par Ville Duberger. Le tournoi a attiré une foule record de 9,475 spectateurs soit 3,297 de plus que l'an dernier. Dans la seule journée d'hier, 3,945 personnes ont payé leur admission au Centre de Loisirs.

L'équipe de Sherbrooke s'est assurée le championnat en battant Ville Duberger au compte de 7-3 dans la finale après avoir triomphé des clubs Trois-Rivières par 4-1 et Drummondville par le même pointage.

Dans la finale, les champions qui avaient une équipe très lourde ont démontré une supériorité marquée sur Ville Duberger. Gaetan Deneault et Alain Babin ont dirigé l'offensive de Sherbrooke, avec deux buts chacun tandis que les autres compteurs furent Claude Jutras, Richard Gre-

nier et Daniel Jutras. Roch Moisan fut le meilleur des gardiens avec deux filets tandis que Ronald Gagnon a complété le pointage.

Classe "B"

L'équipe de St-Marc Des Carrières s'est assurée les grands honneurs dans la classe "B" en l'emportant difficilement sur Richmond au compte de 3-2 dans la finale après avoir eu le meilleur sur Pont Rouge par 4-2 et sur St-Victor par 4-0. Avant de s'incliner devant St-Marc Des Carrières, Richmond avait défait Portneuf 7-2, Lac-Mégantic 6-0 et St-Frédéric 7-2.

Gérald Bélanger s'est illustré dans la finale en comptant les trois buts des vainqueurs. Claude Roy et Gilles Levesseur ont marqué les filets des perdants.

Trophées

En plus des trophées offerts aux équipes championnes, d'autres trophées furent présentés aux joueurs qui se sont distingués de façon particulière. Dans la classe "A", les joueurs récompensés sont: Roger Routhier du Sherbrooke; le meilleur gardien de buts, Bertrand Dussault du même club; le défenseur le plus efficace, Gaetan Deneault également de Sherbrooke, le meilleur compteur; Raynald Cloutier du Duberger; le joueur le plus utile et Roch Moisan de la même équipe; le joueur le plus spectaculaire.

Dans la classe "B", les gagnants des trophées sont: Denis Perreault du St-Marc Des Carrières; le meilleur gardien de buts, Réjean Perron de la même équipe; le meilleur défenseur, Claude Perron de Richmond; le champion compteur, Gérald Bélanger du St-Marc; le joueur le plus utile et Daniel Leclerc du Princeville; le joueur le plus spectaculaire.

Les juges qui avaient la lourde tâche de choisir les vainqueurs des trophées étaient: Paul-Emile Breton, Odilon Fillion, Yvan Thibierge, Gilles Gingras et Nazaire Clavel.

Claude Roy du Richmond est définitivement le meilleur joueur que l'on a vu à l'œuvre dans le tournoi. Il a épaulé les spectateurs dans les quatre joutes de son équipe.



Une formation de Lennoxville et une autre de Danville s'est fait la lutte pour le trophée J. S. Mitchell à l'occasion du bonspiel des Cantons de l'Est. Le président du SCC, Charles Simard, pose en compagnie des capitaines Peter Parker et Les Gartschore. Ce dernier se méritait la victoire.

(Photo La Tribune, par Studio Breton)

Les Gartschore et son équipe de Danville vainqueur du bonspiel des Cantons de l'Est

SHERBROOKE — Les Gartschore et son équipe du Club de curling de Danville a remporté l'épreuve principale et le trophée J. S. Mitchell lors du Bonspiel annuel des Cantons de l'Est qui avait lieu au Club de Curling de Sherbrooke.

Harry Fowles de Sherbrooke s'est mérité le Trophée Sangster tandis que le trophée de la RTS est allé à Ralph Caunter de Lennoxville. La présentation des trophées a été faite par le président Charles Simard.

Dans l'épreuve pour le trophée Mitchell, l'équipe de Les Gartschore formée de Y. Fréchette, W. Livingstone et J. Eby a dû revenir de l'arrière pour l'emporter 7-4 sur la formation de Pete Parker de Lennoxville.

Le skip Harry Fowles s'est mérité les honneurs et le trophée Sangster avec un gain de 14-7 sur Ross MacKay de Compton. Dans la dernière épreuve, le skip Ralph Caunter a conduit son équipe à une victoire facile de 13-3 sur la formation de Reg Jackson.

Dans les demi-finales, Les Gartschore ont éliminé l'équipe de Bob Craig de Montréal-Ouest au compte de 7-4. Pete Parker l'avait emporté de justesse 8-7 sur Sonny Mooney de Lennoxville dans l'autre rencontre.

De nombreux changements aux camps d'entraînement du baseball

NEW YORK (PA) — Lorsque les joueurs de baseball se rendront aux camps d'entraînement, ils constateront plusieurs changements dans les endroits afin d'accueillir les quatre nouvelles équipes de l'expansion et les deux clubs qui ont déménagé.

Incidentement, les Pirates de Pittsburgh ont quitté ce dernier endroit pour s'installer à Bradenton, dans le comté de Manatee, en Floride.

La Floride est le centre d'entraînement de 17 équipes, dont compte six et la Californie, un.

Les White Sox de Chicago a déjà ouvert un camp à Sarasota, en Floride, vendredi, tandis que les Yankees de New York et les Sénateurs de Washington doivent rejoindre leurs premiers joueurs aujourd'hui.

Les lanceurs et les receveurs des Expos doivent arriver au camp mardi et le gérant Gene Maize attend les autres joueurs le 24 février.

CARRIÈRES PROFESSIONNELLES
ET OFFRES D'EMPLOIS

I. O. S. DU CANADA LTEE

désire prendre contact avec
10 REPRESENTANTS POSSEDANT EXPERIENCE
pour les Cantons de l'Est. Toutes les conditions vous seront fournies sur rendez-vous avec M. S. D. Millet — 563-0701 ou par écrit au 1469, rue Dagenais, Sherbrooke.
19128

VAL ESTRIE
CENTRE PSYCHO-EDUCATIF

recherche des psycho-éducateurs et des éducateurs enseignant à l'élémentaire et aux deux premières années du secondaire.
Prière d'adresser un curriculum vitae complet avec pièces justificatives originales, à:

M. Jean-Guy Perron, PS — ED.
directeur des programmes,
Val Estrie Centre Psycho-Educatif,
C.P. 180, Waterville,
Comté Compton.
19138

Une première victoire pour Drummondville, Sherbrooke et Thetford au tournoi midget

Drummondville perd 12-5 aux mains des Renards d'Iberville dans le Senior "B"

SHERBROOKE — Les Castors de Cowansville ont blanchi les Rockets de St-Michel, 11-0, pendant que le Royal de Drummondville subissait un cuisant revers de 12-5 aux mains des Renards d'Iberville, dans la Ligue Senior "B" du Québec, hier.

Dans l'autre partie, les Marquis de Jacques-Cartier sont allés faire match nul 3-3 avec les Hawks de Laprairie.

A Cowansville, Jacques Beaudoin y est allé de quatre filets, André Samson, trois, Majella Dubois, deux, les autres filets allant à Claude Leblond et André Bergeron.

Par ailleurs, Gilbert Lapalme a enfilé quatre buts, Jean-Noël Audette, trois, Fernand Gaudreau, deux, Bob Doyle, Denis Audet et Pascal Farelle réussissant les autres des Renards aux dépens du Royal dont les compteurs ont été Denis Laliberté, avec le tour du chapeau, Gilles Lupien et Roger Côté, un chacun.

A Laprairie, Jacques Gratton a enfilé les deux buts des Marquis dont les marqueurs ont été René Beauregard et Benoit Leblanc.

Littler améliore le record de l'omnium de Phoenix en décrochant la première bourse

PHOENIX (PA) — Gene Littler a amélioré le record de l'omnium de Phoenix hier avec une dernière ronde de 66 et un total de 263, 21 sous la normale, en méritant la première bourse de \$20,000.

Le champion a amélioré de cinq coups le total record de 268 établi par Bobby Locke en 1948. George Knudson et Al Balding, de Toronto, ont terminé

Un gain de 4-2 des Turbos en finale

SHERBROOKE — Marcel Fournier, avec deux buts, a conduit les Turbos à un gain de 4-2, pour une première victoire à l'ouverture de la finale de la Ligue de hockey Depression de Sherbrooke.

Claude "Mutt" Dussault, avec un filet et deux passes a lui aussi bien fait, tandis que Gilles Rondeau enfilait l'autre but. Normand Dussault s'est mérité quatre assistances, tandis que les filets des perdants allaient à Donaldson et Paul "Doc" Michaud.

La deuxième partie de cette finale 3 de 5 aura lieu ce soir à 7h45, toujours au Palais des Sports.

Journée Pee Wee au Centre J.-A. Lemay

WINDSOR, (AR) — On s'affaire actuellement à Windsor à la préparation d'un grand Pee-weeama qui aura lieu samedi et dimanche, les 22 et 23 février, au Centre J. A. Lemay.

Huit clubs

Robert Bob Vallières a été nommé président de ce Pee-weeama. Il est secondé de Jean Goyette, secrétaire, et Armand Juneau, coordonnateur.

Réjean et Réal Desrosiers se sont vu confier la vente des billets moitié-moitié tandis que Mme Carmen Juneau préparera les goûters des clubs invités.

Huit équipes tenteront de se mériter les grands honneurs, soit Waterloo, Asbestos, Sherbrooke, Drummondville, Victoriaville, Berlin (N.H.) et Windsor.

Succès prévu

Le spectacle sera le même qu'au tournoi international de Québec et les organisateurs du Pee-weeama prévoient déjà des assistances considérables. Pour l'instant les sportifs sont invités à se procurer des billets moitié-moitié. Le tirage se fera dimanche après-midi avant la finale.

FABRICATION ET VENTE



THERIEN & FRÈRES INC.
343, 106 Avenue Sud, Sherbrooke, Qué.
19134

par YVAN BREAU

DRUMMONDVILLE — Les équipes de Drummondville, Sherbrooke et Thetford Mines ont remporté des victoires impressionnantes en fin de semaine au Tournoi International Midget de Drummondville où le chiffre de l'assistance a été porté à 13,981 pour les trois premières journées à la suite des 6,190 personnes qui ont assisté aux 10 rencontres d'hier.

La compétition se poursuit ce soir avec les parties suivantes: 8h15, North Shore contre Montréal-Nord (AA); 7h30, Loretteville contre Ste-Cécile de Trois-Rivières (B) et à 8h45, Verdun contre St-Vidal (AA).

Sherbrooke

L'équipe de Sherbrooke, nettement améliorée en comparaison de la formation de l'an dernier, a démontré une grande supériorité sur le club St-Henri dans la classe "AA" en l'emportant au compte de 10-1. Yvon Blais a dirigé l'attaque des vainqueurs avec quatre buts tandis que Jean-Pierre Benoit y allait d'une paire de buts. Les autres filets sont allés à Sylvain Parent, Louis Jutras, Paul Ducharme et Richard Blais. Ce dernier a de plus amassé trois mentions d'assistance. Serge Jean a évité le blanchissage à St-Henri.

Jean Lamoureux a par ailleurs réussi le tour du chapeau pour permettre au club de la Légion Canadienne de Drummondville de vaincre le Séminaire de Shawinigan au compte de 5-1. Les autres compteurs furent André Létourneau et Raymond Drouin. Un total de 19 punitions furent imposées au cours du match dont deux majeures. Ces deux rencontres avaient lieu samedi.

Hier, la puissante formation de Thetford Mines n'a eu aucune difficulté à surclasser Repentigny 5-1 alors que Guy Roy y allait de trois buts et deux passes pour les vainqueurs. Les autres buts sont allés à Alain Chabney et à Alain Huppé.

Résultats de samedi

Voici les résultats des autres matchs de samedi: le St-Philippe de Trois-Rivières a vaincu Greenfield Park 4-3, West Lake a blanchi Boucherville 3-0, Shawinigan-Sud a battu Drummondville-Sud de justesse 3-2, Trois-Rivières a eu le meilleur sur Montréal-Ouest 6-2, Lachine a écrasé Pointe-Claire 8-2 et finalement Immaculée-Conception a vaincu Mont-Royal 2-0.

Dimanche

Hier, Victoriaville a cédé 6-3 devant Ville Lemoyne, Val-Field s'est mérité un gain de 5-3 sur St-Léonard, Saint-Marc-des-Carrières a effectué

un ralliement des plus spectaculaires et inattendus pour vaincre Roxboro 5-4 en réglementaire, Lachute a eu raison du Normanville de Trois-Rivières 3-1, Grand-Mère a remporté une victoire par un pointage identique sur Dol-

lard des Ormeaux, Duberger l'a emporté 4-3 sur Beauveillé, Outremont a blanchi Pointe-aux-Trembles 2-0, Ville-Lalonde a fait de même contre Rosemont et finalement, Québec a remporté une décision de 4-3 sur St-Laurent.

Les à-côtés du tournoi midget

Le président de la Confédération des Sports du Québec, Gaston Marcotte, a procédé à la mise au jeu officielle samedi après-midi à 2h30. Précédemment, les invités d'honneur avaient été reçus à la Légion Canadienne par le président Adrien Cormier accompagné du président provincial, Paul Richard. Ce fut ensuite la visite traditionnelle à l'hôtel de ville où le premier magistrat, Philippe Bernier, a souhaité la bienvenue au groupe.

Le président du tournoi, Roger Cournoyer, est beaucoup plus calme que l'an dernier et avec raison. L'organisation de ce tournoi est formidable et on travaille avec célérité et précision.

Le député du comté de Drummond à la législature provinciale, Me Bernard Pinard, a assisté à quelques rencontres du tournoi hier.

Léopold Lambert et Maurice Lesage, du Motel Albatros, sont deux fervents amateurs de hockey midget mais ils n'ont pas l'occasion de voir autant de parties qu'ils le désiraient.

Le président du club Optimiste de Drummondville, Réjean Bergeron, a été un spectateur assidu à plusieurs des rencontres du tournoi. Ses talents de connaisseur ne sont pas toujours reconnus à leur juste valeur... ses amis ne manquent pas de le taquiner.

La rencontre Greenfield Park-St-Philippe de Trois-Rivières a été la plus rude depuis le début du tournoi alors que l'officiel John Gravett a imposé 17 mineures, 6 majeures et 4 punitions de mauvaise conduite de partie.

Deux parties ont été passablement "tranquilles" avec une seule punition mineure. Incidemment, Yvon Blais a échoué de la seule mineure du match Sherbrooke-St-Henri.

Alain Chabney, de Thetford Mines, a porté les couleurs des Rangers de Drummondville de la Ligue Junior "A" du Québec cette saison et il a même joué quelques rencontres avec les Acadiens d'Asbestos de la Ligue Junior "B" des Cantons de l'Est.

Si les Athlétiques de Drummondville n'évoluent pas au Centre Civique durant l'été, il est rumeur que le Centre Civique sera fermé. Personne ne peut actuellement confirmer cette rumeur.

L'équipe de St-Marc des Carrières n'a pas déçu un de ses plus chauds supporters, Alain Frigon. En effet, cette formation dominée assez nettement durant les deux périodes initiales, s'est magnifiquement relevée d'un déficit de 4-1 pour finalement l'emporter 5-4 en supplémentaire.

Ernie Woodward est encore une fois cette année, le chronomètreur du tournoi midget. Il est d'ailleurs avec le tournoi depuis le début.

Le cycliste bien connu Jules Béland a lui aussi apporté la collaboration et travaille également au banc des punitions comme marqueur officiel.

Tout porte à croire que le record d'assistance sera abaissé cette année. La gent sportive montre beaucoup d'intérêt dès le début.



CHARTIER AUTO
SPRING INC.

Spécialiste en suspension
180 ouest, rue Galt
Sherbrooke
562-4833 — soir
567-0773 19131

VENTE DE D-E-M-E-N-A-G-E-M-E-N-T

'67 VOLVO sedan, 4 portes	\$1995.	'65 RAMBLER H.T., 2 portes	\$1095.
'67 BARRACUDA "Fastback"	\$2250.	'65 VOLKSWAGEN Station Wagon	\$ 995.
'66 FORD LTD 4 portes, H.T.	\$1750.	'64 CHEVROLET sedan	\$ 795.
'66 FORD 2 portes, H.T.	\$1750.	'64 THUNDERBIRD décapotable	\$1750.
'66 FORD GALAXIE "500"	\$1895.	'63 PONTIAC Station Wagon	\$ 595.
'66 FAIRLANE G.T., décapotable, 390 c.v.	\$1695.	'63 VOLKSWAGEN	\$ 295.

Il faut que ça sorte. Venez faire votre offre.

PLAZA AUTO-CITE
2021, rue King Ouest 569-9443

Victoriaville fait match nul 3-3 avec Ottawa et Chicoutimi défit Granby 4-2

Sherbrooke rattrape Granby au 3e rang

Les sommaires de samedi dans la Ligue Nationale

BOSTON 1, MONTREAL 3
Première période:
1-Montreal, Richard (11) 17-44
Punitions: Stastny 9:31, Sather, Richard 10:35, Savard 18:56
Deuxième période:
2-Boston, Marcotte (1) (Avey) 19-48
Punitions: Gauthier 2:13, 13:30, La-Parrière 12:11
Troisième période:
3-Montreal, Piquenot (19)
Punitions: Backstrom, Lapointe 4:22
4-Montreal, Beliveau (31)
Punitions: Cournoyer, Dufé
Les lancers:
Boston 10 9 4-25
Montreal 10 13 15-38
Gardiens: Chenevix, Boston; Worsley, Montreal.
Assistance: 16,200.

OAKLAND 4 PITTSBURGH 4
Première période:
1-Pittsburgh, Rupp (4) 2-44
Punitions: Schinkel, Harris 18:33
2-Oakland, Sura (5)
Punitions: Dillabough 18:33
3-Pittsburgh, Schinkel (12)
Punitions: (Schinkel, Harris) 18:33
4-Oakland, Ingarfield (Perry, Laughton)
Punitions: (Hampson, Vadnais) 18:33
5-Oakland, Vadnais (Hampson, Vadnais)
Punitions: (Hampson, Vadnais) 18:33
6-Pittsburgh, Schinkel (12)
Punitions: (Schinkel, Harris) 18:33
7-Pittsburgh, Rupp (4)
Punitions: (Schinkel, Harris) 18:33
8-Oakland, Vadnais (Hampson, Vadnais)
Punitions: (Hampson, Vadnais) 18:33
Les lancers:
Oakland 14 14 7-35
Pittsburgh 13 12 8-23
Gardiens: Worsley, Oakland; Daley, Pittsburgh.

CHICAGO 3 PHILADELPHIE 0
Première période:
1-Chicago, Bodnar (5)
Punitions: (R. Hull, Mohr) 4:36
2-Chicago, Bodnar (5)
Punitions: (R. Hull, Mohr) 4:36
3-Chicago, Bodnar (5)
Punitions: (R. Hull, Mohr) 4:36
4-Chicago, Bodnar (5)
Punitions: (R. Hull, Mohr) 4:36
5-Chicago, Bodnar (5)
Punitions: (R. Hull, Mohr) 4:36
6-Chicago, Bodnar (5)
Punitions: (R. Hull, Mohr) 4:36
7-Chicago, Bodnar (5)
Punitions: (R. Hull, Mohr) 4:36
8-Chicago, Bodnar (5)
Punitions: (R. Hull, Mohr) 4:36
Les lancers:
Chicago 12 14 13-38
Philadelphia 10 16 13-48
Gardiens: Dryden, Chicago; Parent, Philadelphia.

ST-HYACINTHE — Le rapide Yvon Lacoste a marqué un fillet dans la huitième minute de jeu de la période finale hier, et ce durant un jeu de puissance, pour ainsi permettre aux Castors de Sherbrooke de se mériter un autre point au classement avec un match nul de 3-3 contre les Gaulois de St-Hyacinthe.

Tirant de l'arrière 2-0, les Castors ont nivelé les chances avec deux filets en onze secondes de la part du centre André Lagaveux. En moins de quatre minutes en seconde période, le club Sherbrooke a répété son exploit alors que cette fois il trainait de l'arrière 4-2.

Lacoste permettait à Sherbrooke de revenir de l'arrière en 3e période avec son fillet à 7:54 durant une punition. Lacoste avec deux buts et André Lagaveux qui enfila lui aussi deux buts dans un temps relativement bref ont été les étoiles des Castors. Raymond Carpentier, nouveau centre des Castors, a complété le pointage.

Jean Rousseau a été le meilleur des perdants avec deux buts. Les autres sont allés à Pierre Cournoyer, Gerry Paquette et Real Vies.

Chicoutimi rejoint Victoriaville — Les Saguenéens de Chicoutimi ont profité de la décision nulle de 3-3 des Tigres de Victoriaville pour vaincre les Vies de Granby 4-2 et ainsi se hisser sur un pied d'égalité au premier rang avec les Tigres.

Cette partie régulière de la Ligue Provinciale Senior avait lieu au Centre Georges Vézina de Chicoutimi.

Les protégés de l'instructeur Phil Watson ont débuté en lions alors qu'ils ont compté des buts à 0:53, 1:12 et 2:17 pour littéralement assommer les Vies qui ont par la suite tenté mais sans succès de se rapprocher et d'offrir une meilleure résistance aux Saguenéens.

Les buts des vainqueurs sont allés à Pierre Gravel, Carol Tremblay, Gaston Vandal et J.-Guy Lapierre. Tremblay a ajouté une passe à sa fiche tandis que Germain Munger y allait de deux mentions d'assistance.

Roger Bélisle et Jean-Faite ont répliqué pour les Vies qui ont ainsi vu les Castors de Sherbrooke les rejoindre au troisième rang.

Match excitant — Plus de 3,000 personnes ont été témoins d'un match rapide et excitant au possible hier soir au Centre Sportif Jean-Béliveau de Victoriaville alors que les Tigres ont annulé 3-3 avec les Nationaux d'Ottawa. Il s'agissait de la meilleure assistance dans toute l'histoire des Tigres.

Un festival de buts — Les buts de l'attaque par le joueur de centre Jean Goulet qui a connu son meilleur match de la saison, le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke a écrasé les Georgiens de l'Université Sir George Williams au compte de 8-3 dans un match régulier de la Conférence Ottawa-St-Laurent disputé au Palais des Sports de Sherbrooke.

Le Vert et Or s'est ainsi hissé au deuxième rang du circuit sur un pied d'égalité avec Sir George Williams mais ayant toute fois une partie en moins.

La rencontre a été très rude comme il fallait s'y attendre et les visiteurs qui sont habituellement très forts chez eux ont failli à la tâche encore une fois sur une glace étrangère. Les officiels de la saison ont dû décerner un total de 23 punitions réparties comme suit: à Sir George Williams huit mineurs, trois majeures (deux à Campbell, une à O'Brien) et deux à Campbell et O'Brien, au Vert et Or, ce fut cinq mineurs, trois majeures (deux à Gérard Lefebvre, une au cerbere Desaulniers) et deux mauvaises conduites (Lefebvre et Gaetan Clavet).

Basket-ball — Une décision discutable de l'arbitre Lyle Sutherland de Cowansville alors que le match prenait fin, a permis aux porte-coueurs du Collège Militaire Royal de Kingston de l'emporter 62-60 sur le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke mais cette défaite n'a toutefois pas empêché l'équipe Sherbrooke de terminer la saison en deuxième position.

Sorel a raison du Drummondville 4-2 — Sorel — Les Eperviers de Sorel se sont heurtés à une farouche opposition de la part des Rangers de Drummondville et de leur cerbere Michel Belhumeur mais ils l'ont finalement emporté au compte de 4-2 hier après-midi au Colisée Cardin de Sorel.

Les compteurs pour les Eperviers furent Doug Moves, Renald Legault, Jean Martin et Leslie Hould. Claude Charré et Bertrand Houd ont répliqué pour les Rangers.

Un festival de buts — Richard Leduc a compté quatre buts pour conduire les Maple Leafs à une victoire de 12-7 sur les As Jr de Québec hier. Alain Balthazar et Jean-Guy Gratton ont également bien fait avec une paire de buts chacun tandis que les autres pointeurs furent Claude Lemieux, Jean Kirouac, Luc Simard et Paul Larose.

TILDEN LOCATION D'AUTOS — Louez une automobile pour aussi peu que \$12.95 pour toute une fin de semaine. Plus 10c du mille — assurance et gasoline comprises. (30) GALT EST — Tél.: 567-5666 (coin Bowen)

Une erreur de Tom Martin a permis aux Tigres d'ouvrir le pointage à 0:50 secondes mais Richie Bayes nivelait les chances à 15:13. A peine 27 secondes plus tard, Larry Drouin replaçait les Tigres en avance et c'est ainsi que se terminait le premier vingt.

Des le début de la période médiane, Steve King défaisait à nouveau l'égalité que Jocelyn Hardy brisa à 7:44. Le vétéran Wayne Freitag donna une nulle aux Nationaux à 15:10 de la période finale en complétant une stratégie de Terry Caffery et Dupré.

Première période:
1-St-Hyacinthe, J. Rousseau, (P. Cournoyer, Lorette) 1:41
2-St-Hyacinthe, P. Cournoyer, (J. Rousseau, Lorette) 7:02
3-Sherbrooke, A. Lagaveux, (Rochas, Beckman) 11:09
4-Sherbrooke, A. Lagaveux, (Rochas, Beckman) 11:18
5-St-Hyacinthe, G. Paquette, and 11:30
6-St-Hyacinthe, R. Vies, (Carter, Gosselin) 15:58
Punitions: Nadeau 2:53, Racette, mineur double, Rupp 11:45, Langlois 14:52, Thibault 17:31.
Deuxième période:
7-Sherbrooke, Y. Lacoste, (Boisclair, Levesque) 0:45
8-Sherbrooke, R. Carpentier, (Lacoste, Cline) 4:11
Punitions: Thibault 7:43, Carpentier 12:26, Racette, mineur 13:56, Y. Cournoyer, Paquette 15:36.
Troisième période:
9-St-Hyacinthe, J. Rousseau, (Cormier) 4:54
10-Sherbrooke, Y. Lacoste, (Racette, Carpentier) 7:34
Punitions: Piquenot 2:09, P. Cournoyer 7:34, Dupré 16:37.
Supplémentaire:
Aucun but.
Punitions: Goulet 5:44, Sawyer 7:58.
Les arrêts:
G. Labelle 4 2 8 7-32
A. Gagnon 9 9 8 7-32
J. Monette 5 5 12 3-20

Asbestos fait match nul 2-2 avec Waterloo — ASBESTOS — Dans un duel de gardiens de buts, les Acaadiens d'Asbestos et les Maroons de Waterloo n'ont pu faire maille, devant se contenter d'un match nul 2-2, devant la plus forte assistance de la saison, soit plus de 1,000 spectateurs.

Michel Boudreau pour les locaux et Claude Dupont, des visiteurs, ont compté au premier vingt, puis Real Desfossez, des Acaadiens et John Ekdom, des Maroons, faisaient de même en seconde période de ce match marqué de 10 punitions mineures cinq de chaque côté.

Lac-Mégantic défit Windsor 3-1 — Les Athlétiques de Windsor ont subi un autre dur coup dans leur tentative de se tailler une place dans les éliminatoires alors qu'ils ont plié l'échec 3-1 devant le Royal de Lac-Mégantic hier après-midi.

Le Vert et Or écrase le Sir George William 8-3 — SHERBROOKE — Conduit à l'attaque par le joueur de centre Jean Goulet qui a connu son meilleur match de la saison, le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke a écrasé les Georgiens de l'Université Sir George Williams au compte de 8-3 dans un match régulier de la Conférence Ottawa-St-Laurent disputé au Palais des Sports de Sherbrooke.

Le Vert et Or s'est ainsi hissé au deuxième rang du circuit sur un pied d'égalité avec Sir George Williams mais ayant toute fois une partie en moins.

La rencontre a été très rude comme il fallait s'y attendre et les visiteurs qui sont habituellement très forts chez eux ont failli à la tâche encore une fois sur une glace étrangère. Les officiels de la saison ont dû décerner un total de 23 punitions réparties comme suit: à Sir George Williams huit mineurs, trois majeures (deux à Campbell, une à O'Brien) et deux à Campbell et O'Brien, au Vert et Or, ce fut cinq mineurs, trois majeures (deux à Gérard Lefebvre, une au cerbere Desaulniers) et deux mauvaises conduites (Lefebvre et Gaetan Clavet).

Basket-ball — Une décision discutable de l'arbitre Lyle Sutherland de Cowansville alors que le match prenait fin, a permis aux porte-coueurs du Collège Militaire Royal de Kingston de l'emporter 62-60 sur le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke mais cette défaite n'a toutefois pas empêché l'équipe Sherbrooke de terminer la saison en deuxième position.

Sorel a raison du Drummondville 4-2 — Sorel — Les Eperviers de Sorel se sont heurtés à une farouche opposition de la part des Rangers de Drummondville et de leur cerbere Michel Belhumeur mais ils l'ont finalement emporté au compte de 4-2 hier après-midi au Colisée Cardin de Sorel.

Les compteurs pour les Eperviers furent Doug Moves, Renald Legault, Jean Martin et Leslie Hould. Claude Charré et Bertrand Houd ont répliqué pour les Rangers.

Un festival de buts — Richard Leduc a compté quatre buts pour conduire les Maple Leafs à une victoire de 12-7 sur les As Jr de Québec hier. Alain Balthazar et Jean-Guy Gratton ont également bien fait avec une paire de buts chacun tandis que les autres pointeurs furent Claude Lemieux, Jean Kirouac, Luc Simard et Paul Larose.

TILDEN LOCATION D'AUTOS — Louez une automobile pour aussi peu que \$12.95 pour toute une fin de semaine. Plus 10c du mille — assurance et gasoline comprises. (30) GALT EST — Tél.: 567-5666 (coin Bowen)

LES NOTES DU JOUR

Le gérant d'affaires des Castors, Réal Veilleux, s'est dit très heureux de la tenue de son centre Raymond Carpentier, une nouvelle figure au club et qui a fait ses débuts hier. Lou Poliquin n'a pas hésité non plus à le faire jouer et il devrait être utile à l'équipe.

La description du match de vendredi sur un poste de radio local continue de faire le sujet de nombreux commentaires. Le gérant Réal Veilleux, rejoint hier, a expliqué que sans la présence de Claude "Mutt" Dussault à Chicoutimi les amateurs auraient été privés de la description. Claude aurait accepté de travailler avec le commentateur régulier de ce programme afin d'éviter la pire et sur la demande d'un autre membre de cette station qui était sur place.

Claude "Mutt" Dussault a expliqué hier qu'en aucun temps il ne songeait à prendre place avec le commentateur. Il l'a fait pour dépanner cet annonceur tout en spécifiant qu'il lui était parfois difficile de rapporter les faits... afin d'éviter une dispute sur les ondes.

Le vétéran Bill Sweeney, absent depuis mercredi, vient d'être suspendu par la direction des Castors. Tout laisse croire que Sweeney ne sera pas de retour avec l'équipe, et principalement avec l'addition de Carpentier.

Une conférence de nouvelles aura lieu ce soir au Lac Brompton en vue de championnat provincial d'auto-neige qui doit se tenir au début du mois de mars prochain.

Roland Leclerc n'a pas participé au match d'hier à St-Hyacinthe et il en fut de même pour le défenseur Bob Foster. On sait que Sara-Bournet sera absent pour le reste de la saison en raison d'une fracture du poignet gauche.

Laurent Gosselin a marqué un fillet pour mener l'Ecole St-François à une victoire de 1-0 sur les Castors de l'Ouest dans la finale de la ligue de ballon-bail de la Fraternité. Roger Vachon récoltait son second blanchissage de la série. Le St-François est champion de la ligue.

Real Vies, le meneur chez les compteurs de la Ligue Provinciale Senior du Québec, est l'heureux papa d'un zargon de sept livres. Mme Vies se porte bien et le père envisage lui de faire de son premier garçon un futur membre des Gaulois de St-Hyacinthe.

La direction des Sénateurs de la Ligue Midget a procédé hier à son tirage d'un radio 12 transistors. La gagnante est Sylvie Roy, 73, 10e Avenue Sud. La direction désire remercier les amateurs pour l'encouragement à ce tirage.

DURBAN, (Reuter) — Gary Player a remporté samedi son 5e omnium successif d'Afrique du Sud avec un total de 273, y compris une dernière ronde-record de 64, huit sous la normale.

VACANCES

AU FRAIS DE

DELUXE

AUTOMOBILE LTEE

3 JOURS

DE PLAISIR POUR DEUX

Au choix du gagnant, à

NEW YORK, TORONTO
NIAGARA FALLS OU
OTTAWA

(Hôtel, repas, divertissements, tournées, etc.)

TIRAGE

de 20 VOYAGES!

Pour y participer il s'agit de vous procurer une voiture neuve chez De Luxe Automobile, soit une Buick, Pontiac, Beaumont, Acadian ou un camion GMC.

CE CONCOURS SE TERMINERA LE 28 FEVRIER 1969

Choix considérable et bas prix au

"CENTRE DE LA VOITURE NEUVE A SHERBROOKE".

Nous accordons la plus

HAUTE ALLOCATION D'ECHANGE

sur votre voiture actuelle, étant donné que notre inventaire d'autos usagées est excessivement bas.

FINANCEMENT SUR PLACE

1er PAIEMENT EN AVRIL

ASSURANCE PAIEMENT

ACCIDENT-MALADIE

DELUXE

AUTOMOBILE LTEE

1567, RUE KING OUEST — SHERBROOKE

Tél.: 569-9351

La Floride a le soleil qu'il vous faut!

Cet hiver, Air Canada vous offre le plus de vols quotidiens en jet sans escale de Montréal vers la Floride... deux vers Miami, un vers Tampa/St-Petersburg.

Montréal - Miami ou Montréal - Tampa/St-Petersburg: \$164 Tarif "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique.

Consultez votre agent de voyage, il vous parlera des super-tours "Cap sur le soleil". Ou appelez Air Canada à 569-9679

AIR CANADA

Pour renseignements sur les vols pour la Floride, communiquez avec:

VOYAGES TRANS-OCÉAN (1968) INC.

218 ouest, rue King — Sherbrooke Tél.: 569-9878

La Coupe Bromont à Neil Baker et Diana Culver



La jeune Diana Culver, de la Zone Laurentienne, accepte des mains du maire de Bromont, M. Germain Desourdy, la Coupe Bromont qu'elle venait de se mériter. Un membre du Club de ski Martien assiste à la présentation. (Photo La Tribune)



La championne mondiale de ski alpin, Nancy Green, félicite Arthur Bourbeau, de Sutton et Diana Culver, de la Zone Laurentienne, après leur victoire au combiné du slalom géant. Diana Culver se méritait en plus la Coupe Bromont. (Photo La Tribune)

BROMONT — Neil Baker, membre de l'équipe "Les Espoirs" et Diana Culver, de la Zone Laurentienne, ont remporté les honneurs de la Coupe Bromont, une épreuve comptant pour la Coupe Pontiac dans l'Est du Canada.

La jeune station de ski de Bromont était l'hôte samedi et hier des meilleurs skieurs de la Division du Québec, des Espoirs ainsi que plusieurs concurrents de l'Ontario. Nancy Green, championne mondiale du ski alpin, présidait cette course au nom de la maison Pontiac.

Le Club de ski Martien ainsi que le Club de ski Bromont ont présenté cette course, et ce pour une deuxième année d'affilée. Une fois de plus, le succès a été grand et ce fut un excellent travail d'équipe.

Les membres de l'équipe "Les Espoirs" quitteront aujourd'hui Toronto pour se rendre à Vancouver en vue d'une compétition sur la côte du Pacifique. Ils seront tous de retour pour le championnat canadien à Collingwood.

Sous l'habile direction de Robert "Bob" Fugère, l'équipe "Les Espoirs" a fait une fois de plus la pluie et le beau temps, et ce malgré l'absence de quatre de ses membres dont Sue Graves et Mike Culver.

Baker se rapproche de Mike Culver.

Neil Baker, une jeune qui va faire sa marque dans le ski pour le Canada, a remporté les honneurs du slalom samedi devant ses coéquipiers Don Brough et Jim Hunter. La première manche du slalom spécial lui revenait aussi et avec grande puissance se contentait d'une seconde place au slalom géant derrière le sympathique athlète Arthur Bourbeau, de Sutton.

Neil Baker a fait des temps de 57.52 et 55.08 samedi pour un temps total de 112.60 et il écartait son coéquipier Brough par une marge de près de quatre secondes. Baker décrochait le tracé du slalom géant en 62.33 dans la première manche alors qu'Arthur Bourbeau décrochait la victoire au combiné et dans la seconde manche avec un temps de 63.45 et 126.45 secondes au combiné.

Au combiné chez les points en raison des points FIS, le

jeune Neil Baker domine avec seulement 3.54 contre 29.17 pour Jim Hunter et H. Moser 39.12.

Arthur Bourbeau, le vainqueur au combiné du slalom géant, ne figure pas à ce classement en raison de sa disqualification dans le slalom de samedi. Ce skieur de la Zone

00.00 devant Michèle Bernier 80.83 et Jean Irwin, Gatineau, 115.76.

Denise Creighton ne figure pas au classement en raison de son élimination dans le slalom de samedi.

Coupe Pontiac

Sue Graves et Mike Culver, les meneurs de la Coupe Pontiac dans l'Est avant la seconde épreuve, étaient absents à Bromont en raison de courses

dans l'Ouest américain avec l'équipe nationale.

Mike Culver a conservé son premier rang alors que Sue Graves glissait d'une position.

Le gagnant de la Coupe Bromont, Neil Baker, a amassé 25 points par sa victoire d'hier et occupe le troisième rang au classement. Peter Goodman, qui occupait le 3e rang, s'est hissé au second avec un seul point dans la course à Bromont. Mike Culver se maintient donc en tête tout en ne

voyant son absence réduite d'un seul point. Goodman est son plus proche rival avec un retard de 24 points.

Diana Culver, qui occupait la seconde place avec 35 points amassés 25 points et porte son total à 60 pour devancer Sue Graves par la marge de 10 points. Denise Creighton a été incapable de faire du progrès au classement, et il ne fait aucun doute qu'elle a été la déception de ce concours sur le plan féminin.

Le classement de la Coupe Pontiac

DAMES

Noms	points
Culver Diana	60
Graves Susan	23
Bernier Michèle	22
Bircher Jackie	22
Crichton Denise	20
Irvin Jean	20
Kingsmill Robin	19
Honeyman Virginia	14
Laughlin Wendy	14
Butler Kathy	9

HOMMES

Noms	points
Culver Mike	50
Goodman Peter	26
Baker Neil	25
McDonald Keith	22
Hunter Jim	21
Creed Jack	20
Brough Don	15
Lee Damien	15
Honeywell Bill	15
Harb Harold	15

des Cantons de l'Est à toute-fois fait preuve du désir de vaincre en revenant hier pour éclipser ses rivaux.

Diana Culver se moque de Denise Creighton à Bromont

Diana Culver, une jeune skieuse de la Zone Laurentienne, a pris sa revanche hier sur l'habile Denise Creighton en décrochant le combiné féminin. Diana Culver avait dû céder le pas à la jeune Creighton dans l'Adams Memorial à Orford, mais hier elle balayait tout sur son passage pour décrocher la Coupe Bromont.

Diana Culver a fait des temps de 62.12 et 61.84 samedi et au géant d'hier elle y allait de 55.67 et 67.77 secondes pour vaincre sa plus proche rivale, Denise Creighton, par plus de trois secondes.

Diana Culver domine le combiné dans les points FIS, le

Notes... notes... notes... notes... notes...

La championne mondiale du ski alpin, Nancy Green, a fait la remise de la Coupe Bromont à la jeune Diane Culver. Le gagnant masculin, Neil Baker, était absent lors de la présentation.

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

La piste Waterloo fut celle utilisée pour le slalom géant d'hier, et ce pour les deux manches.

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

chef de cette course alors que Tom Rogers était chef de course. Le délégué technique de l'ACSA était Brian Timmins. Gilles Bourque a de nouveau été fort précieux aux gens de la presse et il en fut de même pour son épouse.

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O-O-O-O-O

O

LA TRIBUNE

RADIO-TELEVISION-ARTS

CE SOIR, DIMANCHE ET LUNDI

LUNDI

SOIRÉE

- 6.00-7.00: Tour à tour
7.00-7.30: World of sports
7.30-8.00: Troisième édition
8.00-8.30: Monday movie
8.30-9.00: Télé-mémo
9.00-9.30: The Pierre Berton show
9.30-10.00: Téléjournal
10.00-10.30: La météo
10.30-11.00: Edition sportive
11.00-11.30: 24 heures
11.30-12.00: Eve witness news
12.00-12.30: Hour-glass
12.30-1.00: Bonsoir copains
1.00-1.30: Pulse
1.30-2.00: Aujourd'hui
2.00-2.30: Sports-image
2.30-3.00: News
3.00-3.30: Truth or consequences
3.30-4.00: Dernière heure
4.00-4.30: Family affair
4.30-5.00: Télé-mémo
5.00-5.30: Les belles histoires
5.30-6.00: Gunsmoke
6.00-6.30: Bahar the elephant
6.30-7.00: The Doris Day show
7.00-7.30: La Virginie
7.30-8.00: Rowan and Martin's...
8.00-8.30: Rowan and Martin's...
8.30-9.00: Ma sorcière bien-aimée
9.00-9.30: The Lucy show
9.30-10.00: Peyton place
10.00-10.30: Piz et whistle
10.30-11.00: A la seconde
11.00-11.30: Monday movie
11.30-12.00: Mayberry R.F.D.
12.00-12.30: Front page challenge
12.30-1.00: Hemingway's Spain
1.00-1.30: Les trois cloches
1.30-2.00: Ironside
2.00-2.30: Le paradis terrestre
2.30-3.00: Family affair
3.00-3.30: The Carol Burnett show
3.30-4.00: Brigade criminelle
4.00-4.30: Le sel de la semaine
4.30-5.00: The Carol Burnett show
5.00-5.30: La cité sans voile
5.30-6.00: The big valley
6.00-6.30: Form... formidable
6.30-7.00: It takes a thief
7.00-7.30: Piano bar
7.30-8.00: Dernière heure et météo
8.00-8.30: Téléjournal
8.30-9.00: 24 heures
9.00-9.30: La ronde des sports
9.30-10.00: Night report
10.00-10.30: Dernière édition
10.30-11.00: Cinéma 7
11.00-11.30: The late show
11.30-12.00: The Joey Bishop show
12.00-12.30: Science Fiction Theatre
12.30-1.00: Thème tonight show
1.00-1.30: The outsider
1.30-2.00: Sciences-fiction theatre
2.00-2.30: Dernière édition
2.30-3.00: Téléjournal

MARDI

MATIN

- 7.00-7.30: News
7.30-8.00: Les levi-tot
8.00-8.30: News
8.30-9.00: Les p'tits bonhommes
9.00-9.30: Farm and home
9.30-10.00: Metro-matras
10.00-10.30: Captain Kangaroo
10.30-11.00: Cousins-cousines
11.00-11.30: That morning show
11.30-12.00: L'insolite
12.00-12.30: Newsroom 12
12.30-1.00: The Merv Griffin show
1.00-1.30: News of women
1.30-2.00: Focus
2.00-2.30: Morning movie
2.30-3.00: Toast et café
3.00-3.30: University of the air
3.30-4.00: Petit Théâtre
4.00-4.30: Country corner
4.30-5.00: Quebec school telecast
5.00-5.30: Avec 1 grain de sel
5.30-6.00: Romper room
6.00-6.30: Télévision scolaire
6.30-7.00: The Lucy show
7.00-7.30: Soap judgment
7.30-8.00: Quebec school telecasts
8.00-8.30: Voie de femmes
8.30-9.00: Magic Tom
9.00-9.30: Concentration
9.30-10.00: Friendly giant
10.00-10.30: The Dick Cavett show
10.30-11.00: Soins de beauté
11.00-11.30: Ciel des hommes
11.30-12.00: En mouvement
12.00-12.30: The Beverly Hillsbillies
12.30-1.00: Ed Allen time
1.00-1.30: Monsieur Surprise présente
1.30-2.00: Coup de dé
2.00-2.30: La souris verte
2.30-3.00: Andy et Mayberry
3.00-3.30: Personality
3.30-4.00: Mr. Dress-up
4.00-4.30: Voie de femmes
4.30-5.00: Bewitched
5.00-5.30: Cinéma
5.30-6.00: Dessins animés
6.00-6.30: The Dick Van Dyke show
6.30-7.00: The Hollywood squares
7.00-7.30: L'extravagante Lucie
7.30-8.00: Eternel amoureux
8.00-8.30: Mariage confidentiel
8.30-9.00: Love of Life
9.00-9.30: Jeopardy

APRÈS-MIDI

- 12.15-1.00: Cinéma
1.00-1.30: Horizons verts
1.30-2.00: Search for tomorrow
2.00-2.30: Eye guess
2.30-3.00: Dernière édition
3.00-3.30: Treasure isle
3.30-4.00: Cinéma
4.00-4.30: The big spenders
4.30-5.00: La météo
5.00-5.30: Edition sportive
5.30-6.00: 24 heures
6.00-6.30: Eve witness news
6.30-7.00: Hour-glass
7.00-7.30: Bonsoir copains
7.30-8.00: Pulse
8.00-8.30: Aujourd'hui
8.30-9.00: Sports-image
9.00-9.30: News
9.30-10.00: Truth or consequences
10.00-10.30: Dernière heure
10.30-11.00: Family affair
11.00-11.30: The Carol Burnett show
11.30-12.00: Brigade criminelle
12.00-12.30: Le sel de la semaine
12.30-1.00: The Carol Burnett show
1.00-1.30: La cité sans voile
1.30-2.00: The big valley
2.00-2.30: Form... formidable
2.30-3.00: It takes a thief
3.00-3.30: Piano bar
3.30-4.00: Dernière heure et météo
4.00-4.30: Téléjournal
4.30-5.00: 24 heures
5.00-5.30: La ronde des sports
5.30-6.00: Night report
6.00-6.30: Dernière édition
6.30-7.00: Cinéma 7
7.00-7.30: The late show
7.30-8.00: The Joey Bishop show
8.00-8.30: Science Fiction Theatre
8.30-9.00: Thème tonight show
9.00-9.30: The outsider
9.30-10.00: Sciences-fiction theatre
10.00-10.30: Dernière édition
10.30-11.00: Téléjournal

SOIRÉE

- 8.00-8.30: News
8.30-9.00: Truth or consequences
9.00-9.30: Dernière heure
9.30-10.00: Family affair
10.00-10.30: The Carol Burnett show
10.30-11.00: Brigade criminelle
11.00-11.30: Le sel de la semaine
11.30-12.00: The Carol Burnett show
12.00-12.30: La cité sans voile
12.30-1.00: The big valley
1.00-1.30: Form... formidable
1.30-2.00: It takes a thief
2.00-2.30: Piano bar
2.30-3.00: Dernière heure et météo
3.00-3.30: Téléjournal
3.30-4.00: 24 heures
4.00-4.30: La ronde des sports
4.30-5.00: Night report
5.00-5.30: Dernière édition
5.30-6.00: Cinéma 7
6.00-6.30: The late show
6.30-7.00: The Joey Bishop show
7.00-7.30: Science Fiction Theatre
7.30-8.00: Thème tonight show
8.00-8.30: The outsider
8.30-9.00: Sciences-fiction theatre
9.00-9.30: Dernière édition
9.30-10.00: Téléjournal

Fernand Séguin accueille un grand poète: Alain Grandbois

— C'est un des très grands parmi les grands de la poésie canadienne-française que Fernand Séguin accueillera comme invité au cours du "Sel de la semaine", à la télévision de Radio-Canada, ce soir, à 22 heures, en la personne de Alain Grandbois.

Son talent n'a pas seulement été reconnu au Québec et au Canada, mais également en France et dans plusieurs pays européens. Il est deux fois gagnant du Prix David de la province de Québec, premier lauréat du prix Molson du Conseil des Arts, prix Duvernay 1950, médaille Lorne-Pearce de la Société Royale du Canada.

Alain Grandbois est né à Saint-Casimir, avec le début du siècle. Avec sa famille, il eut l'occasion de faire de longs voyages en France, des sa plus tendre enfance. Il fit ses études au Lycée Louis-le-Grand de Paris puis au Séminaire de Québec d'où il sortit bachelier pour ensuite s'inscrire à la faculté de droit de l'université Laval et obtenir sa licence en 1924.



Le poète Alain Grandbois

qui lui en est resté, de ses amitiés, de la poésie moderne, et il est fort possible que l'on nous fasse entendre certains de ses plus beaux écrits.

Mais Alain Grandbois devait sans doute considérer le droit

comme une culture générale, puisqu'il ne songea jamais à la pratique de sa profession.

Il retourne (après ses études) à Paris où il demeure jusqu'en 1939. Après cela, il voyage en Europe, en Afrique et en Asie et il a notamment séjourné à Berlin, à Alger, à Tokyo et à Pékin.

A Paris, il avait suivi des cours de littérature à la Sorbonne et préparé une thèse qui fut acceptée à l'école libre des sciences sociales de Paris.

Après tous ses voyages de par le monde, il devait revenir s'installer définitivement au Québec.

L'œuvre poétique de Alain Grandbois comprend de nombreux recueils et en particulier: "Poèmes", édités en Chine en 1934; "Les Iles de la nuit", publié à Montréal en 1944; "Rivages de l'homme" (1948) et "L'Etoile pourpre" (1957). En prose, il a écrit: "Né à Québec", publié à Paris en 1953; "Les voyages de Marco Polo" (1941) et "Avant le chaos" (1945).

Concours en vue de désigner une Miss Télé-7

À L'AFFICHE

"LES PIANOS MECANQUES"

avec Melina Mercouri, Hardy Kruger, James Mason.

AU MEME PROGRAMME

"OPERATION GOLDMAN"

avec Anthony Eieley, Wandisa Leigh

1917 GRANADA 53 WELLINGTON N. 562-2940

DE PARIS A L'AFFICHE

18 ANS réservés aux adultes

POUR CLIENTS SANS BAGAGES

HOTEL MEUBLE'

ANTHONY STEFFEN (RÉGIE)

C-12105

CAPITOL — A L'AFFICHE

Prenez 12 condamnés, amorcez leur violence, allumez la mèche. Avant l'explosion — relâchez-les chez les Nazis.

MGM présente

UNE PRODUCTION KENNETH HYMAN

"LES DOUZE SALOPARDS"

LE FILM LE PLUS BRUTAL JAMAIS PRÉSENTÉ

Basé sur le grand succès "The Dirty Dozen"

Aussi: Un film d'amour merveilleux. "La Belle et le Cavalier" en couleurs. Sophia Loren — Omar Sharif — George Wilson.

Une seule représentation: 7.15 à 11.40.

C-19113

CE SOIR le 17 février TOUJOURS! TOUJOURS! TOUJOURS! DU NOUVEAU



"THE CHILDS" ou MOULIN ROUGE

SHERBROOKE — A compter du 18 avril prochain, une charmante jeune fille, habitant le territoire desservi par Télé-7, se promènera au volant d'une magnifique voiture. Elle portera une superbe mante de vision et fera rutiler fièrement une bague à diamants. Ces prix, d'une valeur de plus de \$2,500, seront décernés à la gagnante d'un grand concours dont le but sera de découvrir "Mademoiselle Télé-7", la reine des émissions de la station de Sherbrooke.

Pour être éligible à ce concours, les candidates devront: a) être célibataires; b) âgées de 16 à 25 ans; c) posséder une belle personnalité, de la facilité d'expression et avoir une apparence agréable.

Il y aura sept finalistes au concours de Miss Télé-7. Chacune d'elles sera appuyée par l'animateur d'une émission de Télé-7, soit: "Les Lévi-Tot", "Cousins-Cousines", "Pèle - Mèle", "Sur Deux Notes", "Midi 7", "Bonsoir Copains" et "Avec André Guy".

Pour participer au concours, il suffit de faire parvenir une photographie récente ainsi que quelques notes biographiques accompagnant une lettre disant pourquoi la candidate ambitionne de devenir d'abord "Mlle Lévi-Tot" ou "Mlle Midi-7", bref la reine de l'émission de son choix dans la liste précitée. On adressera son envoi à: "Mlle (titre de l'émission)", Case postale 2000, Télé-7, Sherbrooke.

Au cours des trois dernières semaines du concours, soit depuis le 30 mars jusqu'au 18 avril, soir du couronnement, les représentantes de chacune des émissions seront appelées à vanter les mérites des sept émissions-concours sur les ondes de Télé-7.

Vendredi soir, le 18 avril, à l'occasion d'une émission-spectacle de gala, diffusée de 9h. à 10h.30, une candidate parmi les sept sera élue "Mlle Télé-7". L'élection sera rigoureusement contrôlée et s'effectuera par voix populaire et par décision d'un jury.

Les modalités de l'adjudication seront annoncées plus tard. Les candidates de toutes les régions desservies par les ondes de Télé-7 peuvent s'inscrire au concours dès maintenant.

LA TRIBUNE

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

ANNONCES COMMERCIALES, service du tirage et autres services: 569-9201

ANNONCES CLASSEES: 569-9501

REDACTION: 569-9184



Pascal Normand et Germaine Dugas, les joyeux cousins de Télé-7, accueillent chaque semaine des artistes renommés. Depuis le début de la saison, les plus grands noms de la chanson ont été en vedette à l'émission "Cousins-Cousines", dont Barbara, Eva, Lucille Dumont et, récemment, Claude Gauthier, qui a bien voulu — lui aussi — se joindre au Club des cousins de Télé-7.

Télé-films sélection

— "Quand le pire était roi", film de montage réunissant des extraits des meilleures comédies de l'époque du cinéma muet. Divertissant et tonique. Au canal 2, le 18 février, à 19 h. 30.

— "Une leçon d'amour", comédie de mœurs du réalisateur suédois I. Bergman. Sans doute pas le meilleur Bergman mais l'un de ses films les plus agréables. Au canal 2, le même jour, à 23 h. 30.

— "Une poignée de neige", drame de F. Zinnemann, réalisé en 1957. Réaliste et juste, dans l'observation psychologique. Sujet bouleversant. Au canal 10, le 19, à 14 heures.

— "Don Camillo Monseigneur", comédie franco-italienne (1961 avec Fernandel et Gino Cervi). Excellente chronique de mœurs. Peinture colorée. A voir aux 2 et 7, le 20, à 20 heures.

— "Riz amer", drame social avec Silvana Mangano. Œuvre puissante. Réalisme. Réquisitoire contre l'exploitation de l'homme par l'homme. Au canal 2, le 21, à 13 heures.

— "La souris sur la lune", G. B. Sauris. Comédie alerte, au sujet original. Aspect satirique dans un contexte fantaisiste. Au canal 10, le 21, à 19 h. 30.

— "The Seventh Seal", drame mystique du réalisateur suédois I. Bergman. Pour la qualité de ses images, l'audace de son sujet. Au canal 6, le même jour, à 23 h. 36.

CHOIX

D'ÉMISSIONS

2 heures (canal 10): (film) La femme aux chimères, drame psychologique avec Kirk Douglas et Laureen Bacall.

3 heures (aux 2 et 7): Femmes d'aujourd'hui.

6h.45 (canal 2): Aujourd'hui.

7h.30 (aux 2 et 7): Les belles histoires des pays d'En-haut, téléroman.

9h.30 (aux 2 et 7): Le paradis terrestre, téléroman.

10 heures (canal 2): Le sel de la semaine, avec le poète Alain Grandbois.

11h.30 (canal 2): (film) Les condamnés, drame avec Pierre Fresnay et Yvonne Printemps.

DE SCÈNE EN SCÈNE

Découverte d'une partition inédite de Franz Schubert

GRATZ, Autriche (PA) — Un compositeur autrichien a trouvé à la fin de septembre ou au début d'octobre à la Salle Stéphanie de cette ville. Elle sera exécutée par Hans Petermandl, professeur à l'Académie de musique et art dramatique de Gratz.

Le professeur Conrad Steckl avait découvert en mai dernier, cette œuvre maintenant appelée la Fantaisie de Gratz, alors qu'il mettait en ordre les papiers du défunt professeur Rudolf Weiss-Osborn, autrefois organiste de la cathédrale de Gratz.

L'œuvre, dont l'authenticité avait été reconnue par Walter Durr, de la Société Schubert à Tübingen, sera éditée bientôt, a annoncé le professeur Steckl.

CINEMAREX

18 ANS — Garde à l'affiche une 2e semaine.

Jane Fonda

"BARBARELLA" en couleurs

Sidney Poitier

"30 MINUTES DE SURSIS"

Une seule représentation complète à 7h.30.

ETUDIANTS: 99c

Le Premier CINEMA

18 ANS. En couleurs

De Agnès Varda

"LE BONHEUR"

Jane Fonda, Marlon Brando

"LA POURSUITE IMPITOYABLE" en couleurs

Tous les jours continuels de 1h.30 à 3h.00.

ETUDIANTS AVEC CARTES ADMIS POUR 99c

GRANADA, 20 FÉVRIER



CLAUDE LEVEILLÉE

Pour les amants ANDRÉ GAGNON

\$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00

J. BACHAND, O.D.S. — 29, King Ouest

Pharmacie GILLES SAVARD, 2235 ouest, rue Galt

Pharmacie BELMONT, 610, King Est

Poste: Mandat et enveloppe-retour affranchie

Nouveau cinéma canadien

Jean-Claude Labrecque vient d'entreprendre le tournage d'un film en 35mm couleurs d'une durée de 15 à 20 minutes pour le compte de l'Office du Film du Québec. Titre de travail: "L'hiver rendu facile".

Il y a un an, une expérience nouvelle tentée auprès des écoliers de milieux défavorisés et de leur famille attire le cinéaste Michel Régner, de l'ONF. Résultat: "L'école des autres", un film bouleversant, interdit au grand public, dont le matériel assemblé servit d'instrument de travail à la Commission No 1 du Congrès sur l'enfance exceptionnelle. Lancé fin janvier devant un groupe de spécialistes, il poursuivra sa carrière de film-outil dans les milieux spécialisés.

Fernand Dansereau a réuni un groupe de jeunes et de moins jeunes du quartier Hochelaga, et tous ensemble ils ont élaboré un scénario qui met en scène des situations et des problèmes qui leur sont familiers ou même vécus: misère, chômage, difficultés de communication, jeunesse en pleine contestation, mariage et responsabilités (paternelle et sexuelle), religion, bonheur, etc... le tout prenant prétexte d'une réunion de famille au temps des fêtes... Après avoir mis au point le scénario, le groupe l'a tourné, sans texte ni dialogues. Le film est au montage.

C'est la Columbia Pictures qui assurera la distribution mondiale du film "Cœurs neufs", qu'a réalisé Claude Fournier pour l'Office du Film du Québec. Faisant suite à sa présentation récente dans deux cinémas de Montréal, le film doit bientôt prendre l'affiche de plusieurs cinémas des grandes villes américaines et dans quelques mois, il doit entamer une carrière à travers les villes d'Europe.

"Faces", que vient d'entreprendre Robin Spry, étudiera les possibilités du "gros plan" au cinéma. Ce film expérimental nous fera voir le visage d'une personne et ses réactions dans diverses situations données, mais toujours vu en plan rapproché.

Paul Almond vient d'entreprendre le tournage d'un second long métrage: "The Act of the Heart", qui mettra à nouveau en vedette son épouse Geneviève Bujold. Le film est tourné en décors naturels et en intérieur à Montréal et à Rivière-du-Loup. Outre Geneviève Bujold, le film met en vedette l'acteur canadien Don Sutherland, ainsi que Monique Leyrac et le jeune Billy Mitchell. Plusieurs autres complètent la distribution, dont le poète-chanteur Gilles Vigneault.

C'est Georges Dufaux qui dirige les prises de vues pour le film que réalise la Compagnie canadienne Multiscreen Corp. pour le compte du groupe industriel Fuji à Osaka 70. "Un message pour le 21e siècle" (titre du travail) tentera de démontrer que l'aboutissement vers une société meilleure passe par l'humanisme et non par la technologie.

Que vous desiriez

ACHETER, VENDRE ou ECHANGER

VOUS OBTIENREZ DES RESULTATS PLUS RAPIDES EN SIGNALANT

569-9501

SERVICE DES ANNONCES CLASSEES DE LA TRIBUNE

NETTOYEZ VOS ETRENNES... VENDEZ TOUT PAR LES ANNONCES CLASSÉES!

Signalez
569-9501

ANNONCES CLASSÉES

TEL. 569-9501

TARIFS ET RÈGLEMENTS

Minimum	\$ 1.00
Plus de 15 mots, le mot additionnel	20c
10% d'acompte pour tous les autres	
10 insertions consécutives, 15 mots	\$ 5.00
10 mots additionnels	10c
Un mois, 15 mots	\$19.00
Surcharge de 35 après 10 jours.	

ANNONCES-PLACARDS:

"CLASSIFIED DISPLAY"	
SANS VIGNETTE	
Factures à la ligne agée: 11 y a 14 lignes agées au pouce	
1 insertion	25c la ligne agée
2,000 lignes avec contrat	30c la ligne agée
3,000 lignes avec contrat	35c la ligne agée
4,000 lignes avec contrat	40c la ligne agée
5,000 lignes avec contrat	45c la ligne agée
6,000 lignes avec contrat	50c la ligne agée
7,000 lignes avec contrat	55c la ligne agée
8,000 lignes avec contrat	60c la ligne agée
9,000 lignes avec contrat	65c la ligne agée
10,000 lignes avec contrat	70c la ligne agée
11,000 lignes avec contrat	75c la ligne agée
12,000 lignes avec contrat	80c la ligne agée
13,000 lignes avec contrat	85c la ligne agée
14,000 lignes avec contrat	90c la ligne agée
15,000 lignes avec contrat	95c la ligne agée
16,000 lignes avec contrat	1.00 la ligne agée
17,000 lignes avec contrat	1.05 la ligne agée
18,000 lignes avec contrat	1.10 la ligne agée
19,000 lignes avec contrat	1.15 la ligne agée
20,000 lignes avec contrat	1.20 la ligne agée

Cartes d'affaires: 3/4 pouce (11 lignes agées), 1 mois: \$30.00

AVIS DE DÉCÈS:

Sherbrooke: \$4.00 pour la première insertion, \$3.00 pour deux insertions et \$2.00 pour trois insertions.

AVIS DIVERS:

Fiançailles, mariages (sans vignette), naissance, services funéraires, avis de non-responsabilité, prière Marie-Reine des cœurs, St-Jude, etc.

Les avis de naissance, fiançailles, mariages, comptes rendus de funéraires, non-responsabilité, ne sont pas acceptés par téléphone. Ils doivent être donnés strictement à nos bureaux et signés.

Avis de fiançailles, mariages, gratifications, anniversaires, etc. (coût de la vignette compris) 3 1/4 po. x 2 col. \$10.00, 4 1/4 po. x 3 col. \$20.00 (texte plus la vignette).

Service anniversaire (vignette incluse). Funérailles, comptes rendus, factures sur une base "Classified Display", qui doit être rendu au bureau avant 1 HEURE p.m. la veille.

HEURES-LIMITES:

Tout texte d'annonce classée doit être donné avant 4 heures pour la publication du lendemain. Pour publication le samedi, le texte doit être donné avant 2 heures p.m. le vendredi; pour publication le lundi avant 4 heures p.m. le vendredi (SAUF POUR LE GÉNÉRAL PLACARD, "CLASSIFIED DISPLAY", qui doit être rendu au bureau avant 1 HEURE p.m. la veille).

CORRECTIONS:

Les erreurs sont promptement rectifiées. On doit cependant les signaler avant la seconde édition. Autrement nous ne saurions accorder de remise ni une nouvelle insertion gratuite. Nous ne pouvons garantir la publication à une date spécifiée. Les éditeurs se réservent le droit de rejeter ou d'accepter toute annonce, et de la classer sous la rubrique qu'ils jugent appropriée. Notre responsabilité pour une annonce ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

LOYER D'UN CASIER:

NOTE: Les timbres pour envoi des réponses reçues à l'annonceur sont toujours à la charge de ce dernier. Nous faisons en sorte que la correspondance adressée à l'annonceur par carte postale (annonces classées ou grandes annonces) soit envoyée dans le plus bref délai possible. Cependant, nous ne pouvons être tenus responsables de tout dommage, perte, délai dans l'envoi de ce courrier, même causé par négligence ou omission.

HEURES DE BUREAU:

Lundi au vendredi: 8h30 à 5h30 p.m.

Appartements à louer

CHATELAIN

Appartements ultra modernes, 3, 4 et 5 pièces, insonorisés, 2 salles de bain. Rénovés entièrement, chauffage central, laveuse, sècheuse, thermostat individuel, eau chaude, réfrigérateur, placard, congélateur, bain, trampoline, etc. Tel.: 569-4343. 396-24

4-PIÈCES chauffé, meublé, eau chaude, 35, Wellington Sud, app. 4, 569-5288. 396-2

LUXUEUX 3 1/2-pièces, à louer, meublé, quartier résidentiel, stationnement. S'adresser 2401, Portland. — 567-3122. 396-2

APARTEMENT 3 pièces, meublé, non chauffé, à louer, à la semaine, libre immédiatement, rue Esplanade, 180. 567-0996. 396-2

QUARTIER NORD: 5 1/2-pièces chauffé, eau chaude, tapis mur à mur dans le salon. — 569-3157-569-4314. 276-27

502

Habitations Bergerac
3 1/2 - 4 1/2-pièces
chauffées, meublées ou non. Balcon, incinérateur, congélateur, aspirateur, insonorisés, à l'épreuve du feu. Piscine intérieure, Sauna, buanderie, etc. Disponibles immédiatement.
2840, Méty.
Tel.: 567-8278 - 567-8216. 276-27

60 APPARTEMENTS NEUFS, À LOUER
Occupation en mars, avril, mai 1990. Très grandes pièces, hauts plafonds, Parc, Stationnement, buanderie, etc...
5-pièces, \$115.00 par mois
4-pièces, \$103.00 par mois
15 ans sans augmentation.
Bureau: FERNAND BOISSE,
567-3995; soir: 569-5864.
2890, PLACE VAUDREUIL. 297-25

2890, PLACE VAUDREUIL
QUARTIER NORD vous offre de beaux appartements neufs: 3 1/2 pièces, insonorisés, Salon, cuisine, 1 chambre à coucher, Tapis mur à mur, Chauffage central, 2 1/2 pièces, meublé. Réservez immédiatement.
TEL.: 567-8294. 294-12

LE CAPRICE
Appartements ultra-modernes
4 1/2 pièces, chauffés.
Toutes commodités.
2735, Boul. Portland
Tel.: 569-3116. 396-28

DOMAINE DE LA MONTAGNE
2-pièces meublées - 4 1/2 - 5 1/2 pièces
Piscine chauffée, barbecue, parc, etc.
Site rural
1015, De La Montagne, suite 4
Pour réservations
TEL.: 567-3995. 396-28

APARTEMENT meublé, moderne, pour femme ou fille seule; si deux entrées des appartements avec disposition du quart d'appartement. — 563-4407. 396-2

QUARTIER NORD-Appartement 3 1/2 pièces, neuf, meublé 280, Vaudreuil, Tapis, aspirateur, libre 1er mai. — 567-7865. 296-4

INDEX DES ANNONCES CLASSÉES

A échanger	15	Éducation	42	Meubles à vendre	76
Agents demandés	46	Femmes demandées	49	Non-responsabilité	40
Animaux à vendre	50	Femmes à vendre	50	Occasions d'affaires	45
Appareils de santé	1	Garçons demandés	51	On demande	44
Appartements à louer	39	Garçons à louer	51	Opportunités de	44
Argent à prêter	39	Garçons à vendre	51	carrières	57a
Associés demandés	47	Hommes demandés	51	Perdu	47
A vendre ou à échanger	19	Hommes, femmes demandées	52	Personnel	47
A vendre ou à louer	19	Hôpital privé	52	Poussins à vendre	20a
Autobus à vendre	22	Hôtels à vendre	18	Professeurs demandés	54
Autos à vendre	22	Hôtels à louer	18	Propriétés à vendre	31a
Bateaux à vendre	23	Hypothèques	25	Prêts hypothécaires	40
Bureaux à louer	5	à vendre	25	Prêts hypothécaires	40
Chalets à louer	5	demandés	25	Réglements de dettes	42
Chalets à vendre	5	demandés	25	Représentants	57
Chambres à louer	4	Instituts	35	Roulettes à vendre	18a
Chambres et services	7	Instrument de	35	Services à domicile	30a
Camions à vendre	24	Musique	35	Servants à vendre	31a
Commerces à vendre	27	Locaux à louer	48	Terrain à vendre	36
Courts demandés	48	Logements à louer	17	Trouvé	36
Cours privés	48	Logements à louer	17	Travailleurs demandés	37
Culture physique	48	Logements à louer	17	Voyageurs demandés	59
Demande à acheter	48	Logements à louer	17		
Demande à échanger	48	Logements à louer	17		
Demande à louer	48	Logements à louer	17		
Divers	48	Logements à louer	17		
Divers à louer	48	Logements à louer	17		
Divers à vendre	48	Logements à louer	17		



Football, courses, soccer... c'est tout ce dont tu parles, y'a rien de plus important à discuter.

Il se rend malade!

Elle veut révolutionner le monde et elle met du couvreur-plancher dans son couvreur-plancher pour pouvoir mener!

8 AUTOS-NEIGE usagées, de 1966 à 1969. Aussi des neuves, à prix très réduits. Il faut tout vendre.

THIBAUT MARINE
Tel.: 569-1155. Ouvert le soir. 294-25

Chambres à louer
QUARTIER OUEST. Belle grande chambre pour étudiant, près du CEGEP. Tel.: 567-2734. 294-7

Chambres et pensions
NOUVELLE PENSION
Personnes âgées - Couples mariés ou personnes seules. - Cuisine au choix. Foyer agréable, très propre. Chambre très moderne. Soins récréatifs gratuits. 800 par mois plus selon les cas. PENSION DES LILAS
20, Merry Sud, Magog, 843-5109. 393-27

Bureaux à louer
EDIFICE MORIN, 227, rue King Ouest. Espace disponible immédiatement. Conception, art, climatisation, ascenseur, stationnement, etc. H. M. Morin, 227, rue King, 567-4056. 297-3

Chambres à louer
CENTRE. Grande chambre, literie fournie, usage du téléphone, eau chaude, 225, Alexandre, 567-4056. 297-3

Chambres à louer
CHAMBRE à louer avec douche. Stationnement pour automobile. S'adresser: 1840, McManamy. Tel.: 569-1432. 297-3

Chambres à louer
CHAMBRE à louer, bien éclairée, au sous-sol, de bain, quartier 860, près autobus. — 567-3043. 296-4

Chambres à louer
OUEST. Belle chambre pour homme, entrée privée, tranquille. Stationnement. 811, — 1020, Prince, 567-0319, après 4 heures. 299-3

Chambres à louer
QUARTIER EST: entrée privée, literie fournie, préférence monsieur. \$10 par semaine. Tel.: 567-0773. 296-4

Chambres à louer
BELLE chambre avec entrée privée, \$10.00 par semaine, pour deux personnes. Pour personnes seules, chambres \$7.00 et \$8.00. Très propre. Chambres très propres. — 567-1138. 294-12

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après 5h30 p.m. 295-4

Chambres à louer
LOCAL idéal pour commerces de tous genres. Situé rue commerciale, King Est. 1000 pieds carrés, 3000 pieds carrés. Libre premier mai 1989. Tel.: 567-8408. Après

"Le principal danger au pays: le manque de dialogue" (Trudeau)

QUEBEC (Spéciale) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre E. Trudeau, a déclaré au cours d'une courte conférence de presse au cours de sa tournée au pays d'être l'existence de différentes pensées à travers le pays, mais le manque de communication, de dialogue, qui existe entre ceux qui préconisent ces différents courants de pensée.

Telle a été l'essence du discours prononcé par M. Trudeau, lors d'une visite au Patro Roc Amadour, hier avant midi à Québec.

Amusé

Le premier ministre s'est abstenu de toutes conférences de presse au cours de la fin de semaine disant qu'il s'était

rendu dans la Vieille Capitale pour s'amuser. Cependant, M. Trudeau devant des milliers de militants de libéraux qui étaient venus le rencontrer au Patro, a souligné que les rangs libéraux étaient ouverts à tous.

M. Trudeau avant de prononcer ce court discours, a parcouru la salle avançant de la foule et de misère malgré la solide escorte qui l'entourait, signant des autographes, embrassant au passage quelques demoiselles, etc.

La foule se pressait tellement autour du premier ministre, pour lui tendre la main, que les policiers avaient peine à lui frayer un chemin. Cependant, aucun incident ne s'est produit et c'est sous les yeux ravis de plusieurs demoiselles que le premier ministre a pris son café, avant d'aller dire quelques mots à la foule ainsi que M. Jean Marchand, ministre du développement rural.

Le premier ministre a signé le livre d'or de Québec où figurait à la page précédente le nom de la princesse Grace de Monaco.

La Gendarmerie royale était partout, fouillant chaque pièce où M. Trudeau entrerait, devant le premier ministre à chaque geste. Même au bal du carnaval, alors que M. Trudeau dansait avec la reine Ginette Guay.

Pourtant, les seules manifestations ont été les cris des Québécois qui scandaient "On veut Trudeau". L'unique incident s'est passé au tournoi de hockey pee-wee, alors qu'une orange a sifflé à l'oreille de M. Trudeau.

Le ministre du Développement rural, M. Jean Marchand, a déclaré aux journalistes qu'un inconnu avait téléphoné à Ottawa, peu avant le départ de M. Trudeau, pour proférer des menaces contre le premier ministre. M. Marchand ne semblait toutefois pas attaché d'importance à l'incident.

Conclusion d'un mémoire envoyé au ministre de la Santé

La Commission Trahan n'avait pas les moyens pour inventorier les besoins de la population de la ville de Windsor

WINDSOR, (Spéciale) — Dans un mémoire de sept pages envoyé à M. Jean-Paul Cloutier, ministre provincial de la Santé, Me Albert Gobeil, représentant et procureur de l'hôpital St-Louis de Windsor, mentionne que cet hôpital devrait continuer d'opérer normalement jusqu'à ce que son ait été étudié par le Comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est. Ce mémoire a été rédigé au nom des dirigeants de l'hôpital.

Le mémoire, sans mettre en doute la compétence et la bonne volonté de la commission Trahan, dont les recommandations ont abouti à la décision de transformer l'hôpital St-Louis en un hôpital public pour malades chroniques, spécifie qu'à son avis, "il ne fait aucun doute que la Commission d'enquête Trahan n'avait pas à sa disposition les moyens pour inventorier les besoins de la population locale et régionale. C'est d'ailleurs normal, puisqu'elle avait été constituée pour étudier un problème absolument interne à l'hôpital."

C'est sur cette question que Me Gobeil fait tourner le débat.

On se souvient qu'il s'agissait d'un conflit opposant le Conseil d'administration de l'hôpital au bureau médical relativement à l'admission du Dr Hassan Raviyev comme médecin traitant à l'hôpital St-Louis.

Conclusion hâtive

"Que cette enquête ait permis

d'établir la pauvreté de certains soins médicaux, cela nous semble évident. Cependant, de là à conclure que la pauvreté de ces soins médicaux, plus la proximité de Sherbrooke, nécessite obligatoirement la cessation immédiate des opérations de l'hôpital de Windsor comme hôpital général, il y a une marge considérable", note Me Gobeil.

« Notre sens, procéder d'une telle façon consiste à négocier et à ignorer complètement les fins que poursuit une corporation comme celle de l'hôpital St-Louis, soit un service à la population locale et régionale, pour qui elle existe », poursuit le procureur de l'hôpital.

D'après Me Gobeil, lorsque la Commission d'enquête dit que l'hôpital St-Louis doit cesser d'exister comme hôpital général en donnant comme raison principale la pauvreté des soins qu'il y sont donnés, c'est poser un faux problème. "L'hôpital n'a de raison d'exister que si elle répond à un besoin précis de la population. Un hôpital n'a pas comme fin ultime la "performance" des soins médicaux parfaits, mais elle a comme but ultime le soin d'une population malade par des soins médicaux les plus parfaits possible."

Comité de planification

Considérant que la commission d'enquête n'est pas entrée dans tous les détails qui lui auraient permis de dresser un tableau complet, le mémoire recommande que le problème soit étudié par le Comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est.

D'après Me Gobeil, ce comi-

té, qui a déjà remis deux rapports concernant Farnham et Asbestos, a prouvé qu'il était sérieux et possédait tous les moyens de recherche en profondeur sur les besoins d'une population donnée. "Il n'y a pas de place pour l'improvisation et l'arbitraire. Au contraire, on réfère constamment à des normes précises et vérifiées, suivant des méthodes scientifiques de recherches éprouvées."

Me Gobeil termine son mémoire en ces termes: "Ainsi, si l'on nous disait qu'il ne doit plus y avoir d'hôpital général mais une transformation en raison des besoins de la population, besoins étudiés et vérifiés par le Comité de planification, nous soumettrions avec recommandations de ce comité puisque notre désir est de répondre aux besoins de la population."

Raison transformée

"Cependant, nous croyons que si ce comité venait à la conclusion que l'hôpital de Windsor peut continuer d'opérer comme hôpital général parce qu'il y a un besoin de la population existant dans ce sens, alors, nous croyons que la raison principale de la transformation suggérée par l'enquête Trahan, à savoir la pauvreté des soins médicaux, devrait faire l'objet d'une étude visant à corriger cette situation plutôt qu'à transformer le tout en un centre d'hébergement."

Me Gobeil sollicite enfin une entrevue avec M. Jean-Paul Cloutier.

Aucune réponse n'a été four-

Nouvelles brèves

Souscription pour Sir George Williams

TORONTO (PC) — Plus de 500 anciens étudiants de l'université Sir George Williams ont lancé une campagne de souscription pour l'université qui a été le site d'une grave émeute mardi dernier dans la métropole.

Le porte-parole Gary Reinblatt, 23 ans, a déclaré que cette campagne avait reçu l'approbation de l'exécutif des anciens de Sir George Williams à Montréal.

Il a précisé qu'il n'y avait pas d'objectif mais que les anciens seraient heureux d'amasser \$3,000 au moyen de dons individuels. On prévoit également de solliciter les industries.

L'association étudiante Sir George Williams de Montréal dirige également une campagne de souscription.

Population d'ici 20 ans au Québec: 680,000 âmes

QUEBEC (PC) — La commission Vandry, chargée de mener une étude sur la circulation et le transport dans le Québec métropolitain, souligne dans son rapport rendu public la semaine dernière que la population québécoise atteindra 680,000 âmes d'ici 20 ans.

Québec compte actuellement 420,000 habitants. Il s'agirait donc d'une augmentation de 62 pour cent.

Par ailleurs, on prévoit une hausse de l'emploi de 72 pour cent. Il y aura en 1987 quelque 242,000 emplois, comparativement à 140,000 présentement.

200 morts par jour attribuées au coeur au cours de 1969

QUEBEC (PC) — Plus de 200 Canadiens mourront chaque jour d'une maladie du coeur, cette année, selon plus toutes les autres causes de décès réunies.

C'est ce qu'a déclaré, en fin de semaine, M. Marcel A. Bélisle, directeur administratif de la Fondation du Québec des maladies du Coeur, lors du lancement officiel de la campagne de cet organisme.

Il a ajouté que les maladies du coeur sont responsables de 32 pour cent des décès au Canada, comparativement à 19 p.c. pour le cancer.

M. Bélisle a par ailleurs souligné que 76,000 de nos compatriotes en meurent chaque année et qu'environ 2,500,000 en sont affectés jusqu'à un certain point.

Il a conclu en précisant que les maladies du coeur étaient plus fréquentes chez les personnes de 35 à 54 ans.

"The French Kiss" retiré du marché

TORONTO (PC) — La maison d'édition McClelland and Stewart a entrepris de retirer des librairies le livre The French Kiss, qui traite du séparatisme québécois et des relations entre la France et le Canada.

Le vice-président de la compagnie, M. Hugh Kane, a déclaré en fin de semaine que les 3,000 premiers exemplaires du livre, qui devaient être en vente samedi, avaient été repris. La compagnie, a-t-il ajouté, tente aussi de ravoir les exemplaires envoyés aux critiques.

Sans donner de raison exacte de cette décision, M. Kane a déclaré que certains passages du livre nécessitaient une réécriture ou devaient être supprimés.

Le professeur Paul Kluyskens, de l'Université de Gand, en Belgique, a déclaré que son patient qui a subi une transplantation du larynx parle et respire normalement. L'opération, qui a eu lieu la semaine dernière, était la première du genre au monde. (Téléphoto PA)

La plus grosse hausse de salaire dans l'histoire du Congrès

WASHINGTON (PA) — Les Congressistes américains viennent de s'accorder la plus grosse augmentation de l'histoire du Congrès. D'ores et déjà, ils toucheront \$42,500 par année, au lieu de \$30,000.

Cette augmentation, le Congrès se l'est attribuée automatiquement, par le seul fait qu'aucune voix ne s'est élevée sous la coupole pour s'y opposer.

En vertu d'un texte législatif voté par le congrès en 1967, le président recommande l'augmentation des salaires des congressistes. Celles-ci devient effective, si dans les 30 jours aucun membre de la Chambre des représentants ou du Sénat ne s'y oppose.

C'est le président Johnson qui, à la veille de quitter la Maison blanche, a recommandé l'augmentation. Le Sénat a repoussé toute tentative d'opposition.

Hommage...

(Suite de la page métropolitaine)

Me Fréchette

En réplique, Me Reynald Fréchette n'a pas manqué d'abord de remercier les centaines de personnes présentes pour l'hommage offert.

Il s'est ensuite rappelé une déclaration faite à l'automne 1967, lors de la nomination de Me Jean-Guy Cardinal à la tête du ministère de l'Éducation.

"Le mal, ce n'est pas de faire une erreur, mais plutôt de ne pas la reconnaître" devait préciser Me Fréchette avant de dire qu'il s'était trompé en déplorant la nomination de Me Cardinal au ministère de l'Éducation.

"Depuis ce temps, j'ai eu l'occasion d'échanger, de dialoguer avec lui, et jamais choix aussi judicieux n'a pu être fait... et je le reconnais humblement."

Participation

Après avoir souligné qu'il aurait peut-être de la difficulté à s'abstenir de toute activité politique partisane par suite de sa nomination à la vice-présidence de l'Assemblée nationale, Me Fréchette a dit toutefois que dans son comté, il ne manquerait pas d'être encore plus disponible que dans le passé.

Et de sa vie politique future, Me Fréchette a eu ceci à dire: "Une fois pour toutes, je tiens à établir que je suis à la disposition de Sherbrooke et que je demeurerai dans la vie active à condition bien entendu que la population le veuille et que le processus électoral soit respecté."

Banquet...

(Suite de la page métropolitaine)

Cardinal. C'est aux applaudissements de l'assemblée qu'elle annonça avec plaisir qu'elle épargnerait elle-même une fleur à la boutonnière de Me Jean-Guy Cardinal, "le plus bel homme du Québec".

Parlant de beaux hommes au Québec, Me Fréchette a souligné au grand amusement des partisans présents que l'Union Nationale comptait maintenant deux des plus beaux hommes du Québec, alors que le parti adverse (les libéraux) n'en comptait qu'un.

Parmi les grands responsables du ralliement d'hier soir, citons (même si Me Fréchette a préféré ne pas le faire, de peur d'en oublier) MM. Ernest Davis, Raymond Martin et Laurent Dubé, de même que Mlle Colette Rioux et son comité féminin de l'Association de l'Union nationale du comté de Sherbrooke.

M. Johnny Bourque, ex-ministre dans le cabinet de la province, a été chaleureusement applaudi lorsque Me Fréchette l'a présenté comme une personnalité toujours présente dans le comté de Sherbrooke.

Jouant sur les sens du mot, Me Fréchette a souligné hier soir que la population devait être fière de recevoir un cardinal à Sherbrooke... "et pas n'importe lequel... le plus beau!"

Rappelant une expression de M. Rémi Paul, ancien président de l'Assemblée législative, M. Gérard Lebel, président de l'Assemblée nationale, a dit à l'endroit de Me Reynald Fréchette: "La loi nous oblige à être impartiaux, mais pas à être sans coeur".

M. Lebel a aussi profité d'une difficulté temporaire au micro pour dire qu'habituellement "notre travail consiste à dire 'toé, tais-toé!'"

Vedette du Carnaval: Trudeau

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a été la vedette des événements du carnaval d'hiver à Québec en fin de semaine.

M. Trudeau a admiré les monuments de glace de la rue Ste-Thérèse et a fait la joie de la foule en conduisant la motocyette d'un policier pendant quelques centaines de pieds.

Le premier ministre a signé le livre d'or de Québec où figurait à la page précédente le nom de la princesse Grace de Monaco.

La Gendarmerie royale était partout, fouillant chaque pièce où M. Trudeau entrerait, devant le premier ministre à chaque geste. Même au bal du carnaval, alors que M. Trudeau dansait avec la reine Ginette Guay.

Pourtant, les seules manifestations ont été les cris des Québécois qui scandaient "On veut Trudeau". L'unique incident s'est passé au tournoi de hockey pee-wee, alors qu'une orange a sifflé à l'oreille de M. Trudeau.

Le ministre du Développement rural, M. Jean Marchand, a déclaré aux journalistes qu'un inconnu avait téléphoné à Ottawa, peu avant le départ de M. Trudeau, pour proférer des menaces contre le premier ministre. M. Marchand ne semblait toutefois pas attaché d'importance à l'incident.

Incidents

Pourtant, les seules manifestations ont été les cris des Québécois qui scandaient "On veut Trudeau". L'unique incident s'est passé au tournoi de hockey pee-wee, alors qu'une orange a sifflé à l'oreille de M. Trudeau.

Le ministre du Développement rural, M. Jean Marchand, a déclaré aux journalistes qu'un inconnu avait téléphoné à Ottawa, peu avant le départ de M. Trudeau, pour proférer des menaces contre le premier ministre. M. Marchand ne semblait toutefois pas attaché d'importance à l'incident.

Au moins 25 personnes tuées

Par la PRESSECANADIENNE

Au moins 25 personnes ont péri accidentellement durant le week-end au Canada. De ce nombre, 15 ont trouvé la mort sur les routes.

Un relevé de la Presse Canadienne compilé à partir de 18 heures vendredi jusqu'à tard en soirée hier démontrait également que sept personnes avaient péri dans des accidents divers, alors qu'on rapportait une noyade et une mort dans un incendie.

En tête de liste, l'Ontario déplore neuf victimes, dont cinq sur la route. Deux élèves-pilotes ont par ailleurs péri dans la collision de leurs appareils et deux autres personnes ont trouvé la mort dans des accidents de moto-neige.

On rapporte six victimes au Québec. La route a fait trois victimes. Deux fillettes ont péri en moto-neige et une dame âgée est morte dans un incendie.

En Colombie-Britannique, on relève quatre morts accidentelles, dont deux imputables à la circulation, une noyade. Une personne a également fait une chute mortelle.

La Saskatchewan dénombre trois victimes et le Nouveau-Brunswick, une, toutes sur les routes.

En Alberta, deux personnes ont perdu la vie. Aucune victime à Terre-Neuve, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce relevé ne tient pas compte des morts de causes naturelles, des accidents de travail, des suicides ou des meurtres connus.

Voici la liste des victimes pour le Québec:

Vendredi: Germain Simard, 35 ans, de La Malbaie dans la circonscription de Charlevoix, dans la col-

lision frontale de deux autos sur la route no 15 dans cette localité.

Lionel Campbell, 47 ans, de Henryville, comté d'Iberville, lorsque son automobile a percuté un poteau sur la route no 7. Propriétaire d'un motel, la victime poursuivait des clients qui s'enfuyaient avec une partie du mobilier.

Samedi: Michel Cholette, 16 ans, de Sainte-Marthe, dans le comté de Champlain, heurté par une automobile alors qu'il marchait en bordure de la route.

Marie-Anne et Chantal Girard, âgées respectivement de 12 et 5 ans, de Ville-Marie dans le Témiscamingue, lorsque leur moto-neige a été heurtée par une automobile dans cette localité.

Mme Stanley Skoryna, 50 ans, dans un incendie survenu à sa résidence de Westmount, en banlieue de Montréal.

Le professeur Paul Kluyskens, de l'Université de Gand, en Belgique, a déclaré que son patient qui a subi une transplantation du larynx parle et respire normalement. L'opération, qui a eu lieu la semaine dernière, était la première du genre au monde. (Téléphoto PA)

La plus grosse hausse de salaire dans l'histoire du Congrès

WASHINGTON (PA) — Les Congressistes américains viennent de s'accorder la plus grosse augmentation de l'histoire du Congrès. D'ores et déjà, ils toucheront \$42,500 par année, au lieu de \$30,000.

Cette augmentation, le Congrès se l'est attribuée automatiquement, par le seul fait qu'aucune voix ne s'est élevée sous la coupole pour s'y opposer.

En vertu d'un texte législatif voté par le congrès en 1967, le président recommande l'augmentation des salaires des congressistes. Celles-ci devient effective, si dans les 30 jours aucun membre de la Chambre des représentants ou du Sénat ne s'y oppose.

C'est le président Johnson qui, à la veille de quitter la Maison blanche, a recommandé l'augmentation. Le Sénat a repoussé toute tentative d'opposition.

La Grange à Pierre

OUVERT LE SOIR

6 MENAGES COMPLETS en DEMONSTRATION PERMANENTE

Prix \$199., \$299., \$399. et plus

Payez aussi \$3 SEMAINE

peu que

PAR SEMAINE

MARIÉS

aux NOUVEAUX et FUTURS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

LE PLUS GRAND CENTRE DE MEUBLES A PRIX DE RAVAL. 2 milles de Sherbrooke sur le boulevard Bourque — Tel. 864-411

A La Grange à Pierre, vous effectuez une transaction honnête avec une maison honnête. Chez nous chaque achat est respecté et nous vous livrons ce que vous avez acheté! LIVRAISON PAR TOUTE LA PROVINCE!

IMPORTANT!

PAR SEMAINE

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

MARIÉS

Val Estrie négocie un achat de \$715,000. de modèles '69

Le fait que nous ayons acheté en grosse quantité vous permet de bénéficier d'un escompte formidable sur des '69 spécialement construites et spécialement équipées. Par suite de cet achat nous avons mis tout notre inventaire actuel en vente. Voilà une chance unique pour vous d'économiser... chez Val Estrie.



... Achetez à des centaines de dollars en bas du prix de liste du manufacturier.

1968 CORTINA 1300 cc 2 portes

SPECIAL \$13.40

par semaine — pour 36 mois

1969 MUSTANG 2 portes, H. T.

Démo à partir de \$2810.

Plus options au prix coûtant

1969 CUSTOM, 2 portes

Démo à partir de \$2641.

Plus options au prix coûtant

ÉCONOMISEZ AUSSI SUR CES USAGÉES A-1

1964 GALAXIE 500

4 portes, V-8, automatique.

PRIX DU GROS

\$580.

1965 GALAXIE 500

"Convertible", V-8, automatique, radio, S.F., S.D.

PRIX DU GROS

\$1380.

1967 CHEVROLET

BEL-AIR

4 portes, V-8, automatique, radio.

PRIX DU GROS

\$1873.

1967 PONTIAC

PARISIENNE

H. T., 2 portes, S.D., radio.

PRIX DU GROS

\$2314.

GAGNEZ DES VACANCES

en Autriche, 2 personnes pour 2 semaines.

Toutes dépenses payées. Plus \$300.00 en argent.

Aucune obligation de votre part.